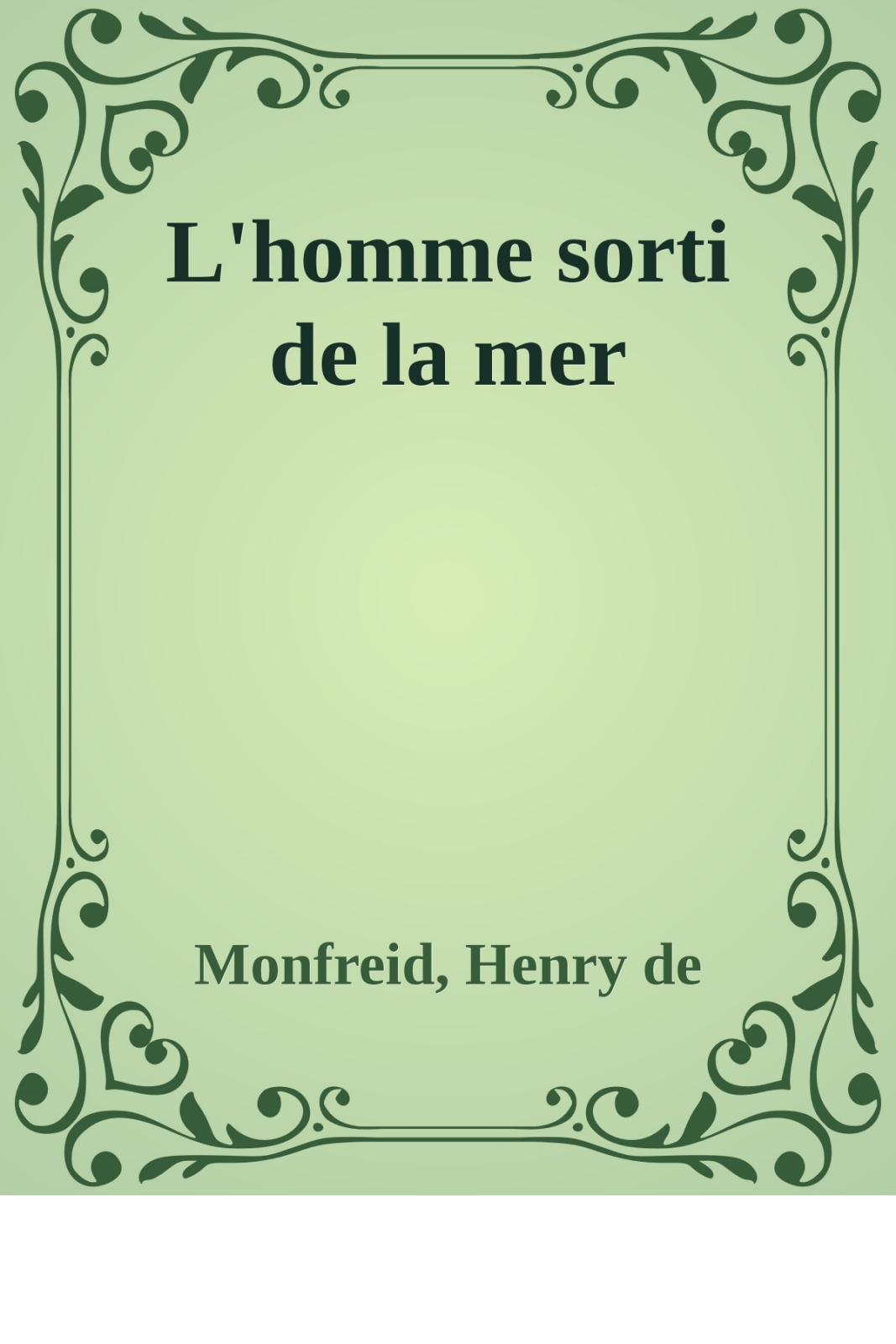


A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns in a dark green color, framing the central text.

L'homme sorti de la mer

Monfreid, Henry de

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

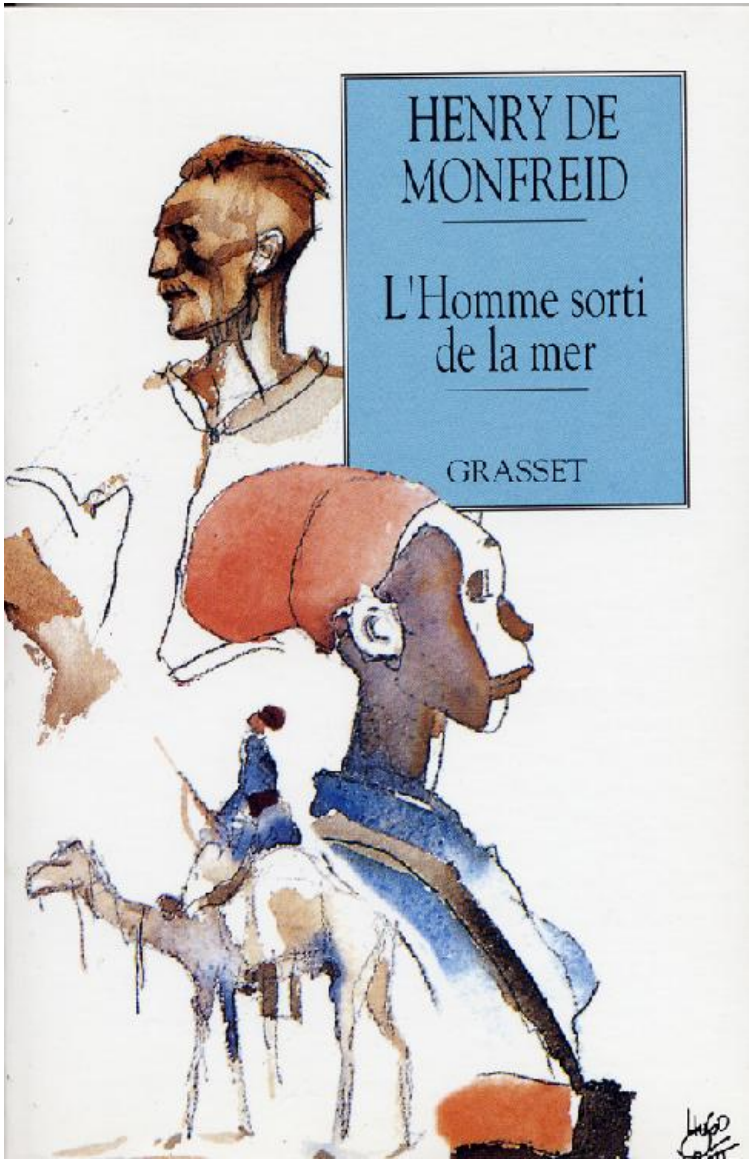


HENRY DE
MONFREID

L'Homme sorti
de la mer

GRASSET

LUGO
Calm

A watercolor illustration on the left side of the book cover. It depicts a man in profile, facing left, with a brown face and a white garment. Below him is a camel, also in profile, facing left. The camel is white with brown patches and is carrying a large red barrel on its back. The illustration is done in a sketchy, expressive style with visible brushstrokes.

HENRY DE
MONFREID

L'Homme sorti
de la mer

GRASSET

Lugo
Cali

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

Du même auteur dans la collection

PREMIÈRE PARTIE

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV

XVI

XVII

XVIII

XIX

XX

XXI

XXII

XXIII

XXIV

XXV

DEUXIÈME PARTIE

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV

XVI

XVII

XVIII

© *Éditions Grasset & Fasquelle, 1951.*

978-2-246-05419-1

Du même auteur dans la collection

LECTURES ET AVENTURES

Titres parus:

- n° 1 - Les Secrets de la mer Rouge
- n° 2 - Abdi, l'homme à la main coupée
- n° 3 - Aventures de mer
- n° 4 - L'Enfant sauvage
- n° 5 - La Croisière du hachich
- n° 6 - Le Cimetière des éléphants
- n° 7 - La Cargaison enchantée
- n° 8 - L'Esclave du batteur d'or
- n° 9 - Les Deux Frères
- n° 10 - Le Dragon de Cheik Hussen
- n° 11 - Le Lépreux
- n° 12 - Pilleurs d'épaves
- n° 13 - Le Drame éthiopien
- n° 14 - Légende de Madjélis *et autres contes*
- n° 15 - L'Homme sorti de la mer
- n° 16 - Du Harrar au Kenya

Titres à paraître :

Contes de la mer Rouge

Évasion sur mer

L'Île aux perles

Trafic d'armes en mer Rouge

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

PREMIÈRE PARTIE

I

Les quatre voyages que je fis en mer Rouge pour porter à Stavro la moitié du haschich (voir *la Cargaison enchantée*¹ et *la Poursuite du « Kaïpan »*² que j'avais saisi aux Seychelles sur le *Kaïpan* m'ayant rapporté au-delà de toutes espérances, je dus me préoccuper de placer ce capital pour le soustraire au risque déjà évident de la dévaluation.

En ce temps-là, le gouvernement s'essayait encore assez timidement à ce métier de coupeur de bourse qui restera une des gloires de la quatrième république.

J'avais vu de trop près les sinistres pantins qui se disputent les suffrages du bon peuple pour conserver la moindre illusion sur les effets de leur prétendu dirigisme. Nous n'en étions pas encore aux ponctions financières et autres plans de ruine systématique de l'épargne française, mais la cynique amoralité de quelques hauts dignitaires que j'eus l'imprudence de surprendre en négligé derrière les décors me fit prévoir le banditisme d'Etat, avec poire d'angoisse pour ceux dont on rôtit la plante des pieds.

Pour être sincère, avouons qu'il s'ajoutait à cette prudence la gloriole de faire figure de capitaliste, non point parce que je tirais vanité de l'argent, dont la possession à mes yeux n'est qu'un moyen de s'affranchir, mais pour voir la tête de ces négociants djiboutiens pour qui il est un but. Je voulais répondre à leur dédain pour une manière de vivre quasi sauvage, en leur révélant qu'elle ne m'était point imposée par nécessité, mais par mon bon plaisir qui était de préférer le pont de mon bateau et la compagnie des nègres à leurs salons en rotin, à leurs phonos, à leurs apéritifs et à leurs cancans. Je me déclarais assez riche pour dédaigner leurs opinions jusqu'à marcher pieds nus et voyager en troisième sur les paquebots.

Je ne prétends pas défendre cette bravade qui peut *a priori* paraître courageuse alors qu'elle est seulement téméraire, sans préjudice de toute la vanité qu'elle comporte. J'essaie simplement de définir les causes qui en cette occasion me portèrent à agir contre mon naturel, comme si le dessein de la Providence eût été de me faire l'artisan de mon propre malheur.

L'occasion d'un placement me fut, en effet, offerte à Djibouti même par une affaire industrielle à renflouer.

La centrale électrique avait été créée par l'Italien Repici, ancien ouvrier qui avait su s'élever par son travail et sa hardiesse, mais il visait toujours plus haut qu'il ne pouvait atteindre. Il était plus créateur qu'administrateur. Cette usine réalisait son rêve, mais au prix d'une hypothèque usuraire à quinze pour cent.

Sa mauvaise administration aidant, Repici en était aux expédients désespérés et devait recourir à des emprunts nouveaux. Cependant, l'affaire libérée de ses lourdes charges eût été excellente, une bonne gestion pouvait la sauver.

Il y avait alors un trésorier-payeur nommé Lombardi, sinistre figure d'arriviste féroce, doublé de cupidité paysanne avec une âme vindicative et envieuse de Corse.

Comme la majorité de ses compatriotes, il était parvenu à sa grasse sinécure par toutes les portes basses des intrigues politiques.

Dans cette île bienheureuse, on fait élire un député pour en être servi. Il doit caser tous ses électeurs dans une administration et ensuite les pousser aux grades les plus hauts, le plus haut, devrais-je dire, car partout où il y a un Corse qui n'est pas chef de service, il y a une injustice à réparer.

Ce Lombardi était un homme d'environ cinquante ans, de forte carrure, massif et lourd. Une complexion sanguine illuminait de couperose sa large face et ce teint congestionné convenait à merveille au personnage dont il se donnait les apparences : le brave homme jovial et bon enfant, qui dissimule un cœur d'or sous un masque d'ours mal léché. Un caractère tout d'une pièce, comme on dit.

Il affectait le genre trivial pour affirmer les opinions démocratiques auxquelles il devait sa prébende. Il proclamait l'égalité républicaine par sa familiarité envers tout ce qu'il jugeait bas peuple et imaginait le flatter en affichant une vulgarité systématique en ironique mépris de tout ce qui distingue l'homme cultivé de la brute.

C'est ainsi qu'on fait oublier au bon peuple les révoltants privilèges d'une situation de parasites où l'on exploite impunément son travail et sa misère.

Sa main gauche, toujours mystérieusement gantée, semblait inerte et ce détail rendait le personnage plus sinistre encore. On pensait à ces héros de romans policiers mis alors en vogue par Maurice Leblanc.

Tous les soirs, il réunissait chez lui quelques passionnés des cartes

et jusqu'à l'aube on jouait gros jeu.

Repici était de la bande et perdait, disait-on, des sommes considérables. Lombardi lui marquait une grande amitié et, insidieusement, sous des allures amicales de conseiller désintéressé, travaillait à sa ruine. Il convoitait l'usine électrique pour y établir son fils, jeune parasite de vingt-six ans, casé provisoirement par ses soins dans l'administration locale.

Mais Repici, qui avait du flair, devina les intentions du vieux Corse quand il lui proposa de se substituer à ses autres créanciers.

Ces créanciers, certes, l'exploitaient mais, incapables de prendre l'affaire à leur compte et de crainte de perdre cet avantageux placement, ils étaient accommodants en cas de retard aux échéances. Ils n'avaient pas intérêt à « noyer » Repici.

Le plus important était le négus Tafari (futur Hailé Sélassié), auquel il devait trois cent mille francs prêtés quand il installa une nouvelle affaire à Diré Daoua, un moulin à cylindre et une centrale électrique. Cet impérial créancier convoitait, lui aussi, cette usine, mais il n'était pas pressé, il attendait son heure pour acculer son créancier à la faillite par un remboursement immédiat.

La menace de ce danger détermina Repici à chercher un autre prêteur pour se soustraire à cette épée de Damoclès. C'est alors que Lombardi offrit aimablement son aide et que l'Italien méfiant flaira le piège et s'adressa à moi.

Il me demandait cinq cent mille francs avec une garantie hypothécaire sur l'usine de Djibouti. Marill servit d'intermédiaire, très fier de montrer à tous que son « ami Monfreid », considéré jusqu'ici comme un aventurier besogneux, se révélait tout à coup puissant capitaliste.

Mon genre de vie n'ayant jamais varié depuis le temps où je vendais des fusils de traite à la côte arabe, les Djiboutiens n'en revenaient pas : comment était-il possible que cet homme qui voyageait en troisième, qui vivait à Obock presque à l'indigène, cet original qui s'en allait on ne savait où sur son voilier, comment avait-il pu prêter cinq cent mille francs à Repici ? Cela supposait une fortune bien plus grande et aussitôt se créa la légende d'un trésor de Monte-Cristo. Les bonnes âmes lui donnaient naturellement les plus fantastiques origines, comme s'il se fût agi d'une incarnation d'Arsène Lupin.

Lombardi me rencontra un jour, par hasard me dit-il, sur la jetée, comme j'arrivais d'Obock. Il me combla d'amabilités et insista pour que j'aille le voir. Il mit dans cette insistance un ton si mystérieux,

qu'intrigué, et en dépit de mon instinctive répugnance, j'y allai.

Aussitôt en tête à tête, il se mit à me parler sur un ton paternel : il tenait, disait-il à m'ouvrir les yeux sur le compte de Repici, homme dangereux par son machiavélisme et sa mauvaise foi. Avec sa vieille expérience de financier (n'était-il pas trésorier-payeur?) il avait percé à jour ses louches intrigues et il sentait que je n'étais pas de taille à lutter avec ce madré Calabrais. Ce prêt de cinq cent mille francs, m'affirma-t-il, n'était qu'un début, la première dent de l'engrenage qui allait me happer. Bientôt je serais contraint de prêter pour sauver ma créance et ainsi de suite jusqu'à épuisement total de toutes mes ressources. Quant à la garantie hypothécaire, elle était illusoire, le gouvernement ayant priorité pour reprendre la concession, au cas où le concessionnaire ne satisferait pas au cahier des charges. Enfin, il conclut :

– Moi, mon cher ami (il était de ceux qui commencent toujours leurs discours par un « moi je »), j'ai l'expérience des affaires et, de plus, j'ai le gouverneur en main, je le ferai agir à ma guise. Vous, vous êtes actif, intelligent, j'ai confiance en votre probité, mais vous n'entendez rien aux questions financières. Alors, pourquoi ne pas nous associer ? Mettons chacun la moitié du capital ?...

– Je ne vois pas, dans ce cas, où serait l'association? Vous me demandez simplement de vous abandonner la moitié du placement.

Lombardi sourit, et le sourire de tels hommes est toujours inquiétant : il a des reflets sinistres.

– Ne faites pas l'innocent, jouons plutôt cartes sur table. Avec un homme tel que vous, inutile d'entortiller les réalités de prétendus scrupules et de sensibleries. Vous êtes un homme d'action qui n'hésite pas à vouloir et à employer résolument les moyens qu'une fin exige. Or, cette fin, c'est de prendre l'affaire Repici.

– Pardon ! Mais qui vous dit que je veuille, moi, de l'affaire Repici ? Le placement seul m'intéresse.

– Non, il vous ruinera, si Repici continue à s'occuper de l'affaire. C'est lui rendre service que lui forcer la main. D'ailleurs, mon fils est là pour diriger suivant mes conseils, et ainsi votre argent sera en parfaite sécurité.

– Je n'en doute pas, cher monsieur, mais Repici n'est nullement disposé à abandonner ce qu'il a créé par toute une vie de travail.

– Bien entendu ! Aussi n'est-il pas question de le consulter. J'ai dit : forcer la main. Il doit aujourd'hui près d'un million, il suffit donc qu'un créancier assez important exige un remboursement

immédiat pour entraîner à sa suite tous les autres et acculer Repici à la faillite. Or, avec une hypothèque de cinq cent mille francs, si l'acte est fait comme moi je l'entends, c'est-à-dire avec une échéance très proche, qu'il est toujours facile de faire accepter par des promesses verbales de renouvellement, l'affaire tombe entre nos mains.

– En un mot, vous me demandez ma complicité pour ruiner Repici ?

– Mais il est déjà ruiné. Voulez-vous aussi vous ruiner à votre tour ?

– Ce ne serait pas la première fois. En tout cas, je préfère en courir le risque qu'entrer dans une telle combinaison.

– Ah ! Ah ! Je vois, mon jeune ami, je vois ! Mes compliments ! Vous voulez être seul à faire le coup. Mais prenez garde de jouer un jeu au-dessus de vos forces...

– Je ne joue aucun jeu, monsieur. Mon intention est de soutenir Repici contre les requins qui évoluent dans son sillage. Je vous remercie de m'avoir jugé poisson pilote et je vous sais gré de votre confiance. Je sais bien qu'avec un aventurier, un contrebandier de mon espèce, on ne se gêne pas, on peut enlever le masque, comme vous venez de le faire, et s'asseoir sur les scrupules...

– Vous ne manquez pas d'impertinence...

– Non, monsieur, dites d'insolence, car les individus de votre sorte ne méritent pas autre chose.

– Je vous croyais plus intelligent, mon garçon. Je me suis bien trompé, non seulement sous ce rapport, mais sous bien d'autres, et si un masque est tombé, c'est bien le vôtre ; je sais maintenant ce que vous valez et ce que valent vos prétendus scrupules. J'ai pris souvent votre défense quand il était question de vos tristes exploits, et jusqu'ici j'avais empêché l'administration, qui d'ailleurs vous tient à l'œil, de vous traiter selon vos mérites. Tant pis pour vous ! Allez vous faire pendre...

Puis, avec un ricanement où je sentis une terrible menace, il ajouta, comme je passais la porte :

– ... et ce n'est peut-être pas une simple manière de parler.

Je l'entendis éclater de rire, en proférant des menaces en corse, tandis que je me hâtais de descendre l'escalier de bois de la trésorerie.

Quand je parlai à Marill du résultat de cette entrevue, il ne

dissimula pas ses craintes : Lombardi était un homme à ménager, à cause de son influence sur le gouverneur Chapon-Bessac, dont il était l'âme damnée... Sa nature vindicative et fourbe en faisait un adversaire redoutable. C'était une puissance occulte contre laquelle je risquais de me briser, etc.

C'est ainsi que les bandits se font un chemin jusqu'aux hautes sphères gouvernementales, protégés par leur abjection même qui effraie la veulerie de tous ceux qui craignent de perdre leur douce quiétude. « Pas d'histoire », comme on dit aux Affaires étrangères, dans les ambassades et les consulats, et, en vertu de ce principe, la France bientôt ne sera plus... la France.

Cependant, les mois passèrent sans que rien confirmât les craintes de Marill. Lombardi semblait avoir oublié l'algarade. Les parties de bridge continuaient et Repici, cependant informé des intentions de son prétendu ami, ne manquait pas une soirée. Il haussa les épaules quand je lui révélai ce qui m'avait été proposé par le trésorier-payeur.

– Je sais tout ça depuis longtemps ; c'est un bandit, mais vous avez eu tort de l'attaquer de front. Avec ces gens-là, il faut de la prudence ; à fourberie, fourberie et demie ; je le méprise, je sais qu'il est capable de tout, même d'assassiner, s'il ne court aucun risque, bien entendu ; mais je me garde bien de lui laisser deviner ce que je pense... Tel qu'il est, voyez-vous, avec toute sa ruse. Il peut être utile...

Repici était bien italien.

¹ Collection «Lectures et Aventures », n° 7. (N.d.E.)

² *Aventures en mer Rouge*, t. 2 (Grasset). (N.d.E.)

II

J'ai conté dans *Charras* comment j'avais réussi à brouiller la piste des six tonnes de haschich miraculeusement soustraites à la convoitise des séides du Négus, d'abord, puis à la vertueuse vigilance du gouvernement de Sa Majesté Britannique, impitoyable aux particuliers qui trafiquent des drogues dont il a le monopole aux Indes et ailleurs. Après la cruelle déconvenue d'Anvers, j'étais assuré de son silence sur une affaire qui risquait de ne pas mettre les rieurs de son côté. Je pus donc en toute tranquillité loger le précieux produit dans les « tanikas », c'est-à-dire des bidons de fer-blanc de vingt litres où je pouvais exactement loger vingt paquets d'une oke chacun, soit environ mille deux cent cinquante grammes. Chaque bidon, soigneusement soudé, pesait plus de vingt kilos, de telle sorte qu'il pouvait aller par le fond, dans le cas où, une alerte m'eût contraint de jeter mon chargement par-dessus bord. Cette opération, faite de préférence par de petits fonds, permet de repêcher aisément le corps du délit quand le danger est écarté.

J'avais donc en réserve, bien enfoui sous ma maison d'Obock, un stock de haschich qu'il me faudrait transporter en plusieurs voyages, à d'assez longs intervalles.

Je devais en effet attendre que mon client d'Égypte eût mené à bien sa délicate expédition de contrebande à travers la haute Égypte, avant de le ravitailler à nouveau. J'avais donc l'assurance de revoir encore les lumineuses solitudes de la mer Rouge et de naviguer avec un but qui justifîât le risque et donnât sa valeur à toutes les émotions de la lutte contre les éléments et les hommes.

S'en aller sur l'eau sans autre objectif que l'innocente promenade ne me satisfait point. Je ne puis me résoudre à traiter la mer en joujou ; je me sens ridicule dans ce rôle de marin pour rire.

Ceux qui furent les grands navigateurs, les vrais marins qui conquièrent le monde, aimaient la mer sans le savoir. Ils se plaisaient à la maudire, croyant envier les riches armateurs sédentaires, alors qu'elle était leur raison de vivre. Ils l'adoraient inconsciemment, comme une divinité toute-puissante, redoutable gardienne du secret des terres inconnues.

La mer pour eux était un moyen, croyaient-ils, et ils affrontaient les risques de leur navigation aveugle, enduraient les privations,

luttaient contre les tempêtes, pour pénétrer l'énigme des horizons et découvrir les continents nouveaux. Ils avaient un but pour accepter le sacrifice de leur vie sur cette mer adverse ou complice, mais toujours souveraine et magnifique, car elle portait leurs rêves et leurs chimères.

Certes, mon but à moi n'avait point cette envergure, mais il me suffisait pour justifier le risque de l'aventure et me faire éprouver encore, en ce monde trop vieux, la joie de me sentir affranchi des servages humains, sur les mers désertes où affleurent les coraux.

Devant ces perspectives magnifiques, j'oubliai vite la sinistre figure de Lombardi, trop vite peut-être. Je l'oubliai dans un cloaque où pour moi se confondaient toutes les larves abjectes.

L'oiseau qui plane en plein ciel ignore ce qui grouille dans la fange des marais. C'est d'ailleurs l'illusion dangereuse de ceux qu'un rêve emporte assez haut pour perdre de vue les laideurs du monde ! ils oublient ainsi qu'une multitude hostile surveille leur envol et patiemment attend leur chute.

Une lettre de Stavro arriva enfin, me fixant un rendez-vous en un point du golfe où déjà nous nous étions rencontrés. Avec les vents du nord-nord-ouest qui soufflent dans l'axe de la mer Rouge de mai à septembre, je devais compter au moins quinze jours de dure navigation sous voile et moteur le long de la côte d'Arabie. Onze cents milles à gagner sur le vent contraire, en louvoyant entre les récifs pour éviter la houle courte et rageuse du large, et surtout les courants portant au sud.

On sait que, sous l'influence des vents saisonniers, le niveau de la mer Rouge baisse en été de plus de quatre-vingts centimètres. Cette marée annuelle correspond à un courant nord ou sud, selon qu'elle monte ou descend. Un simple voilier, si bon boulinier soit-il, ne peut s'aventurer en pleine mer pour remonter le vent. Il doit serrer la côte d'Arabie où, le matin, les vents de terre sont favorables, c'est-à-dire portant dans les deux sens et où des bancs de récifs le protègent des courants. Mais là il doit naviguer à vue entre les écueils, ce qui l'oblige à prendre chaque soir un mouillage. Le moteur auxiliaire m'affranchissait un peu de cette lente navigation côtière, mais la nature de mon chargement m'imposait cette voie dangereuse, où nulle rencontre fâcheuse n'était à craindre.

Trois semaines me restant encore jusqu'à la date du rendez-vous, je partis sur l'est à Djibouti faire le plein de mazout, d'eau potable et emplit ma cambuse de provisions pour deux mois, car mon navire ne pourrait toucher aucun port au cours de ma croisière. Seuls, les

îles désertes et certains points inhabités de la côte devaient être mes escales.

Bien entendu, pendant mon court séjour à la ville, je vivais à bord de mon bateau, en dépit de l'incommodité d'avoir chaque nuit ma cabine inclinée à quarante-cinq degrés aux heures de marée basse, car je l'avais échoué sur les hauts fonds sablonneux de Boulaos pour nettoyer la carène.

Mon équipage de dix hommes était toujours le même et tous avaient participé aux manipulations et au travail d'emballage du « charras », devenu maintenant d'authentique haschich. Mon ancien maître d'équipage, Ali Omar, Somali métissé d'Arabe, que j'avais apprécié en maintes circonstances pour son cran et son initiative, m'avait quitté déjà depuis un an pour faire une fin bourgeoise en entrant à la douane. Connaissant son caractère, je l'avais encouragé à accepter cette proposition du sieur Hugonnier, quand il vint m'en avertir; l'administration croyait s'être attaché un précieux élément de mouchardage, en tenant enfin dans son personnel un homme qui m'avait accompagné dans ma croisière aux Indes, puis aux Seychelles, à la poursuite du navire pirate le *Kaipan* et enfin dans plusieurs de ces mystérieux voyages en mer Rouge. Ali Omar fut naturellement questionné et son imagination de conteur arabe lui fournit des récits dignes de Schéhérazade. A chacun de mes rapides séjours à Djibouti, il venait discrètement me voir et me tenait au courant des divagations administratives.

Je fus cependant un peu inquiet du genre de gasconnade qu'il servait au « chef » : non seulement, il corsait ses récits de combats en pleine mer, où je prenais à l'abordage des bagla richement chargées, mais il se délectait à la description de mes trésors cachés dans une île lointaine de la mer Rouge, que de perfides courants rendaient inabordable à quiconque ignorait le secret d'une certaine passe où d'ailleurs j'avais placé des mines !... Là, caché sous les dunes, reposaient des monceaux d'or, en livres turques, précisait-il. Pour un peu, il aurait ajouté le dragon vomissant les flammes.

Je ne sais si ces messieurs ajoutèrent foi à ces contes orientaux, mais écoutèrent avec complaisance, espérant s'en faire un jour une arme contre moi. Ils leur parurent favorables à la création du personnage hors la loi qu'ils souhaitaient présenter à l'opinion publique, au jour où je finirais par tomber dans quelque piège. Ces contes naïfs furent donc adaptés à la mentalité européenne beaucoup moins poétique et, partant, moins indulgente. L'île merveilleuse fut une banque d'Égypte où j'avais en dépôt des milliers de livres. J'appartenais à une bande internationale ; peut-

être même en étais-je le chef mystérieux, le Fantomas aux multiples apparences, etc.

Le roman policier remplaçait la légende orientale. Après tout, que m'importaient de telles absurdités ? L'excès de leurs invraisemblances les rendait plus nuisibles à leurs auteurs qu'à moi-même.

J'avais encore des illusions en ce temps-là sur les limites de la mauvaise foi. J'ignorais jusqu'où elle peut atteindre quand il s'agit de satisfaire ces haines irraisonnées où la bête humaine se révèle féroce, implacable et stupide, cette bête humaine qui, tout à coup, s'empare de l'esprit des foules et emporte en ruées barbares les peuples dits civilisés. Mais n'anticipons pas : la suite de ce récit montrera quels monstres nous coudoyons, sous de solennelles et vertueuses apparences, et quels criminels de droit commun se cachent parfois sous l'hermine du juge.

Je laissai donc dire et même je pris un malin plaisir à laisser croire plus encore que les plus excités n'avaient imaginé.

¹ Publié chez Grasset sous le titre : *la Cargaison enchantée*, op. cit. (N.d.E.).

III

Une nuit, tandis que je surveillais le nettoyage de la carène, Ali Omar vint me trouver pour me dire que mon prochain voyage intriguait beaucoup les gens du gouvernement et qu'un certain Joseph Eibou avait été choisi pour m'espionner. Ce nègre, un métis d'esclave et de Somali, était protégé par Lombardi qui l'employait secrètement à moucharder un peu partout. Il avait demandé à Ali Omar de lui révéler le but de mon voyage, lui laissant entendre que ses informations seraient bien payées. Ce Joseph Eibou était chrétien et affichait une bigoterie digne de Tartuffe. De plus, ayant acquis à la mission une instruction primaire, qui le rendait capable de tenir une place de corani dans un bureau, il se donnait des airs arrogants et dédaigneux avec tout ce qui avait la peau noire ou seulement bronzée. Un Arabe tel qu'Ali Omar ne pouvait accepter le mépris d'un esclave, et encore moins quand il s'est fait nazerani (nazaréen, c'est-à-dire chrétien). Je conseillai à mon ancien matelot de feindre son rôle d'informateur et je lui indiquai ce qu'il convenait de laisser croire ou, mieux encore, de faire croire.

Après le départ d'Ali Omar, Abdi, qui naturellement avait assisté à l'entretien, me rappela que ce Joseph Eibou était certainement ce prisonnier auquel naguère j'avais donné le moyen de s'évader de la prison d'Assab (*Aventures de Mer*), quand la femme dankali vint un soir me demander une lime sur la place où était embossé mon bateau.

Sans doute s'agissait-il aussi du personnage qui vint à bord de mon bateau à Suez, sous prétexte d'y avoir passage (*Charras*).

Tous mes hommes s'étaient approchés et chacun affirmait sa répugnance et son mépris pour ce renégat. Mola ajouta qu'il l'avait aperçu en compagnie d'une jeune femme française sur laquelle couraient d'étranges histoires et, sans se faire prier, il me rapporta ce qui se disait dans les mokayas. Pressé de terminer le travail de carénage avant la montée de la marée, je l'écoutai d'une oreille distraite, sans m'inquiéter de Joseph Eibou qui cependant aurait dû me préoccuper par le fait de ses accointances avec Lombardi. Bien que je fusse mieux au grand air sur le pont de l'*Altair*, à demi nu, à l'ombre de la tente, je dus accepter de prendre quelques repas chez mon ami Marill et subir les apéritifs où se commentent sans aménité les incidents de la vie locale. J'écoutai ainsi raconter la passionnante

et mystérieuse histoire d'une jeune fille récemment débarquée d'un paquebot arrivé de France. Elle logeait à l'hôpital, en observation paraît-il, car, bien qu'elle s'en défendît, on la prétendait folle; du moins était-ce l'avis de l'agent des Messageries africaines. Le débarquement de cette passagère de cabine de luxe et son isolement loin de tous les curieux donnaient matière aux plus extravagantes hypothèses.

On savait seulement que la mystérieuse voyageuse devait retourner en France par le prochain paquebot. On la disait immensément riche, pas très jolie, affirmaient ceux qui l'avaient aperçue, mais émouvante par une expression de tristesse résignée. Il s'agissait évidemment de la femme blanche dont Mola m'avait parlé.

IV

J'avoue que je ne m'intéressai guère à cette étrange histoire et je l'eusse sans doute oubliée une fois en mer, quand la brise du large aurait emporté tous les souvenirs de la terre ferme, avec les cancans et les papotages, et ainsi n'aurais-je probablement jamais connu le drame atroce qui se préparait ; mais la veille de mon départ, le *Neptune*, retour de Saigon, fit escale et j'allai à bord pour me ravitailler en provisions introuvables à Djibouti. Là, j'eus la surprise de rencontrer un maître d'hôtel avec lequel j'avais maintes fois voyagé. J'ai toujours aimé à fréquenter le personnel d'un navire à passagers, pour voir l'envers de cette prétendue élite qui se prélassait en cabine de luxe. Combien d'effarantes histoires j'ai entendu conter et quelle immense pitié m'inspirent ces parvenus ou ces parasites voyageant aux frais du contribuable, dans un luxe qui les affole et les grise.

Mais je sors de la question; je reviens à mon maître d'hôtel qui me conta par le menu une partie de l'histoire mystérieuse d'une jeune fille qui allait, me dit-il, embarquer en cabine de priorité sur le *Neptune*. Je pensai aussitôt à la pensionnaire de l'hôpital, arrivée quelques jours plus tôt sur le *Vaucluse*. Le collègue de mon ami, également maître d'hôtel sur ce navire, lui avait raconté au passage à Aden l'étrange aventure de la jeune fille. Je la transcris en entier avec ce que d'autre part j'ai pu apprendre.

A la suite d'un chagrin d'amour, ou pour d'autres raisons, Agathe Wolf, ainsi l'appellerons-nous, partit à bord du luxueux paquebot des Messageries africaines, le *Neptune*, pour une croisière touristique.

Son père, richissime industriel du Nord, ne vivait que pour cette unique enfant, dont hélas ! la santé avait toujours été précaire. Bien qu'elle fût un parti splendide (plus de deux millions de dot, disait-on), à vingt et un ans elle n'était point encore mariée. Fantastique et volontaire, elle ne supportait aucune contrariété aux caprices de son imagination romanesque et le plus souvent morbide. Peut-être fut-ce l'image du chimérique prince charmant évoqué en ses insomnies qui lui fit écarter tous les prétendants honnêtes, jusqu'au jour où elle rencontra enfin le phénix de ses rêves, au casino de Monte-Carlo, sous la forme d'un danseur russe.

Il va sans dire qu'il était pour le moins grand-duc, chassé de son

palais par la révolution. Le malheureux père, informé aussitôt par la police de la véritable identité de cet aventurier, réussit à obtenir son expulsion de la principauté, mais il enleva la fille. On la retrouva, le lendemain, à l'hôtel Majestic, à Menton, où son grand-duc l'avait laissée pour passer la frontière avec tous ses bijoux et l'argent emporté pour financer l'aventure galante. Un billet pathétique expliquait ce geste désespéré et tout naturellement le père était tenu pour responsable.

L'infortuné grand-duc expliquait qu'après un tel scandale, qui le désignait à l'œil de Moscou, il avait dû fuir, et fuir seul ; car, sachant de quelle manière il serait désormais traqué, il n'avait pas hésité à sacrifier son amour au salut de celle dont il emportait l'impérissable souvenir. Il emportait aussi les bijoux, mais cela uniquement dans l'intérêt de sa bien-aimée, pour qu'elle eût la consolation de lui avoir donné le moyen d'assurer sa fuite.

Fut-ce la seule raison qui décida le père Wolf à faire voyager sa fille? Nul ne le saura jamais.

Quand elle embarqua sur le *Neptune*, Agathe paraissait consolée, joyeuse même de partir, car à son âge partir n'est point « mourir un peu », comme dit la chanson, mais bien au contraire renaître dans un monde plus vaste, ressentir devant les horizons nouveaux ces étonnements de l'enfance qui découvre l'univers autour de la maison natale.

Le paquebot avec deux cabines de luxe particulièrement confortables, ordinairement réservées aux gouverneurs de colonie, aux souverains en déplacement officiel ou aux inspecteurs de la Compagnie, tous voyageant également aux frais de leurs princesses respectives.

Pour une fois, l'un de ces beaux appartements avait une locataire payante : Mlle Agathe Wolf. Cette particularité lui valait la déférence due à la grande fortune. Le commandant lui présenta M. de la Houssardière, agent général de la Compagnie, en tournée d'inspection, qui occupait comme de juste la seconde cabine de luxe.

Ce bellâtre de trente-cinq ans, illustre fils à papa, titulaire d'une brillante et riche sinécure, promenait sa nullité à bord des plus luxueux paquebots. Les loisirs de ses hautes fonctions lui permettaient des flirts très poussés avec les femmes du meilleur monde, par ailleurs inaccessibles.

Chacun sait qu'au cours d'une traversée les principes de morale se perdent dans les immensités du large et plus particulièrement dans l'énervante touffeur des mers tropicales. On vit dans une charmante

promiscuité, bientôt d'un caractère intime et sans retenue, avec la rassurante certitude de ne plus se revoir après le débarquement. Les vertus les plus rigides craquent comme la cosse d'un pois sous le soleil et lancent à tous vents les turpitudes les plus insoupçonnées.

Ces conquêtes étaient d'autant plus aisées que M. de la Houssardière régnait sur son navire ; il donnait des ordres au commandant, trop heureux de complaire à M. l'agent général.

Dès le premier jour, la jeune passagère de luxe retint son attention, et sa réserve, après la présentation, fixa définitivement le choix de son flirt. Quand Agathe refusa aimablement l'honneur de s'asseoir à la table où il mangeait avec le commandant, il parut tellement stupéfait qu'elle éclata de rire.

– Je suis infiniment flattée de votre galante invitation, cher monsieur, mais j'aime faire la dînette dans ma cabine, en toute liberté; j'ai horreur de me donner en spectacle... De quoi aurais-je l'air, moi, petite pensionnaire en vacances, entre un amiral et un ministre ?...

– Oh, mademoiselle ! Un modeste capitaine au long cours.

– Enfin, je m'entends, tout est relatif; ici, vous êtes le maître après Dieu et M. l'agent général est encore quelque chose de plus... car, en somme, à bord, vous représentez Dieu, ajouta-t-elle, en s'adressant au souriant M. de la Houssardière.

– Dans le genre du pape, alors, mademoiselle?

– Seriez-vous infaillible?

– Hé, hé ! Sait-on jamais ? Tout dépend du genre de question...

– Je ne vous en pose aucune, rassurez-vous... Au revoir, messieurs, voilà le maître d'hôtel qui me fait signe. Bon appétit et sans rancune.

M. de la Houssardière, sans doute piqué par le ton assez ironique de cette manière de mise au point, feignit d'en rire et sa vanité s'en accommoda comme d'un défi.

Dès lors, il ne fut occupé que de Mlle Wolf, dont la liberté d'allure lui permettait tous les espoirs. Cependant, elle restait toujours distante, le laissant parfois tout penaud, quand elle s'esquiva d'une pirouette, sur une plaisanterie cinglante, au moment où il la croyait enfin vaincue.

Jamais aucune femme ne l'avait traité avec autant de désinvolture

et, à ce jeu, le simple désir de se distraire devint bientôt impérieux comme une véritable passion. Serait-il amoureux ? Allons donc, quelle plaisanterie ! Lui, le don Juan du *Neptune* et autres palaces flottants, allait-il se laisser mener à la fois par une pécore plus coquette que séduisante ? Non, grands dieux ! Assez de fadaises, assez d'assauts d'esprit et autres hors-d'œuvre insipides. Une bonne attaque à la houssarde, voilà ce qu'il fallait à cette petite fille vicieuse, trop experte en l'art de se refuser pour ne pas désirer être prise.

À l'escale de Port-Saïd, Agathe descendit seule à terre pour aller à la poste restante. Elle remonta presque aussitôt à bord, très pâle, et s'enferma dans sa cabine.

Contre toute espérance, elle avait trouvé une lettre de son danseur, à qui elle avait écrit plusieurs fois sans succès. Finalement, elle lui avait donné cette adresse. En style grandiloquent et pathétique, il la suppliait de pardonner sa fuite et d'accepter de le revoir; sa vie était à elle, il irait la retrouver s'il le fallait au bout du monde, etc.

Si elle n'eût écouté que son cœur, elle aurait laissé partir le *Neptune* pour retourner en France par le prochain navire, mais sa raison lui représenta qu'après un tel coup de tête son père couperait les vivres et, malgré tout l'optimisme de son amour, elle sentait bien que son ci-devant grand-duc ne résisterait pas à l'épreuve de la misère. Mieux valait trouver un prétexte valable, une raison de santé, par exemple, qui enlèverait à ce brusque retour toute apparence de caprice. Pendant les quatre jours de traversée de la mer Rouge jusqu'à Djibouti, elle aurait le temps de réfléchir.

Le *Neptune* glissait lentement sur le canal, dans le calme de la nuit transparente, et la grosse étoile du matin montait sur le silence du désert. Le jazz du salon s'était tu et les derniers couples attardés avaient disparu l'un après l'autre. Le pont-promenade était désert. Tout à coup, un cri de femme et d'inintelligibles imprécations éveillèrent le doyen des garçons, le veilleur de nuit, assoupi dans la coursive au milieu d'innombrables paires de chaussures. Une porte battit avec violence et la silhouette de M. de la Houssardière, en tenue des plus sommaires, s'engouffra dans la cabine en face. Au moment où le veilleur, blasé sur ces incidents nocturnes, arrivait en hâte, la cabine de luxe tribord s'ouvrit et Mlle Wolf apparut, drapée dans un peignoir de bain, l'œil fulgurant, menaçante et terrible. Le veilleur recula, effrayé.

– Vous avez vu, n'est-ce pas ? Vous êtes témoin... Allez me chercher le commissaire.

– Mais, madame, calmez-vous ! Ce n'était pas un malfaiteur, j'ai bien reconnu M. l'agent général; il voulait plaisanter...

– Je ne vous demande pas votre avis, je veux le commissaire, entendez-vous ?

– Il est couché, madame, et à cette heure-ci...

– Assez ! Taisez-vous et filez, sinon c'est moi qui il irait éveiller le commandant.

Déjà des cabines s'ouvraient et Agathe, au comble de la surexcitation, ne semblait pas s'inquiéter du scandale; on eût dit qu'elle le provoquait.

On devine ce qui s'était passé : M. de la Houssardière, confiant dans le succès d'une attaque brusquée, était entré chez Mlle Wolf grâce à son passe-partout. Il comptait la surprendre endormie et lui fermer la bouche d'un baiser, bien certain d'ailleurs qu'elle n'oserait pas crier quand elle se verrait enfermée dans sa cabine avec un monsieur en tenue légère. Comment, en effet, expliquer décemment cette intimité nocturne ?

Mais, hélas ! Agathe ne dormait pas. Toute nue sur sa couchette, elle songeait aux moyens de justifier son retour, quand la porte s'ouvrit doucement. La Providence lui envoyait le magnifique prétexte, le scandale qui la forcerait à quitter le navire à la première escale. Ce fut instantané, un cri, une bousculade et le don Juan si bien préparé à l'attaque pirouettait dans le désordre de son pyjama déboutonné.

Le lendemain, il y eut conseil de guerre chez le commandant, avec le commissaire, le docteur et l'agent général. Le coupable étant le grand patron, aucune sanction n'était possible à bord, mais ensuite, si la demoiselle persistait à se plaindre, grands dieux ! Quelle affaire ! Le docteur, qui en avait vu bien d'autres, suggéra de tout mettre sur le compte de la folie. Le veilleur était prêt à témoigner de l'extravagance de la passagère quand il la vit sortir de sa cabine, au moment où M. de la Houssardière revenait de la salle de bains, dont la porte était voisine.

Le télégramme qu'Agathe envoya à son père fut modifié par les soins du commandant, de manière à lui donner une forme incohérente conforme à l'état de surexcitation malade qu'il convenait de mettre en évidence. De son côté, la jeune fille se prêta sans résistance à cette petite comédie, où son rôle de malade lui parut être le meilleur prétexte de retour en France. Il fut donc aisé de lui faire accepter le séjour à l'hôpital de Djibouti en attendant le paquebot pour Marseille. Quant à M. de la Houssardière, il crut

prudent d'interrompre son voyage et d' accompagner sa victime, sans se montrer bien entendu, pour parer dès l'arrivée à toutes les conséquences possibles de sa désagréable aventure. Il ne pouvait pas en effet se douter des raisons sentimentales qui, en réalité, avaient déterminé Mlle Wolf à rebrousser chemin. Il imaginait en être la cause et vivait dans l'angoisse.

V

Pendant son séjour à Djibouti, Mlle Wolf ne pouvait être ouvertement séquestrée à l'hôpital. M. de la Houssardière pria l'agent local de la faire toujours accompagner quand elle voudrait aller en ville. Un simple boy ne présentait pas les garanties suffisantes pour ce rôle de surveillant et, le cas échéant, d'informateur. On demanda conseil à Lombardi, qui proposa aussitôt son espion, le nègre Joseph Eibou. Cette mission lui paraissait excellente pour mieux dissimuler l'espionnage dont j'étais l'objet. En accompagnant la jeune fille dans les souks et chez les divers marchands de curiosités, il pouvait bavarder et recueillir, à la faveur d'une conversation, de précieuses indications sur l'objet et le but du voyage que je préparais. Ceci d'ailleurs était le secret de Polichinelle et le malicieux Ali Omar ne manqua pas de confier à Eibou, sous le sceau du secret, un de ces contes fantastiques qui excitaient si intensément les gens du gouvernement.

Malheureusement, ce conte merveilleux faisait mention de mon escale clandestine à Suez. Quand il me rendit compte de sa nouvelle galéjade, je lui en exprimai mon mécontentement, mais il me rétorqua que la douane de Djibouti ne s'intéressait à celle de Suez que pour se divertir de la manière dont elle se laissait berner.

Il disait vrai, mais il oubliait Lombardi et, je dois l'avouer, je n'y pensais pas davantage. Ce sinistre individu vit aussitôt le moyen de prendre une éclatante revanche : il suffirait, en effet, de prévenir en temps utile la douane égyptienne, qui alerterait les garde-côtes, et je serais pris comme un rat, aussitôt entré dans le golfe de Suez.

Le *Vaucluse*, qui devait emmener Mlle Wolf, lui parut envoyé par la Providence. Il serait à Suez en cinq jours tout au plus, tandis que mon voilier en mettrait douze ou quinze, au bas mot. Joseph Eibou, embarqué soit clandestinement, soit parmi les chauffeurs, pouvait donc alerter les autorités égyptiennes à temps.

Après réflexion, Lombardi se décida à le faire embarquer clandestinement, d'abord pour ne pas éveiller l'attention sur ce voyage que rien ne justifiait, ensuite pour lui permettre de débarquer incognito, car il était à craindre que les chauffeurs indigènes ne soient consignés. Dans ce cas, son absence à l'appel de la police pouvait gâter toute l'affaire.

Son type d'esclave, qui l'apparentait aux Soudanais dits Barbarins très nombreux en Égypte, lui permettrait de se confondre à la population indigène sans aucun risque d'être inquiété. A bord, au milieu des chauffeurs arabes et soudanais, et avec la complicité du sérinj, toujours à vendre, il y resterait ignoré et hors de tout contrôle.

Si j'avais eu vent de ce complot, j'aurais ajourné mon départ, car une fois les garde-côtes alertés, le golfe de Suez et le nord de la mer Rouge allaient être l'objet d'une active surveillance, et les barques de Stavro envoyées à ma rencontre seraient fatalement prises. Les équipages, entre les mains des policiers égyptiens qui savent délier les langues par des moyens qui n'ont rien à envier à la question préalable, avoueraient qu'ils étaient venus attendre un chargement de haschich et l'*Altair* serait saisi, même s'il était arraisonné sans marchandise compromettante.

VI

Je terminai en hâte mes derniers préparatifs, pressé de me retrouver au large, affranchi des contraintes que, malgré tout mon mépris de l'opinion publique, je dois m'imposer à la ville, par égard pour mes rares amis.

J'étais bien loin de me douter que cette hâte m'eût envoyé à la mort ou pire encore si rien ne fût intervenu pour m'imposer du retard.

C'est donc d'un cœur léger que je mis à la voile trois jours avant le passage du *Vaucluse*, retenu en avarie.

Je devais, bien entendu, faire escale à Obock pour embarquer mon chargement de haschich. Je n'y arrivai qu'assez tard dans la matinée, après avoir pesté contre la brise de plus en plus faible qui m'avait laissé plus de deux heures à louvoyer devant la passe de la rade.

Pour rattraper ce retard, je comptais appareiller le lendemain à l'aube aussitôt que la brise de terre me permettrait de doubler le ras Bir.

Je fis dresser mon lit sur la terrasse à cause de la chaleur, particulièrement lourde ce soir-là, et je ne tardai pas à m'endormir, bercé par le rythme alangui de la mer plombée de calme qui étalait sa phosphorescence sur la plage au pied de la maison.

Vers les minuit, je m'éveillai en sursaut au souffle brûlant d'un coup de khamsin, ce vent de nord-est qui arrive brusquement des déserts en furieux ouragan. Je rentrai en hâte dans la maison fermer toutes les ouvertures pour éviter que le toit ne soit arraché.

Le sable emporté par la tornade crépitait sur les cloisons en bois du premier étage, tandis que le vent sifflait et hurlait dans les fentes. Je pensai aussitôt à l'*Altair*, que j'avais laissé sur deux ancres légères, mais quatre hommes étaient à bord et sûrement ils allaient mouiller la grosse ancre.

Je courus cependant à la plage et je vis Mola et Kadigueta, qui auraient dû être à bord, poussant le houri. Ils étaient venus à terre, confiants dans le beau temps, et le coup de vent les avait surpris à l'arrière-village, à la petite oasis où étaient leurs troupeaux et leurs femmes. L'instant n'était pas aux remontrances ; je sautai avec eux

dans la pirogue et le vent nous emporta

L'*Altair*, par le travers du vent, chassait sur ses ancrs et s'en allait vers le récif.

Les deux hommes restés à bord avaient bien tenté de mouiller la grosse ancre, mais dans leur affolement le jas avait été mal chevillé, il avait glissé, laissant l'ancre traîner à plat sur le fond.

Le récif était à une demi-encablure ; je compris que le navire était perdu. Je pus cependant monter à bord tenter une manœuvre désespérée car je n'avais plus le temps de chauffer le moteur.

Les deux ancrs, qui seules retardaient la dérive, avaient encore trois maillons de chaîne à bord ; je les fis amarrer à l'arrière, et les libérai de leur point d'attache à l'avant en coupant la bitte du bossoir à coups de hache pour dégager le tour mort et permettre au navire d'éviter poupe au vent. En quelques secondes il fila vers le récif, mais les chaînes se raidirent et il évita à temps pour engager son étrave dans un pâté de madrépores. Cette résistance suffit à soulager les ancrs qui tinrent bon. J'eus alors le temps de haler la grosse ancre et cheville le jas. Par miracle, je pus l'affaler dans le houri sans le chavirer. Aussitôt porté à une demi-encablure dans le vent, j'eus enfin un point d'appui.

Avec ce vent de terre, l'absence de houle m'avait permis cette manœuvre désespérée où je risquais de m'échouer par le travers sur le récif avant de l'avoir terminée. L'étrave seule avait souffert, tandis qu'en la position précédente, où le navire coulait, j'aurais brisé le gouvernail, l'hélice et certainement crevé les œuvres vives de l'arrière.

L'ouragan s'apaisa au petit jour et, avec le renfort des pêcheurs d'Obock et l'aide de la marée, je pus remettre l'*Altair* à flot. Le soir quand il fut échoué sur le sable à marée basse, je constatai que le mal n'était pas grand; il fallait simplement remplacer une partie de l'étrave, mais le travail serait long. Naturellement je fulminai contre la malchance et même je me demandai si cet accident qui retardait mon départ de quarante-huit heures n'était pas un avertissement.

Que de fois dans ma vie j'ai observé des séries de contretemps qui empêchent de réaliser certains projets ! Nous maudissons cette exaspérante conjuration des impondérables qui nous fait manquer le train ou rater un rendez-vous, sans savoir ce qui aurait pu nous arriver si tout avait marché selon notre désir.

Je ne cédai pas, bien entendu, à ce fatalisme total. On croit toujours en savoir plus long que le destin, et je hâtai la réparation. Dans la soirée du second jour, tandis que je rêvais sur ma terrasse,

je vis passer au large un vapeur tout illuminé, sans doute le *Vauchuse*, faisant route vers Suez. Je pensai simplement qu'il y serait avant moi, sans me douter de la cruelle ironie de cette réflexion.

Dans la nuit suivante, nous sortîmes enfin de la rade d'Obock. Un oiseau de nuit perché sur la lanterne s'envola lourdement quand l'*Altair* doubla le petit feu à l'entrée du récif. Il tournoya un instant dans le revolin de la grande voile, puis il disparut sur tribord. Alors le timonier, qui l'avait suivi des yeux en récitant la Fatha, termina sa prière par un soupir de soulagement où je saisis le mot « *taïb* » (bien).

– Pourquoi dis-tu *taïb*? lui demandai-je.

– C'est *taïb*, parce qu'il est resté sur notre droite. S'il avait contourné la « *zeima* » sur bâbord, il aurait mieux valu rester à Obock... Mais tout est écrit, que la volonté d'Allah soit faite!...

Et il reprit sa chanson au rythme des premières houles de haute mer.

En approchant du détroit de Bab el-Mandeb, le vent de nord-est fraîchit et je dus louvoyer sous voile et moteur, mais le courant sud-ouest nous faisait perdre le gain de chaque bordée. Pour ménager ma réserve de mazout, je vins m'abriter sous le cône volcanique du ras Syan, très précaire mouillage entouré d'écueils où le navire roule bord sur bord. Mais je n'avais pas le choix et je maudis encore une fois le vent, la mer et toute la marine à voile. Décidément, tout concourait à me retarder. Cependant je me félicitai bientôt d'être accroché à ce rocher : un coup de khamsin se leva vers le soir et en un instant bouleversa la mer; mieux valait l'écouter siffler sa rage dans la mâture à sec de toile et regarder briser les vagues sur les blocs de basalte qui nous protégeaient que bourlinguer dans le sinistre détroit.

Cette courte tempête se calma brusquement, comme elle était venue, mais je savais que les vents de nord-ouest n'allaient pas tarder de reprendre.

Dans ces parages, la mer tombe aussi vite qu'elle se forme. Il fallait donc profiter de l'accalmie pour faire route avant la reprise du vent de nord-est qui fraîchit rapidement le matin avec l'ascension du soleil. J'appareillai donc à sec de toile en longeant la côte, que je savais sans dangers jusqu'au récif de Syntyan. Ce redoutable plateau madréporique, qui découvre à peine aux plus basses marées, s'avance à plus d'un mille vers le large et s'étend sur une longueur de quinze milles le long d'une côte très basse. De plus, par les vents de nord-ouest il ne brise pas, de sorte que de nuit rien n'en décèle

l'approche, pas même un apaisement relatif de la mer, car la houle est déviée et court parallèlement à son accore, faisant un angle de plus de 25° avec le lit du vent. A marée haute, les quelques roches qui émergent comme des monstres dressés sont recouvertes, de sorte qu'un navire de faible tirant d'eau, en louvoyant dans cette mer étroite, peut s'y engager en se croyant toujours au large. Quand brusquement le calme le prévient de son erreur, il n'a qu'une chance à tenter, celle d'en sortir au petit bonheur en passant, s'il plaît à Dieu, entre les pointes rocheuses de l'accore. Mais il semble que le mauvais génie qui conduit les navires dans ce piège les mène infailliblement sur un caillou quand ils tentent de s'en échapper.

Quant à attendre le jour sur place, il n'y faut pas songer, car les hautes eaux sont de courte durée et l'échouage sur ce fond hérissé de coraux tranchants serait fatal au navire.

Au lever du jour j'aperçus, sur bâbord avant, l'extrémité sud du récif tragiquement balisé par une carcasse de bagla. Je pus alors m'en approcher et suivre son accore à moins d'une encablure.

Les pointes de roches émergeaient tout au long comme des dents prêtes à mordre et, de distance en distance, des épaves déchiquetées racontaient les drames oubliés de leur naufrage. Nous regardions en silence ce lugubre défilé, car en ces mers perfides il nous apparaissait comme une menace : à quand notre tour ?

Le vent fraîchissait, mais l'abri précaire du récif permettait encore au navire d'avancer au moteur sans être mangé par la mer.

Enfin j'aperçus le cône de la maçonnerie qui marque l'extrémité nord du récif, ou plutôt la cassure qui permet d'entrer dans l'archipel d'Assab, ce dédale de chenaux et de lagons entre les îles plates boisées de palétuviers et de mangliers au feuillage argenté. Déjà le vent nous apportait le parfum de vanille de cette étrange végétation, mais hélas ! il y a loin de la coupe aux lèvres : le courant contraire s'ajoutant au vent debout, *l'Altair* restait sur place. Je dus mettre à la voile et tirer une bordée au large dans une mer déjà grosse, mais assez longue grâce au courant dans le sens de la houle.

Enfin, dans l'après-midi, après avoir bataillé des heures sans gagner une encablure, le courant mollit avec le flot et nous entrâmes dans la passe étroite qui donne accès au chenal de Rubattino et à la baie d'Assab.

Là, sur ces eaux paisibles qui s'étalent comme celles d'un lac entre les îles boisées de palétuviers, *l'Altair* à sec de toile pouvait filer ses cinq noeuds contre le vent. Mais en dépit de tous les efforts de la machine, je n'eus pas le temps de sortir de l'archipel avant la nuit.

Je dus me résigner à attendre le jour là où je me trouvais, sous le vent d'un îlot boisé où nichaient des pélicans. Ce fut une aubaine; l'équipage dénicha des centaines de ces gros œufs tachetés, assez semblables à ceux des oies sauvages. J'en fis une provision pour varier un peu l'ordinaire, quand notre viande fraîche (un mouton et des volailles) serait épuisée.

Cependant, ces avantages gastronomiques me consolèrent mal de ce nouveau retard de huit ou dix heures. Par bonheur, un délicieux vent de terre, tout parfumé des senteurs lointaines de la brousse, me permit de mettre à la voile au lever du dernier quartier de lune, un peu avant l'aube. Au jour nous avions rejoint la mer libre et, sur bâbord amures, je pus tenir ma route nord. C'était trop beau pour durer, hélas ! Vers le soir, la brise fraîchit rapidement et une grosse houle de nord me fit prévoir un sérieux coup de tabac. Mes hommes semblaient inquiets en regardant les bandes de mouettes voler vers les îles Hanich, dont la chaîne volcanique se découpait sur le poudroisement rougeâtre d'un ciel de khamsin. Mauvais présage quand les oiseaux cherchent un abri. Le voilier doit alors s'inquiéter de trouver au plus vite un mouillage.

VII

Je connaissais assez les abords de la grande île Djebel Zukur, la plus proche de l'archipel Hanich, pour m'y abriter même de nuit. Je changeai donc d'amure et, sous voile et moteur, je mis le cap dessus.

Cette île, haute de six cents mètres, est la dernière à l'est de l'archipel : un petit rocher s'en détache à un demi-mille et porte le phare d'Abou Aïl, qui marque la route aux vapeurs. Cet îlot termine la longue barrière d'îles et de récifs qui s'étend depuis la côte africaine sur plus de trente milles en travers de la mer Rouge. Les vapeurs, après avoir reconnu ce feu, le doublent de très près pour faire ensuite route nord-ouest.

C'est la dernière terre que le passager aperçoit jusqu'à l'entrée du golfe de Suez.

Au crépuscule le vent fraîchit encore, mais l'abri de Djebel Zukur, bien que distant de plus de deux milles, nous protégeait dans la houle énorme qui en ce moment battait le versant opposé.

Ce calme relatif me permit d'amener la voilure aussitôt que notre bordée nous eut menés à la limite de la protection des terres et de naviguer au moteur, droit dans le vent. Bien qu'il soufflât avec une extrême violence, la mer devenait plus plate à mesure que nous approchions. Le ciel brusquement couvert abrégea encore le crépuscule, et dans la nuit le rideau noir de la montagne semblait tout proche, tant il montait haut. Dans cette obscurité, il m'était difficile d'apprécier la distance, mais je savais qu'il n'existait aucun danger pour notre faible tirant d'eau. Seuls quelques rocs isolés étaient à craindre, mais avec les yeux de Kadigueta qui veillait au bossoir, et aussi grâce aux phosphorescences avivées par le ressac, nous pouvions les éviter. Nous passâmes ainsi à quelques brasses de l'un d'eux, qui semblait s'agiter dans les remous d'écume et se dresser menaçant comme un monstre noir.

Ces rocs de basalte, sommets d'aiguilles rocheuses sous-marines, déchiquetées par les tempêtes du sud au temps de la mousson d'hiver, ont des silhouettes de monstres apocalyptiques, hallucinantes, même en plein jour. A pic sur les grands fonds, ils surgissent des abîmes obscurs entourés de remous et de tourbillons. Dans la nuit le spectacle est terrifiant quand la lueur blême des phosphorescences avive de fugaces reflets les parois luisantes de ces

écueils. Remous et courants se tordent tout autour comme des reptiles et la forêt des algues brunes entrevues au creux des vagues révèle le monde mystérieux de la mer.

long de la grève. Impossible de rien distinguer devant cette muraille de ténèbres qui montait maintenant jusqu'au zénith. Sans arrêt, Abdi jetait la sonde et toujours la relevait sans trouver le fond.

Ce sont des moments où l'on jure de ne plus jamais naviguer.

Tout à coup une lumière clignota au bas de la montagne ; était-ce un feu de pêcheur ou un fanal ? Mais qui donc l'eût allumé en ce lieu désert et inhospitalier, surtout en ce versant sud de l'île où la falaise tombe presque à pic dans la mer ? Si âme qui vive était là, il fallait que ce fût sur une de ces étroites corniches de galets qui en certains endroits, à marée haute, avancent à la manière d'une petite grève ; mais elles sont pratiquement, pour la plupart, inaccessibles.

C'est devant ces minuscules plages de galets qu'un navire peut réussir à accrocher son ancre. Je gouvernai donc droit sur ce feu providentiel, me fiant à mon nocib (chance), car maintenant tout dépendait de ce que la quille allait rencontrer avant d'y atteindre...

Éblouis par ce point brillant, il nous était maintenant impossible de rien distinguer. Fallait-il accepter l'hypothèse d'un signal pour nous orienter vers le mouillage ? Mes hommes n'en croyaient rien, convaincus qu'un djin malfaisant nous attirait sur les écueils. Tous avaient entendu parler de ces feux infernaux apparus ainsi dans la nuit aux navires en perdition. L'île volcanique souffle en effet en maints endroits des vapeurs sulfureuses ; il se pouvait donc qu'il y apparût quelquefois des flammes.

J'étais infiniment perplexe quand un appel lointain nous tira de l'incertitude. Le murmure confus des « La illah il Allah » de la prière des morts murmurée par mes hommes me fit craindre la panique. Je criai aussitôt le plus humainement possible pour répondre à cette voix d'outre-tombe et la rendre au monde des vivants. L'écho me renvoya mon cri deux secondes après... La falaise était à trois cents mètres et j'eus la terrifiante impression d'être enfermé dans une crypte, tant la proximité de cette vertigineuse muraille m'écrasait. Mais cette mise au point me fit regarder « plus près » et je distinguai au-dessus de la lumière un vague reflet sur l'eau. Il s'agissait donc bien d'un feu sur une grève. Un homme était là qui sans doute s'efforçait de nous guider, car ainsi adossé à la montagne et tourné vers le large, il pouvait distinguer la silhouette du navire sur le fond plus clair du ciel. Le navire filait lentement sur son erre, moteur

débrayé prêt à battre en arrière, mais je le stoppai pour écouter. La voix maintenant distincte dissipa enfin le fantastique. Elle répétait : « Agrab, agrab » (approche). Sans doute l'homme savait-il qu'il n'y avait pas de danger.

Abdi avait abandonné la sonde et s'était joint aux trois hommes qui, de longues gaffes en main, s'apprêtaient à recevoir des écueils.

Mola enflamma un gros tampon imbibé de pétrole qui, avivé par le vent, éclaira intensément comme un feu de Bengale.

A travers l'eau claire, les fonds violemment éclairés surgirent sous le navire, à toucher la quille, semblait-il, mais les gaffes aussitôt plongées ne rencontrèrent encore rien.

L'homme criait toujours « Agrab ». Il devait avoir ses raisons pour nous empêcher de jeter l'ancre à la place où nous nous trouvions. En effet, aux dernières lueurs du brûlot, je vis, à travers l'eau cristalline, le fond se relever brusquement sur un banc de galets et de gravier. Nous étions au mouillage.

Jamais je n'entendis gronder la chaîne d'ancre avec plus de soulagement. J'eus alors le loisir de mieux regarder le petit feu qui se mourait au bord de l'eau, à deux mètres à peine de l'étrave du navire. Un homme se tenait accroupi derrière. Il ne bougeait plus maintenant, il attendait.

VIII

L'Altair, repoussé par les rafales, s'éloigna de toute sa touée (longueur de chaîne) et évita, non pas dans l'axe du vent, mais dans le sens d'un fort courant parallèle à la côte. La pirogue lancée, je sautai à terre. Un homme à peu près nu, un lambeau de toile autour des reins, vint vers moi. Sa première parole fut pour demander de l'eau.

Il me parut être soudanais, pêcheur de nacre sans aucun doute; mais pourquoi et comment était-il là? Il n'est pas d'usage de poser des questions, en ces pays barbares où chacun est libre de raconter ou de taire son histoire, mais la curiosité n'en est pas moins sur le qui-vive.

Je fis monter à bord cette manière de naufragé, et après avoir bu, non sans prudence d'ailleurs car il semblait avoir l'expérience de la soif, après une dernière tasse de thé sirupeux, il parla :

– Mon compagnon de pirogue est mort. Depuis trois jours je suis sans eau ni nourriture, car un homme sorti de la mer a volé notre houri avec toutes nos réserves.

« Je dormais sous la hutte quand le bruit de la pirogue traînée sur les galets m'éveilla. La lune était levée et je vis un homme s'éloigner en payayant de toutes ses forces. Je crus d'abord que c'était Djama, mon compagnon, qui s'en allait pêcher, et je lui criai de m'attendre. Mais il était là, levé d'un bond à mon cri. Je compris alors qu'il s'agissait d'un « arami » (voleur). Nous eûmes encore l'espoir qu'une zeima était venue mouiller aux environs et qu'un de ses hommes avait pris la pirogue seulement pour aller à bord, mais quand le jour se leva, la mer était déserte. Nous étions volés et privés de tous moyens de quitter l'île. Il nous restait seulement le poisson salé, autant dire du poison, quand on n'a pas d'eau douce. Toute notre réserve était dans la pirogue emportée par le voleur. Alors, Djama voulut aller à la nage jusqu'à l'îlot d'Abou Aïl demander du secours aux gardiens du phare. Il y serait arrivé si telle avait été la volonté d'Allah, mais un coup de khamsin l'a surpris au milieu du chenal et le courant l'a emporté... J'ai erré sur la grève tout un jour, espérant qu'il aurait pu s'accrocher à une roche pour attendre le calme, mais autour de ces rochers il y a les djinns qui emportent les hommes au fond de l'eau... C'est fini maintenant.

«Les jours suivants, j'ai erré dans toute l'île pour découvrir un nid avec des œufs de goéland ou des salicornes humides pour étancher ma soif, mais en cette saison les oiseaux se sont envolés et toute l'herbe est sèche. Les crabes crus m'ont un peu donné la force de me traîner sur la montagne. C'est de là que, le soir du troisième jour, j'ai aperçu ton navire qui venait sur l'île. Je n'avais pas le temps d'aller à la hutte chercher du feu pour faire de la fumée, la nuit allait venir. Alors, j'ai porté un peu de braise à la place où le navire pouvait mouiller et Allah a bien voulu que tu comprennes mon signal.

– Ton histoire est étrange. Qui donc était cet homme sorti de la mer? Un naufragé n'aurait pas volé une pirogue à deux pêcheurs qui auraient pu le secourir. As-tu vu comment il était?

– La lune éclairait peu et déjà il était loin, mais la trace de ses pas m'a montré qu'il s'agissait d'un homme, sinon j'aurais cru que c'était un djinn. Et puis, j'ai trouvé une de ces ceintures en liège comme les Roumis en ont sur leurs bateaux à vapeurs...

– Alors, il se peut que ce soit un naufragé d'un de ces vapeurs qui aura eu peur de vous... Où est cette ceinture ?

– Là-bas, je l'ai laissée, elle n'est bonne à rien...

– Si, elle nous dira peut-être d'où venait cet homme.

L'aube blanchissait. Je sautai dans la pirogue avec le Soudanais et Abdi. Un instant après, je pus lire sur la ceinture de sauvetage : *Vaucluse-Marseille*.

Je me perdis en conjectures. Le paquebot avait dû doubler l'archipel Hanich trois jours auparavant, c'est-à-dire dans la nuit même où je le vis passer au large d'Obock, après le coup de khamsin qui faillit m'être fatal. Le temps avait été particulièrement calme pendant les vingt-quatre heures qui suivirent cette brève tornade ; rien ne justifiait donc l'hypothèse d'un naufrage. Aucune brume n'avait masqué le feu d'Abou Aïl pour que, dépalé de sa route, il se fût échoué sur un écueil.

On aurait pu admettre qu'une ceinture de sauvetage tombée à la mer eût été portée à terre par les courants, mais il y avait ce mystérieux personnage que tout désignait pour l'avoir utilisée. Dans ce cas, il était inadmissible qu'il fût tombé à la mer par accident. Pour avoir été ainsi pourvu d'un appareil de sauvetage, il fallait admettre qu'il eût sauté volontairement par-dessus bord pour atteindre la terre en passant à proximité de l'îlot d'Abou Aïl. S'agissait-il d'un prisonnier évadé? C'était la seule hypothèse plausible. Elle expliquait le rapt de la pirogue par la crainte de se voir plus tard dénoncé par les deux pêcheurs.

Ces déductions me parurent inattaquables et, aux détails près, je tins le mystère pour éclairci.

Je pris le Soudanais à bord et, à la faveur du calme matinal, nous fîmes route au moteur. Je ne pouvais pas garder cet inconnu à bord; d'ailleurs, il ne le souhaitait pas, mais il me parut dangereux d'entrer dans un port avec ce rescapé qui provoquerait une enquête de l'autorité maritime. Je modifiai donc ma route pour rallier la côte africaine et pénétrer dans l'archipel Dahalak où, en cette saison, la pêche des nacres bat son plein. Je connaissais assez de nacoudas pour en trouver un qui acceptât de prendre avec lui ce plongeur supplémentaire.

Nous longeâmes d'abord la grande île Hanich, dans l'espoir d'y découvrir quelques traces de ce mystérieux fugitif. Il avait dû suivre le rivage et probablement y débarquer, soit pour dormir, soit pour y faire cuire le dourah qu'il avait trouvé comme unique ressource à bord de la pirogue.

Le Soudanais me dit qu'il y avait aussi une vieille voile, mais sans mât ni vergue ; il était donc logique que cet homme eût cherché à rendre ce moyen de propulsion utilisable, et dans ce but il avait dû profiter du premier bosquet de manglier pour y couper de quoi gréer son esquif. J'en aperçus bientôt un où quelques arbustes me parurent assez hauts pour fournir une vergue et un mât. Il s'étendait autour d'un lagon formé par une coupure du récif côtier. Je fis mettre le houri à la mer pour y pénétrer et l'examiner attentivement. Tout de suite, sur les arbres voisins de l'entrée, je constatai que plusieurs branches avaient été brisées, après une vaine tentative de taille au couteau qui prouvait qu'on n'avait pas pu employer la hache ou le coupe-coupe, et comme ces outils n'étaient pas dans la pirogue, il s'agissait donc bien de cet « homme sorti de la mer ».

A l'extrémité ouest de l'île, au mouillage habituel des pêcheurs, un petit boutre était amarré tout contre la petite plage où naguère j'avais rencontré le nacouda aveugle. Trois hommes se levèrent en nous apercevant et nous firent des signes d'amitié.

En ce point, la passe est très étroite entre la grande île et cet îlot en fer à cheval, ce cratère effondré qui abrite le mouillage des vents d'ouest et du nord. Je laissai *l'Altaïr* filer sur son erre pour attendre la pirogue que deux de ces hommes venaient de pousser à la mer ; sans doute voulaient-ils un peu de tabac ou quelques pintes d'eau. C'étaient en effet deux plongeurs soudanais que j'avais dû rencontrer naguère et qui, avec la prodigieuse mémoire de l'indigène, me rappelèrent qu'ils étaient venus à mon bord, tandis que je faisais

escalade à Massawa, dix ans auparavant. Notre Soudanais les connaissait aussi et j'eus tout juste le temps de l'empêcher de conter son histoire avant que j'eusse posé les questions qui m'intéressaient. Je craignais en effet que l'étrange récit d'une telle aventure ne les rendît méfiants.

Après avoir donné des nouvelles du monde, c'est-à-dire de Djibouti, je leur demandai, sans paraître y ajouter la moindre importance :

– Avez-vous vu une pirogue avec un homme?

– Oui, hier¹ il est venu chercher du feu en disant que son boutre était mouillé à la petite Hanich.

– Le connais-tu ?

– Non, mais je connais bien le nacouda Ahmet Faredj ; seulement, j'ai été un peu étonné qu'il soit allé mettre son navire à la petite Hanich à cette époque ; c'est un mauvais mouillage en ce moment.

– Comment était-il ? Jeune ? Vieux ? De quelle race?

– Soudanais... A moins qu'il soit dankali; je n'ai pas bien vu dans la nuit... Il m'a paru avoir une figure d'esclave.

– Il n'a pas dit son nom ?

– Je ne le lui ai pas demandé; d'ailleurs, il n'était guère bavard, il a emporté sa braise sans seulement remercier, comme un voleur...

Abdi me poussa du coude en murmurant entre ses dents :

– Par Allah ! C'est lui !

Je le regardai, interrogateur, et il précisa pour moi seul, dans un souffle :

– Youssef Eibou.

Sur le moment, influencé sans doute par la suggestion, j'acceptai cette idée comme une évidence, mais je ne laissai rien paraître en continuant mon interrogatoire :

– Et vers où est-il parti?

– Par là, bien sûr, puisqu'il allait à la petite Hanich.

Je n'insistai pas, car le « par là » était aussi la route de la côte à vingt milles à peine et, avec le moindre morceau de toile une pirogue peut y arriver en moins de quatre ou cinq heures. Mais pourquoi identifier ce fuyard avec Joseph Eibou ?

A la réflexion, je dus convenir que cette hypothèse ne reposait sur

rien. Ignorant l'embarquement d'Eibou sur le *Vaucluse*, il m'était impossible d'expliquer sa présence à l'île Djebel Zukur et surtout un tel moyen de débarquement. J'en revins à ma première idée de prisonnier évadé.

Je repris cependant encore l'hypothèse suggérée par Abdi pour donner un sens à tous les retards qui m'avaient amené à Djebel Zukur juste après que ce nègre mystérieux eut débarqué et, par conséquent, apprendre qu'après s'être embarqué sur le *Vaucluse*, il l'avait abandonné. Il fallait que mon destin dépendît de cette connaissance pour que tout ait ainsi concouru à me la donner. Dans ce cas, l'homme devait être Eibou embarqué après mon départ pour me précéder à Suez et me « donner » à la police. Un véritable miracle avait interrompu son voyage pour me sauver, mais encore pourquoi était-il nécessaire que je l'apprenne? Il pouvait aussi bien se noyer et j'eusse été sauvé sans le savoir. Je ne crois point au hasard aveugle et stupide, tout s'enchaîne, au contraire, avec une rigoureuse logique que notre esprit borné ignore.

Je restai donc infiniment perplexe. Dans mon incertitude, je choisis l'optimisme pour ne pas compromettre ma chance par le découragement. Je ne pouvais, pour l'instant, pénétrer le mystère, mais j'eus l'impression que mon destin n'était pas encore tel que mes ennemis l'avaient imaginé.

¹ Le passé récent se nomme toujours « hier ».

IX

Je vis s'éloigner à regret ce sombre archipel Hanich que j'aime pour sa farouche solitude. A chaque voyage, j'avais toujours un prétexte pour y aborder et oublier un instant, dans le chaos de ses volcans éteints, le monde des vivants et les esclavages sociaux.

Au milieu de ces jaillissements de basaltes figés en plein ciel, sur ces plaines encaissées où le vent polit les étranges madrépores des époques secondaires, dans ce monde déserté, je perds la notion du temps. Dans la pérennité de ces cadres immuables, j'oublie la vie aux fugaces apparences, la mort n'a plus de sens, et je me sens impérissable dans mon essence comme un atome de l'univers.

Peut-être est ce ainsi que l'homme a fait ses dieux?

Après ces évasions, le retour à la terre est toujours douloureux et quand le dernier pic eut disparu sous l'horizon j'éprouvai une étrange angoisse, une appréhension confuse de l'avenir.

Je ne crois guère aux pressentiments, en dépit de tous les exemples de leur prétendue réalité. Tout homme préoccupé des suites d'une aventure hasardeuse, ou hanté par quelque souci, imagine alternativement le pour et le contre, la chance et la malchance, de sorte qu'il pourra toujours, à l'heure du dénouement, se dire qu'il l'avait prévu.

Ce que le hasard m'avait appris sur la présence de Joseph Eibou sur le *Vauchuse* m'entraînait aux déductions les plus pessimistes et les commentaires d'Abdi n'étaient point faits pour les améliorer.

Cependant, depuis notre départ de l'île Hanich, tout allait à souhait : la brise se maintenait favorable, le moteur et sa pompe avaient renoncé à leurs caprices et le poisson abondait à la ligne traînante. Enfin, une troupe de marsouins nous fit escorte pendant deux jours. La nuit, je les voyais filer dans l'eau phosphorescente empanachés d'un sillage de feux.

Un matin, au cours d'une sarabande effrénée, avec d'étonnants sauts en chandelle, l'un d'eux, un jeune, tomba sur le gaillard d'avant, renversant le mousse qui enfournait le pain dans la « moufa ». Ce fut une ovation de rires et de battements de mains autour de ce jeune imprudent. Abdi le saisit et essaya de le tenir dans ses bras à la manière d'un bébé, mais, d'un violent coup de queue, il se

dégagea : il plongea au milieu de la troupe et continua à batifoler autour du bateau sans paraître le moins du monde effrayé de son aventure. Peu après, la bande s'éloigna vers le nord-est, dans la route étincelante que le soleil levant trace sur une mer calme.

Tout le monde tomba d'accord pour interpréter l'incident au mieux de nos espérances. Les dauphins, amis des hommes, comme chacun sait, portent bonheur à ceux qu'ils accompagnent. Aussi, aucun marin ne voudrait-il leur faire de mal. D'ailleurs, quand on a vu ces gentils animaux familiers et confiants, il faut être une brute pour les massacrer, à moins d'être un pêcheur de nos côtes européennes qui s'estime en état de légitime défense contre ces destructeurs de filets.

Vers midi, le vent qui ne cessait de mollir nous envoya sa dernière risée, les voiles fasyèrent et ce fut le calme plat sous un zénith bleu pâle où le soleil ardaît comme un brasier. Autour de nous, une brume légère, un impondérable poudroïement lumineux, confondaient la mer et le ciel. Je mis la machine en route, mais je n'amenai pas la misaine pour profiter de son ombre. Le vent de la vitesse la gonflait un peu et, demi-nu sous la ralingue, je recevais ainsi un peu de fraîcheur, tandis que Mola me servait une bonite à la chair juteuse et un gratin de macaroni, car en ce temps-là le fromage de gruyère ne se pesait pas encore sur un trébuchet de peseur d'or. Le vin de Chianti, pétillant et fruité, n'étant pas aussi frais que je l'eusse souhaité, je me trouvais très à plaindre... Le régime des pommes de terre et de l'eau javellisée me font aujourd'hui sentir le véritable prix de la « victoire ».

Au coucher du soleil, les étranges montagnes volcaniques de Bérénice, surgies à l'horizon sur un ciel rouge et or, me permirent de fixer ma position, puis ce flamboïement vira au violet et les derniers rayons du soleil disparu traversèrent le ciel comme des arches immenses. Derrière nous, la nuit bleue montait de la mer. Brusquement, la féerie s'éteignit et les étoiles apparurent comme une nuée d'étincelles après une flambée restent suspendues dans l'espace transparent.

C'étaient déjà les nuits magnifiques d'Égypte ; nous avions dépassé le tropique du Cancer ; l'air était léger, plus frais, mais, le matin, la rosée ruisselait sur le pont.

Au lever du jour, la côte d'Arabie apparut sur une mer irisée comme une nacre précieuse, avec ses plages blanches et ses déserts qui montent doucement vers les plateaux de granit rose et, plus loin encore, le fantastique chaos des montagnes volcaniques.

J'avais oublié mes sombres pressentiments, repris par la magie de ces paysages aux couleurs irréelles où semble demeurer la légende fabuleuse.

Quel affreux réveil à ce rêve, quand il faut prévoir le hideux petit vapeur, le garde-côte avec ses argousins !

Je fis donc en sorte d'éviter les fâcheuses rencontres en m'écartant de la route ordinaire des navires et je retrouvai, dans le dédale des bancs de madrépores, les passes sinueuses où l'eau limpide et calme laisse voir les forêts de coraux et toute la magnifique vie aquatique. Chaque île retrouvée me rappelait la joie de sa découverte au temps de mes premiers voyages et, comme j'étais en avance, je les visitai presque toutes. Je ne veux pas fatiguer le lecteur du récit de ce pèlerinage qui répéterait ce que j'ai si souvent décrit dans mes autres livres.

J'employai donc la semaine qui précédait le jour du rendez-vous à parcourir moins de cent cinquante milles et, comme toujours quand on se sait en avance, je faillis être en retard.

Les deux barques de Stavro étaient déjà depuis la veille à l'île Tiran quand j'y arrivai au début de la matinée. Gorgis l'accompagnait; il était redevenu l'ancien marin. Plus rien ne subsistait de l'élégant monsieur cossu, aux lourdes breloques d'or massif sur des gilets d'étoffe anglaise. Nu-pieds, en bras de chemise, souquant sur les avirons comme au temps où il portait les amarres dans le canal. Le gros solitaire à son doigt faisait un étrange contraste sur sa main plébéienne. Sa figure commune, déjà hâlée par trois jours de mer, avec son menton et ses joues mal rasés, achevaient de le rendre à son naturel, ce naturel qu'il avait dû chasser pour avoir pignon sur rue et tenir son rôle de riche bourgeois, mais qu'il laissait revenir au galop, avec une joie enfantine, chaque fois qu'il pouvait s'évader de ses contraintes de parvenu.

Son métier de contrebandier lui plaisait, non point uniquement par intérêt, comme il l'affirmait, se croyant sincère, mais parce qu'il trouvait le moyen de redevenir de temps à autre ce qu'il était par nature : un matelot un peu pirate, comme le furent ses ancêtres changés par le sublime Homère. De plus, l'objet de cette contrebande, le haschich, avait à ses yeux le caractère en quelque sorte sacré de tout ce qui vient du sol natal. Il représentait pour lui la vie de la ferme sur ces hautes terres du Péloponnèse. Il revoyait le vert sombre des cultures de chanvre indien, où les fichus rouges et jaunes des fillettes émergent comme de grosses fleurs. Il les entendait chanter à plusieurs voix des cantiques très vieux, en

arrachant les plantes mâles, pour que la fleur infécondée laisse, sur les feuilles, la précieuse résine dispensatrice de rêve et d'illusion.

J'avais connu moi-même la vie patriarcale de la ferme de Stavro chez son oncle, avec ses jolies servantes en jupe froncée courant pieds nus sur les dalles usées par leurs aïeules, toutes pareilles, depuis le temps fabuleux où elles étendaient les étoffes de lin sur les plages ensoleillées au pays de Nausicaa. J'avais assisté aux rites séculaires de la préparation du haschich avec le pope Manoli, soutane retroussée, qui donnait un coup de main. Je comprenais ainsi que Gorgis ne se sentît nullement délinquant en portant à travers les barrières douanières, contre règlements et lois, une drogue qui était née là-bas à l'air vif des montagnes, dans ces champs couleur d'émeraude où voltigent comme des papillons les fichus multicolores des fillettes. J'éprouvais un peu le même sentiment, dans une sourde révolte à penser que des imbéciles nous pussent appeler « trafiquants de stupéfiants ».

Que ne gardaient-ils exclusivement ce terme pour les sinistres pourvoyeurs de poisons chimiques qui hantent les pissotières, les bars de nuit et les lieux de débauche !

J'allais, hélas ! être contraint de me faire le complice de cette contrebande abjecte non seulement par son objet néfaste, mais par l'abjection même de son adversaire, cette police des mœurs qui se vautre dans l'ordure sous prétexte de l'épurer.

Quand Gorgis eut pris livraison des cent tanikas que j'avais apportées, il me sembla gêné quand je lui demandai vers quelle époque il voulait le reste.

– Je ne puis vous dire ; votre marchandise s'altère à la chaleur. Elle est vieille de plusieurs années, et je me demande comment va être celle-ci ?

– Ouvrez une tanika et rendez-vous compte.

– Je n'ai pas besoin d'être convaincu, je vous répète seulement ce que me disent les clients. Ils font les difficiles à cause de la vogue de la cocaïne et de l'héroïne, bien plus faciles à transporter et d'un usage infiniment plus commode.

Stavro se tenait à l'écart et de temps en temps hochait la tête avec une mine contrite, comme s'il eût repoussé les propos de son ami. Certainement, les deux compères avaient à me dire des choses délicates et ne savaient comment entrer en matière.

– En somme, repris-je, il s'agit d'une concurrence inattendue des produits nouveaux auxquels vous venez de faire allusion ?

– Oui, et d'une très dangereuse concurrence si nous nous laissons devancer.

– Voulez-vous dire qu'il vous faille substituer la coco au haschich?

– Ah ça, jamais ! s'exclamèrent-ils tous deux ensemble.

Ce fut le cri du cœur qui me fit comprendre que ni l'un ni l'autre n'envisageait de gaieté de cœur l'intrusion de ces drogues dans leur commerce.

– Cependant, si comme vous dites le haschich ne se vend plus...

– Il se vend et se vendra toujours, le fellah est réfractaire à ces saletés de pharmacien ; il lui faudra toujours son narguilé, qu'il fume depuis le temps des pharaons, mais si nous voulons obliger les revendeurs à acheter le stock qui vous reste avant qu'il soit fichu, il faudra leur fournir un peu de l'autre « chose ».

Gorgis répugnait à prononcer les noms de cocaïne et d'héroïne, comme s'il en eût été honteux.

– D'abord, repris-je, mon stock n'est nullement fichu, il peut se conserver indéfiniment, ensuite je n'ai aucun moyen de me procurer les drogues en question.

– Je les ai... enfin, elles sont en Allemagne aux usines Merck, mais elles ne peuvent pas s'expédier clandestinement. Il faudrait que la fabrique les adressât à un port où leur transit n'est pas prohibé et je crois Djibouti dans ce cas.

– C'est possible; en admettant que je réussisse à obtenir leur embarquement sur mon bateau, je serai ensuite l'objet d'une surveillance étroite. Non, je ne me sens pas le moindre goût pour ce genre de contrebande.

– Moi non plus, croyez-le, mais si nous n'y venons pas, votre haschich est invendable. Tous mes concurrents vendent le leur en même temps que les nouveaux produits. Il faut en faire autant ou tout perdre.

Je n'eus pas le courage de renoncer à l'espoir de nouveaux voyages et de perdre bêtement un pareil capital. Peut-être était-ce là le malheur que j'avais pressenti. Stavro m'expliqua qu'il s'agissait en somme d'une petite affaire (environ cent kilos de cocaïne et d'héroïne), grâce à laquelle il pourrait me prendre tout mon stock à raison de trois livres l'oke (un kilo deux cents grammes). Je finis par céder.

Les deux barques dressèrent leurs voiles et filèrent vers le golfe de Suez. Les risques maintenant étaient pour elles, j'étais affranchi de tous soucis

N'ayant plus rien à redouter, je pris la route des vapeurs dans l'axe de la mer Rouge et, vent arrière, je cinglai vers Djibouti.

X

Après huit jours de belle navigation vent arrière, j'aperçus l'archipel Hanich. Je l'atteignis au coucher du soleil, alors que le vent mollissait rapidement. Craignant le calme et les courants contraires qui allaient me forcer à marcher au moteur, je préférerai ménager le peu de mazout qui me restait encore tout en donnant à mes hommes et à moi-même une nuit de repos. L'idée de profiter de cette escale pour visiter avec attention la plage où le nègre « sorti de la mer avait atterri fut peut-être la véritable raison qui me décida.

Dès le matin, j'allai à terre avec deux hommes et nous suivîmes la grève jusqu'à la hutte abandonnée des deux Soudanais. Le sable laissé à découvert depuis la dernière grande marée de nouvelle lune ne portait aucune trace. L'île n'avait donc pas été visitée depuis notre précédent passage. Plus à l'intérieur le vent avait tout effacé. J'allais m'en retourner quand Kadigueta, parti assez loin vers la pointe est de l'île, me fit des signes. J'y courus et il me montra un petit sac de cuir déjà décoloré par l'intense lumière du soleil. Le vent l'avait laissé à découvert contre un petit épaulement ainsi qu'il s'en trouve derrière chaque obstacle qui arrête le sable emporté par le vent. Il était vide et ouvert d'une entaille sur la face qui était restée enfouie.

Avait-il appartenu au fugitif? C'était peu probable, étant du modèle que les femmes européennes portent à la main. La monture semblait être en argent, mais il ne contenait rien qui permît d'en identifier l'origine.

Des initiales frappées dans l'épaisseur du cuir se distinguaient encore en dépit de la peau toute racornie sur la face entaillée. Un A et un W sans aucun doute. J'emportai cette épave comme l'eût fait tout marin qui ramasse tout ce qu'il trouve sur une grève, mais peut-être avec l'idée d'utiliser un jour la monture... instinct de chiffonnier que nous avons presque tous.

De leur côté, mes matelots étaient chargés d'un bric-à-brac de choses inutilisables, mais qui, toutes, avaient ce prestige d'une mystérieuse histoire qui donne tant d'attrait aux épaves.

J'étais donc loin de soupçonner la moindre relation entre le nègre mystérieux et cette sacoche rejetée par la mer avec les caisses vides, les fioles et les vieux balais.

J'aurais voulu retrouver la ceinture de sauvetage, mais sans doute avait-elle été reprise par la marée. Remonté à bord, je jetai ma trouvaille dans mon coffre et déjà je n'y pensais plus quand je donnai l'ordre d'appareiller.

Deux jours après, nous entrions à Obock. Je dus y séjourner plus que je ne le souhaitais à cause de mes hommes qui, tous, après un mois et demi d'absence, voulaient revoir leur femme et leurs chèvres. Enfin, au bout de trois longues journées, tous étant de retour, j'appareillai pour Djibouti.

Aussitôt débarqué, j'allai chez Marill savoir des nouvelles, c'est-à-dire écouter le résumé des cancans et des menus faits divers du mois. En entrant, j'eus la surprise d'apercevoir dans la pénombre du bureau un nègre gribouillant des registres. Quand il leva la tête pour me dire que son patron était au plateau, c'est-à-dire dans le quartier de la Gare, chez je ne sais plus qui, à un bridge, il me sembla reconnaître cette face camuse sans pouvoir cependant préciser où je l'avais déjà vue.

Lui, craignant sans doute de dangereux rappels de mémoire, s'empressa de prévenir le danger en prenant l'initiative de l'attaque ou plutôt, en l'espèce, de la défense.

– Vous ne me reconnaissez pas, monsieur de Monfreid ? Je suis Joseph Eibou. Peut-être mon nom ne vous dit rien, car vous l'ignoriez quand vous m'avez sauvé du pénitencier d'Assab.

– Ah ! ah ! c'est toi qui es aussi venu à bord de mon bateau à Suez, mais tu t'appelais autrement alors... Comment était-ce donc ?

– Oui, c'était bien moi, et je vous assure que si je n'avais pas compris à temps quel rôle infâme on voulait me faire jouer, si par ma faute vous aviez des ennuis, j'aurais été désespéré... Quand j'ai été envoyé sur votre bateau, j'ignorais de qui il s'agissait. En vous voyant, j'ai été si honteux de ce que j'allais faire que j'ai perdu la tête et je vous ai raconté une histoire dans l'espoir que je partirais avec vous.

– Ce n'était donc pas ton intention en venant à mon bord ?

– Non, j'ai eu cette idée pour échapper aux représailles de ceux qui m'envoyaient vous espionner.

– Et qui donc avais-je l'honneur d'intéresser ?

– M. Trochanis et probablement aussi la police où il a des amis... enfin, où il en avait, car je crois qu'il est maintenant en prison...

– Comment étais-tu donc à cette époque à Suez et en si honorable

compagnie?

– Que voulez-vous, j'étais à Djibouti sans travail qui me convînt... Je suis instruit, j'ai tenu les livres et la comptabilité de la plus grande maison d'exportation de Massawa...

– Oui, oui, je sais, la comptabilité mène à tout avec la manière de s'en servir, mais arrivons à Trochanis.

– Donc, je ne pouvais continuer à classer les cuirs pour trois francs par jour avec quatre enfants, alors j'ai accepté de suivre ce monsieur comme secrétaire. Il me donnait dix livres par mois.

– Évidemment, à ce prix-là, on peut vendre père et mère.

– Oh ! monsieur de Monfreid, comme vous me jugez mal ! La misère est mauvaise conseillère, mais quand on croit en Dieu on doit compter avec la conscience. Jamais je n'oublierai le bien que vous m'avez fait. Si j'ai été quelquefois coupable, j'en demande pardon à Dieu, mais je n'ai pas à me reprocher d'ingratitude envers vous...

Alors, très habilement, il me cita des exemples probablement imaginaires où il avait déjoué les plans machiavéliques de la bande Trochanis.

La fatalité avait voulu que Marill fût absent, pour donner le temps à ce misérable de diluer mon aversion dans la pitié envers un pauvre diable qui se débrouille comme il peut pour élever sa famille.

Me sentant ébranlé, j'eus une inconsciente réaction de défense et je tentai un coup de sonde décisif.

– Très bien, laissons le passé déjà ancien, mais dis-moi donc pourquoi tu as embarqué sur le *Vauchuse* ?

– Moi ! Je n'ai pas quitté Djibouti, je vous le jure ; demandez à M. Repici qui m'a placé chez M. Marill.

Le « je vous le jure » était de trop et de plus il me sembla devenir brusquement grisâtre, ce qui est la manière de pâlir des nègres.

Je fus tenté de lui servir l'histoire de « l'homme sorti de la mer » et de lui affirmer, en pleine figure, que le nacouda auquel il avait demandé le feu l'avait identifié; mais je craignis de détruire ainsi une arme précieuse en lui faisant savoir que je la possédais.

Si Eibou était bien l'homme en question, il se mettrait aussitôt sur la défensive et je perdrais ainsi toute chance d'endormir sa méfiance. Et s'il ne l'était point, la révélation de cette histoire

pouvait brouiller à jamais la piste qui peut-être, un jour, me conduirait à la vérité.

Eibou, tout ému de l'alerte, respira quand il me vit hésiter à poursuivre dans un sens aussi dangereux et, à la faveur de cette émotion, il parvint à verser une larme furtive, comme s'il eût été ulcéré d'une douloureuse injustice. Il reprit sur le mode larmoyant ses protestations de reconnaissance et de dévouement, me suppliant de ne point lui faire perdre sa place chez mon ami Marill.

Je ne fus pas complètement dupe de cet étalage de bons sentiments, mais je me dis qu'un homme de cette sorte, acculé à la misère, chercherait infailliblement à tirer parti du peu qu'il savait de mes affaires. Le danger n'était pas grand, pensais-je, puisque ma contrebande ne lésait en rien les intérêts de la colonie et que, d'ailleurs, son prétendu mystère était le secret de Polichinelle. Mais il ne faut jamais dédaigner un ennemi, si négligeable soit-il ; peut-être même doit-on le redouter d'autant plus qu'il est obscur.

Quand Marill arriva, je ne lui parlai donc pas de son nouveau comptable.

Installé dans son petit bureau, je lui racontai ce que Gorgis m'avait appris au sujet de la concurrence des produits chimiques et je lui demandai si le transit en était libre. Il crut pouvoir me l'affirmer, aucun arrêté, à sa connaissance, n'ayant modifié les dispositions de la loi de juin 1887. Nous discutâmes ensuite sur les moyens d'obtenir l'attestation demandée par l'usine allemande sans éveiller la curiosité de l'administration. Nous tombâmes d'accord sur la nécessité d'une extrême prudence.

Au début de notre entretien, Joseph Eibou avait ostensiblement quitté le bureau voisin où il avait sa table en emportant une liasse de déclarations en douane, comme s'il fût allé régler une formalité courante. Un petit magasin où Marill entreposait les ballotins de café destinés à la clientèle bourgeoise donnait sous la même véranda et une simple cloison de bois le séparait du bureau personnel de Marill. J'ai tout lieu de croire qu'Eibou y entra et écouta notre conversation, d'abord sans autre but que de savoir si je ne le desservais pas auprès du patron, mais l'objet de notre entretien dut lui paraître autrement intéressant et il n'en perdit pas un mot.

Avant de quitter Marill, je fis allusion à son nouveau comptable en lui conseillant une grande prudence. Bien entendu, je ne lui parlai pas de mes précédentes rencontres avec lui à Assab et à Suez, ni de l'étrange aventure de l'île Djebel Zukur. Il fut donc un peu surpris de mes réticences et de mes doutes sur la loyauté d'un

employé dont il était satisfait et qu'il avait jugé parfaitement dévoué à ses intérêts.

Repici, de son côté, me parla de Joseph Eibou avec sympathie. Qu'il eût mal débuté et fait des métiers assez louches, ceci n'était point discutable, mais la mentalité indigène comporte une telle part d'irresponsabilité qu'il ne faut point la juger selon notre conscience.

Un Noir mêlé à la vie européenne est presque toujours dévoyé par son incapacité à comprendre nos points de vue moraux. Il agit alors machinalement, laissant aux Blancs qui le commandent la responsabilité de ses actions. Dans ces conditions, il perd le sens du bien et du mal, de ce fait on l'imagine amoral. Beaucoup de coloniaux confondent ainsi le nègre civilisé avec le sauvage qui, lui, n'est pas amoral : il a une autre morale, voilà tout. Tandis que son congénère « évolué » n'a rien, hors l'art de mentir.

Pendant mes courtes escales à Djibouti, j'habitais une petite chambre tout en haut d'une mesure vide en face de chez Marill. C'est là que Joseph vint me voir, le soir même, pour me remercier de ne l'avoir point desservi auprès de son patron. Pour mieux m'attendrir et se montrer sous le jour rassurant du père de famille, il avait amené ses deux enfants, deux négrillons de six et huit ans, vêtus à l'européenne, coiffés d'énormes casques coloniaux et qu'il était très fier d'envoyer à l'école de la Mission catholique.

Je me laissai prendre, me disant qu'après tout je l'avais jugé sur des apparences sans tenir compte de sa mentalité de nègre, et ainsi s'effaça la méfiance qui aurait pu me défendre contre ce misérable.

Ce Joseph Eibou avait un aspect répugnant, ce qu'on appelle une « sale bête », d'autant plus qu'il était borgne. De très braves gens peuvent être borgnes, mais le regard de cet œil unique a toujours quelque chose d'inquiétant. Il semble qu'il faille les deux yeux pour réaliser l'expression, bonne ou mauvaise, qui affirme la qualité de l'individu.

Ce Joseph était intelligent et chez les indigènes en servitude c'est plus souvent un danger qu'un avantage. Cependant, celui-ci me parut l'être assez pour comprendre qu'il avait intérêt à m'être dévoué, d'autant plus que je ne doutais pas qu'il me jugeât très différent de l'Européen tel que le conçoit l'indigène. Mais je me trompais en le confondant avec les indigènes auxquels j'avais affaire, c'est-à-dire des hommes non encore corrompus par le contact des Blancs.

1 *La Cargaison enchantée, op. cit.*

XI

Pendant ce court séjour à Djibouti, j'appris l'étrange histoire d'une demoiselle disparue mystérieusement du *Vaucluse* la nuit qui suivit son départ de Djibouti. Voici à peu près ce qui se disait : quand Mlle Wolf embarqua sur le *Vaucluse*, l'agent local la conduisit à bord avec sa vedette, pour lui éviter la traversée de la ville et ne pas éveiller à nouveau la curiosité.

Comme on le pense, elle fut présentée au commandant et entourée de tous les égards dus à une passagère de choix. La jeune fille semblait maintenant heureuse de ce retour en France et M. de la Houssardière ne désespéra pas de rentrer en grâce à la faveur du désœuvrement de ces dix jours de traversée.

Le navire partit à la tombée de la nuit, et passa par le travers d'Obock vers les huit heures pendant que je dînais sur ma terrasse, ainsi que je l'ai conté au début de cette histoire.

Vers les minuit, un peu avant de doubler le feu d'Abou Aïl qui marque l'extrémité est de l'archipel Hanich, le veilleur aperçut Mlle Wolf en pyjama sur le pont, à cette heure désert. La chaleur expliquait suffisamment cette tardive promenade pour qu'il n'y vît rien que de très naturel.

Un instant après, dans la coursive où donnait la cabine de luxe de M. l'agent général, il rencontra celui-ci et lui signala la présence de Mlle Wolf sur le pont. Vaguement inquiet, il partit à sa recherche et, ne la trouvant pas, pria le veilleur de l'accompagner à sa cabine pour savoir si elle s'y trouvait.

Après avoir frappé à plusieurs reprises, M. de la Houssardière se décida à user de son passe-partout mais le verrou intérieur était mis. Sérieusement inquiet cette fois, on enfonça la porte.

La cabine était vide, le hublot était ouvert et le contenu de la mallette jeté pêle-mêle sur le divan.

Il fallait donc que la malheureuse se soit précipitée à la mer puisque le verrou était mis. M. de la Houssardière aperçut le cahier où la jeune fille écrivait son journal. Il envoya le veilleur chercher le commandant et, fébrilement, le feuilleta, saisi tout à coup par la terreur que sa déplorable aventure du *Neptune* n'y fût contée.

Sans doute trouva-t-il ce qu'il cherchait : il arracha les trois pages

accusatrices et les lança à la mer juste au moment de l'arrivée du commandant.

L'enquête démontra que nul ne manquait à bord, sauf la malheureuse passagère. L'hypothèse du suicide était donc la seule acceptable et d'autant mieux qu'elle se confirmait par la prétendue folie de la jeune fille. Telle fut donc la conclusion du rapport en mer.

Sur le moment, trop préoccupé par mes affaires, cette histoire ne me suggéra aucun soupçon. Je ne pouvais encore imaginer qu'elle pût être liée à la mystérieuse apparition de l'homme sorti de la mer, ni à ce vieux sac à main trouvé sur l'île Djebel Zukur.

D'ailleurs, le suicide de la passagère admis comme une certitude coupait court à tout commentaire.

Je n'eus guère le temps de m'attarder à ce fait divers, pressé de monter à Diré Daoua où m'appelaient les affaires de ma minoterie récemment achetée à Repici et que dirigeait en mon absence un certain Marcel Korn dont je reparlerai en son temps. J'avais hâte de voir comment ce jeune homme s'était débrouillé en mon absence et puis la nostalgie de mon jardin m'avait si souvent hanté devant les déserts torrides qui bordent la mer Rouge que je voulais me retremper un peu dans sa sereine ambiance. Malheureusement, une lettre pressante de Gorgis m'obligea à interrompre mon séjour et à retourner à Djibouti tenter, sans tarder davantage, d'obtenir le permis de transit des stupéfiants ou plus exactement l'attestation qu'il était autorisé au port de Djibouti.

Je descendis comme d'habitude chez Marill. L'*Altair* était au lagon de l'île Moucha où je pouvais le laisser quel que soit le temps. Là, épontillé sur le sable, il restait au sec entre deux marées de vives eaux. De plus, ce mouillage au milieu d'une île déserte, à six milles de Djibouti, évitait à mon équipage les tentations des mokayas où curieux et bavards ne manquent pas. Mes hommes d'ailleurs, tous fort peu civilisés, se plaisaient mieux en ce lieu sauvage et plusieurs d'entre eux y avaient même fait venir leurs chèvres pour y paître l'herbe éphémère des dernières pluies.

Marill m'apprit incidemment, au cours du dîner, que Joseph Eibou l'avait quitté deux jours après mon départ pour Diré Daoua.

Il avait trouvé, me dit-il, une place de scribe au Secrétariat général, à des appointements bien supérieurs à ceux qu'il touchait chez lui. Il l'avait laissé partir de bonne grâce, ayant sous la main un comptable italien qui, à l'occasion, pourrait diriger son affaire et lui permettre de prendre un congé en France.

Je n'ajoutai aucune importance à ce changement et je ne me préoccupai pas de l'exception faite en faveur de ce nègre, dont l'entrée au gouvernement était une sorte de passe-droit. La seule chose qui m'intéressât, pour l'instant, était de savoir si la loi de juin 1887 sur le transit des stupéfiants n'avait pas été abrogée. Mon associé d'Egypte m'avait dit, en effet, qu'il me faudrait présenter à l'usine de produits chimiques un document officiel attestant que ladite loi autorisait le transit à Djibouti.

Je voulus d'abord connaître le texte de cette loi et, dans ce but, j'allai au bureau des archives où sont conservées les collections du *Journal officiel*. J'y trouvai Joseph précisément préposé à ce service. Il m'accueillit avec des protestations de gratitude et s'empressa de chercher ce que je désirais. Il comprit naturellement pourquoi je m'intéressais à cette loi sur les stupéfiants, et me dit d'un ton confidentiel :

– Soyez prudent, car si le gouverneur se doutait que cette loi puisse vous être utile, il prendrait aussitôt un arrêté pour l'abroger.

La réflexion était plausible et je compris à quoi j'allais m'exposer en sollicitant ouvertement la déclaration exigée par l'usine allemande. Je pensai alors me servir de Joseph pour l'obtenir indirectement et je me félicitai de l'avoir ménagé le jour où, d'un mot, je pouvais lui faire perdre sa place. Il me parut tellement désireux de prouver sa reconnaissance que je n'hésitai pas à lui proposer de m'aider. D'ailleurs, quel intérêt aurait-il eu à me nuire?

– Il me faut, lui dis-je, obtenir une lettre officielle avec le cachet du gouvernement ou toute autre marque d'authenticité, qui atteste la liberté du transit des stupéfiants conformément à la loi de juin 1887.

Il hocha la tête pour marquer combien une telle collaboration lui semblait délicate et mettre ainsi très haut le prix de ses services; je m'empressai alors d'ajouter:

– Bien entendu, si, pour avoir ce document avec toute la discrétion nécessaire, il faut graisser les engrenages, je te donne carte blanche.

– Oui, en effet, je crois qu'il faudra...

– Mais comment vas-tu t'y prendre?

Il eut un fin sourire en me regardant avec son œil unique et ce regard de reptile me donna le frisson. J'eus le pressentiment d'un danger, mais je surmontai cette faiblesse. Il fallait agir vite, sans m'attarder à supputer les risques possibles. Au but d'abord, après

quoi j'aurais le loisir de faire face aux difficultés si toutefois il en surgissait.

Après un silence, Joseph me dit, toujours souriant :

– Ne vous inquiétez pas, j'ai deux amis au cabinet du gouverneur : un Sénégalais et un Annamite. Je peux compter sur eux, car je leur ai rendu service et surtout ils savent qu'il me serait possible de leur faire beaucoup de mal.

– Oui, échange de bons procédés.

Je quittai ce répugnant personnage, écœuré malgré moi, et assez perplexe entre la crainte et le désir d'arriver à mon but.

Le soir, alors que j'allais me coucher, on m'appela dans l'obscurité de la rue et je me penchai à la fenêtre : c'était Joseph. Il monta, vêtu cette fois en indigène pour n'être pas reconnu, me dit-il, et son air mystérieux de conspirateur m'amusa comme un enfantillage.

– J'ai vu mes camarades, commença-t-il à voix basse, bien que nous fussions parfaitement isolés en haut d'une maison vide, sans aucun voisin. Ils m'ont promis d'obtenir cette lettre, mais ils veulent deux cents francs chacun ; moi, bien entendu, je ne veux rien, je suis trop heureux de vous rendre service...

– C'est entendu, mon garçon, mais je ne te serai pas moins obligé en te donnant aussi ta part ; tu as de la famille...

– Hélas ! si vous saviez comme les enfants coûtent cher ! Parce que nous sommes nègres, on imagine que nous devons vivre pour rien ou à peu près, avec une poignée de riz et une galette de dourah... Et cependant, moi, je fais plus de travail qu'un Blanc...

– C'est en effet une injustice, aussi suis-je bien aise de la réparer un peu. Donc, si tu m'obtiens la lettre que je désire, je te donnerai mille francs. Débrouille-toi avec tes amis...

Le lendemain, je dus encore une fois monter à Diré Daoua pour les affaires du moulin. Deux jours après, je recevais de Djibouti une lettre recommandée à remettre en main propre où je reconnus l'écriture d'Eibou. La grande enveloppe était assez lourde à cause, sans doute, de la fameuse lettre officielle. Je l'ouvris et j'y trouvai deux feuilles blanches à l'en-tête du cabinet du gouverneur portant au bas le cachet officiel. Une lettre y était jointe, ainsi conçue :

« Cher Monsieur de Monfreid,

« Je vous envoie les papiers que vous m'avez demandés et je vous serais reconnaissant de m'envoyer les mille francs que vous m'avez promis.

JOSEPH. »

J'eus d'abord un mouvement de colère; ce nègre me prenait vraiment trop facilement pour un imbécile. Cependant, je me calmai en réfléchissant qu'il avait peut-être trouvé plus simple de me laisser le soin d'écrire moi-même la lettre en question puisqu'elle serait authentifiée par les cachets. Il ne s'était pas rendu compte, pensais-je, du danger de faire une manière de faux, bien inutile quand il suffisait de donner simplement la preuve d'un état de choses exact.

Ce point de vue, d' ailleurs, pouvait écarter tout scrupule puisque le but n'était pas de tromper sur le fond, mais simplement de laisser le gouverneur dans l'ignorance de l'intérêt que je prenais à l'existence de la loi. Mais si d'une part on pouvait admettre, en toute conscience, ce subterfuge, d'autre part, je sentais qu'il pouvait être exploité contre moi dans un pays où la justice est au service des intérêts personnels et du bon plaisir du gouverneur ; et, comme chacun sait, M. Chapon-Bessac avait juré ma mort.

Je ne sais pourquoi je ne répondis pas à la lettre de Joseph. Il n'y eut de ma part aucune prudence, ne pouvant imaginer qu'il pût y avoir quelque piège. Non, ce fut simple négligence, du moins pensai-je. D'ailleurs, je devais descendre à Djibouti où il serait plus simple de régler l'affaire verbalement.

Le soir de mon arrivée, environ trois jours après la lettre en question, j'envoyai chercher Joseph chez lui. Il parut tout surpris que ces papiers timbrés ne m'eussent pas satisfait et, devant mes reproches, il feignit d'avoir mal compris ce que je lui demandais, promettant d'obtenir la lettre le lendemain. Justement, le gouverneur Chapon allait partir en congé et, dans le désordre de la transmission de service, il serait facile de glisser le document au milieu des circulaires qu'il signait sans regarder. Je lui objectai que le secrétaire indigène risquait gros, mais Joseph haussa les épaules en m'assurant qu'il ne s'en rendrait pas compte et que, d'ailleurs, je saurais récompenser les aléas de ce risque.

En effet, le lendemain je reçus la pièce demandée, conforme au texte dont je lui avais remis la minute, mais elle n'était pas signée du gouverneur même, elle portait un paraphe illisible au-dessus de

la rubrique « par procuration ». Je ne crus pas devoir insister pour reconnaître l'identité de ce fondé de pouvoir, me doutant vaguement que le secrétaire ou Joseph lui-même avait dû prendre quelques initiatives. L'essentiel était que le document ait été enregistré et son numéro d'ordre me le confirmait. Évidemment, ce numéro pouvait être également de fantaisie, mais après tout je n'avais pas à m'en soucier.

Je partis peu de temps après pour l'Europe et à Darmstadt, sur la foi de la lettre officielle, la fabrique consentit à expédier quatre-vingt-dix kilos de cocaïne et cent kilos d'héroïne à destination de Djibouti.

Le document attestant la validité de la loi sur le transit resta entre les mains de la direction comme pièce justificative de la régularité de l'envoi.

XII

En revenant d'Allemagne, je m'arrêtai quelques jours chez moi, à Neuilly, où j'avais acheté une petite villa au goût de ma femme. Elle y était venue six mois auparavant refaire sa santé fort ébranlée par cinq étés successifs à Obock. Elle devait me rejoindre à Diré Daoua où le climat tempéré des hauts plateaux lui serait plus favorable. C'est pendant ce séjour que je rencontrai le père de cette demoiselle Wolf, disparue en mer alors qu'elle rentrait en France sur le *Vaucluse*. Le pauvre homme gardait l'espoir que le corps de sa fille aurait pu être rejeté par la mer.

Au moment où il apprit ce malheur, quand je fus questionné sur le sort probable d'un cadavre abandonné en mer aux environs de l'archipel Hanich, je n'eus pas le courage d'avouer qu'il serait immédiatement dévoré par les requins aussitôt qu'il remonterait en surface, et, dans ces mers chaudes, quelques heures suffisent.

Je crus moins cruel de lui laisser l'espoir de retrouver la dépouille de son enfant et, pour prolonger la durée de son illusion, je lui affirmai que les pêcheurs ont le respect des morts et qu'aucun d'eux ne laisserait sans sépulture un cadavre ou même des vestiges d'ossements humains. Ceci, d'ailleurs, était exact; ce qui ne l'était point, c'était la possibilité de trouver un noyé ailleurs que dans le ventre d'un requin. Sans doute lui avait-on déjà révélé cette cruelle réalité, car il m'en fit l'objection.

Je dus la combattre avec d'irréfutables arguments techniques qui expliquaient qu'en certains parages, un cadavre, pendant le temps où il demeure profondément immergé, donc hors d'atteinte des requins, peut être emporté par les courants et rejeté brusquement à la côte.

Réconforté par cet espoir, il ne parlait de rien de moins que d'affréter un navire et de promettre une forte prime à qui trouverait les restes de sa fille. Je m'empressai de le dissuader, cette prime l'exposant à l'embarras du choix entre un trop grand nombre de squelettes. Je lui promis d'alerter tout simplement les pêcheurs que je connaissais pour recueillir discrètement tous renseignements utiles. Il me remercia de ces mensonges par une lettre touchante, mais je n'en eus point de remords, en voyant combien ils avaient

adouci la douleur du père.

Bien que convaincu de l'inutilité de toute recherche, je tins parole en chargeant Ragueh, le pêcheur de requins d'Obock, qui souvent allait pêcher jusqu'au-delà du cap Rakmat, de me tenir au courant de tout ce qu'il pourrait apprendre. Je lui promis une bonne récompense, le sachant incapable d'une sinistre supercherie. Bien entendu, les mois passèrent sans que j'entendisse parler de rien.

Quand ce pauvre homme vint me voir à mon passage à Paris, je dus lui avouer que tout espoir me semblait perdu, mais sa douleur déjà ancienne lui permettait maintenant de supporter la cruelle déception. Cependant, il ne se résigna pas et je compris qu'il me taxait de négligence. Emporté par la colère, il me révéla ce que lui avaient appris les dernières lettres de sa fille relativement au rôle assez louche, selon lui, de l'agent général des Messageries africaines. Dans son exaltation, il allait jusqu'à l'accuser, sinon d'avoir tué sa fille, du moins d'avoir été l'instigateur du crime.

Lui seul, disait-il, avait intérêt à la faire disparaître. Qui donc avait pu arracher les feuillets de son journal intime juste au jour où il avait tenté de la violer (*sic*), ainsi que le lui avait appris une lettre expédiée de Suez par l'agent consulaire? Pourquoi n'avait-on pas retrouvé son sac à main, où elle enfermait ses bijoux et ses petits secrets de jeune fille? Pour faire croire à un vol, parbleu...

Je pensai aussitôt à ma trouvaille sur la plage de l'île Djebel Zukur.

– Comment était ce sac? lui demandai-je.

– Oh ! très ordinaire ! Je le lui avais acheté, avant son départ, un sac de cuir rouge, avec une monture en argent...

Ces derniers mots furent un trait de lumière qui illumina brusquement l'ombre où tâtonnaient mes doutes. J'eus la certitude qu'Eibou avait assassiné la jeune fille. Tout ce que je savais, par le récit du Soudanais, s'expliquait maintenant avec une inexorable logique. Comment n'avais-je pas compris plus tôt une chose aussi simple? Mais étais-je bien certain de n'en avoir pas eu l'intuition ? Seulement, tout comme l'intelligence a atrophié nos instincts, notre raison a étouffé l'intuition. Cependant, elle persiste à l'état latent, muette et oubliée, jusqu'au jour où une conjoncture imprévue y trouve sa résonance. Elle s'impose alors en certitude.

Je fus tenté de lui raconter toute l'histoire du Soudanais et de lui révéler ma trouvaille sur la plage de l'île Djebel Zukur, mais je craignais qu'il ne compromît par d'imprudentes initiatives le parti que je pourrais tirer de cette révélation.

XIII

En arrivant à Djibouti, je fus tout de suite accaparé par des préoccupations autrement plus graves que celle de pénétrer l'énigme du *Vauchuse*. D'ailleurs, Eibou était absent. Était-il parti ou l'avait-on éloigné à cause de mon retour ? Je le crus volontiers, bien que rien ne le justifîât, puisqu'il me croyait ignorant de sa conduite. Au fond, je n'étais pas fâché de cette absence qui ajournait un conflit peut-être dangereux en un moment où je jouais une aussi grosse partie. Les marchandises expédiées d'Allemagne me causaient de multiples soucis.

Un télégramme de Darmstadt m'avait informé qu'en l'absence de navire direct entre Hambourg et Djibouti, elles seraient transitées à Port-Saïd. Je n'imaginai pas sans terreur la surprise des autorités égyptiennes devant une telle quantité de produits si sévèrement prohibés et pourchassés qui, pour la première fois peut-être dans les annales douanières, voyageraient le plus naturellement du monde sous leur véritable nom.

Cependant, elles ne pouvaient être arrêtées, puisque le port destinataire était régulièrement ouvert à leur transit. Mais, devant un fait aussi sensationnel, il était à craindre que la douane égyptienne ne télégraphiât à celle de Djibouti pour la mettre en garde, à toutes fins utiles.

Aussitôt averti de ce malencontreux transit, je crus prudent de prévenir le danger en allant au-devant des difficultés. Il fallait préparer les esprits pour atténuer la surprise qu'allait causer cette étrange arrivée.

J'allai donc rendre visite à M. Hugonnier, alors chef de la douane, pour l'informer de l'opération douanière peu commune que j'allais bientôt devoir faire. Par bonheur, le télégramme d'Egypte n'était pas encore arrivé. Je pus ainsi semer en terrain vierge et présenter l'affaire sous son meilleur jour, en ayant l'air de lui demander conseil.

Hugonnier ressemblait physiquement au Prudhomme d'Henri Monnier et son esprit correspondait assez au personnage. Il avait des prétentions scientifiques de primaire, se croyant chimiste de génie. A part cela, un très brave homme.

Son appartement était un véritable capharnaüm, où il se livrait à

des expériences étranges dignes d'un alchimiste. Il ne prétendait pas à la transmutation des métaux, mais il cherchait de l'or dans tous les cailloux et les sables que lui apportaient mystérieusement les indigènes.

Rien ne dispose mieux un maniaque que l'intérêt qu'on prend à sa manie. Je m'extasiai donc sur ses travaux et pendant une heure je l'écoutai me développer ses théories.

Jamais personne ne lui avait prêté une attention aussi fervente. Il fut conquis et quand, après cette préparation, j'abordai mon affaire de transit de stupéfiants à destination de l'Arabie, elle lui parut toute simple et d'un intérêt bien médiocre, au regard des magnifiques espérances que lui donnaient les paillettes de mica qui constellent les sables des rivières dankalies.

– Les textes sont formels, conclut-il. Dans l'état actuel, rien ne s'oppose à l'opération, pourvu, bien entendu, qu'elle se fasse avec toutes les garanties prévues par la loi pour éviter la fraude, c'est-à-dire l'entrée sur le territoire.

– Je suis bien aise, lui répondis-je, d'avoir eu votre avis avant d'accepter ce transport, car, je vous l'avoue, si vous ne m'aviez pas donné l'assurance de n'avoir aucune difficulté douanière, j'aurais câblé mon refus...

– Mais non, mais non ! Vous êtes tout à fait dans votre droit. Et, si vous allez au Yémen, tâchez donc de me rapporter un peu de terre d'alluvion qui... etc.

Je lui promis tout ce qu'il voulut et nous nous quittâmes enchantés l'un de l'autre.

Le lendemain, un askari de la douane vint me prier de passer au bureau du chef. J'eus la sueur froide. Avait-il réfléchi ? Allait-il maintenant me créer des difficultés ?

Il y avait, en effet, un fait nouveau : le télégramme de la douane de Port-Saïd venait d'arriver. Quand j'entrai, M. Hugonnier me le montra, déployé sur son bureau, et, le frappant de sa grosse main velue, il scanda ses paroles.

– De quoi vont-ils se mêler ? Comme si nous ne savions pas notre métier !

– Et le gouverneur, risquai-je timidement, que pense-t-il ?

– Il peut penser ce qu'il voudra. Seul le chef de la douane a qualité pour décider, car moi je suis métropolitain et, dans l'application des lois fiscales, je ne relève que du ministre de

l'Intérieur.

Je me félicitai de ma visite de la veille. Si cette maudite dépêche l'eût touché auparavant, il l'aurait transmise au cabinet du gouverneur et envisagé la situation tout autrement ; sans aucun doute, il aurait soulevé toutes difficultés capables de retarder mon départ jusqu'à l'arrêté interdisant le transit.

XIV

Cette alerte me convainquit qu'il fallait enlever ces compromettantes marchandises le plus vite possible. Leur présence dans le port, aussitôt connue leur qualité, allait déchaîner la plus nuisible curiosité.

Je préparai donc *l'Altair* en toute hâte pour qu'il pût prendre la mer immédiatement après la formalité de transit.

Enfin, le paquebot arriva. Je payai des heures supplémentaires pour ne pas retarder les opérations de douane aux heures de fermeture des bureaux, de sorte que je pus mettre la voile le jour même de leur arrivée.

Je partis, escorté, selon le règlement, par la vedette de la douane jusqu'aux limites des eaux territoriales et, par bonne brise d'est, je cinglai au large.

Ma hâte n'avait pas été inutile car, à peine ma voilure disparue, le gouverneur par intérim, un certain Alix (Chapon-Bessac était parti en congé l'avant-veille), grand ami de Lombardi, informait la douane d'avoir à saisir ces stupéfiants, par autorité de justice.

Hugonnier, je le sus plus tard, s'était fait un malin plaisir de seconder ma hâte à disparaître, se doutant bien que le gouverneur Alix, son rival, qui avait usurpé l'intérim à son détriment, profiterait de ses hautes fonctions pour lui imposer ses volontés. Il avait donc retenu le manifeste du paquebot, pour que le sieur Alix ne connût l'arrivée de mes marchandises qu'après mon départ. Aussi fut-il tout heureux de lui répondre que je voguais vers l'Arabie, en dehors des eaux territoriales.

Le coup était manqué, mais ce n'était que partie remise : on pensait bien m'avoir au retour.

La sagesse eût été de sortir au plus vite des eaux territoriales, mais il semble qu'à certains moments je doive défier le destin par les plus téméraires imprudences. Tout homme raisonnable, en effet, sachant l'animosité de l'administration, eût craint qu'en apprenant mon départ elle ne lançât à ma poursuite la *Pinasse*, son unité de chasse la plus rapide, récemment achetée par M. Chapon-Bessac à mon intention, sans aucun doute. Je me savais en règle, bien entendu, et fort de mon bon droit, mais je savais mieux encore

comment « le prince », le prince colonial, sait user de son droit, « le droit du prince », autrement dit la raison d'État. Je ne me faisais aucune illusion à ce sujet; c'est donc en toute connaissance de cause, et parfaitement conscient de ma témérité, que je décidai de mouiller à Obock pour y embarquer immédiatement le chargement de haschich. Je ne l'avais pas pris à bord en allant à Djibouti pour éviter le risque de l'y faire découvrir si, pour quelque raison imprévisible, mais très probable, la douane se fût avisée de faire une visite de détail. Des marchandises aussi strictement prohibées que celles que j'attendais d'Allemagne devaient certainement entraîner des précautions exceptionnelles. J'avais donc décidé d'arriver à Djibouti sur l'est et, après avoir embarqué les dangereux produits, d'aller d'abord les déposer derrière le ras Bir, à dix milles au nord d'Obock, en un point de la côte où je connaissais une excellente cachette : une excavation profonde qui s'ouvre au pied de la petite falaise côtière, au niveau des moyennes marées. Débarrassé ainsi de mes caisses compromettantes, je pouvais sans danger entrer dans la rade d'Obock et y faire discrètement le chargement des deux tonnes qui me restaient encore du fameux charas, retour d'Ethiopie.

Telles étaient donc mes sages intentions quand, vers minuit, j'aperçus le petit fanal qui signale la pointe du récif d'Obock. Je pouvais donc, en continuant ma route, atteindre ma cachette bien avant le jour et réaliser en tout point et au mieux le plan si sagement conçu. Pourquoi tout à coup changeai-je d'idée ? Peut-être, pendant ces six heures de navigation au large, le murmure confus des vagues, l'immensité nocturne, le vent puissant qui emportait mon navire, peut-être tout cela me fit-il paraître dérisoires les contingences administratives et balaya du même coup mes craintes puériles de terrien ?

Bref, à la vue de ce misérable fanal qui semblait me faire signe, je cessai d'être un homme raisonnable et je mis le cap sur lui. Une demi-heure après, l'*Altair* mouillait à sa place ordinaire dans la rade d'Obock.

Je débarquai à l'instant même pour achever paisiblement la nuit chez moi sur la terrasse, comme si mon bateau eût été le plus innocent yacht de plaisance. Je n'avais pas l'ombre d'une appréhension, comme si j'eusse totalement oublié les deux cents kilos de stupéfiants qui étaient à bord. J'avais la certitude que tout « devait » aller bien.

Déjà bien souvent un tel état d'esprit m'avait fait agir, en des circonstances éminemment critiques, avec une témérité folle, à l'encontre de toute logique et cependant, chaque fois, cette

apparente inconscience du danger m'avait sauvé des pires catastrophes. Je sentais qu'aujourd'hui encore une volonté supérieure se substituait à la mienne et qu'il me fallait obéir.

Dès le matin, après mon déjeuner, quand le soleil levant m'eut chassé de la terrasse, je montai à l'ancien palais du gouverneur, « la boîte à thé », comme je l'appelais à cause de sa forme, rendre visite au résident. En l'espèce, il s'agissait d'un modeste sous-officier qui cumulait les fonctions de maître de port, de douanier et d'administrateur. Cet appareil administratif, bien inutile en ce désert, était sans doute nécessaire à la justification d'un budget employé par ailleurs au mieux des intérêts particuliers. Ce pauvre diable de sergent se morfondait dans une solitude dont il ne pouvait combler le vide par la moindre velléité de vie intérieure. Ses multiples fonctions étaient pratiquement sans emploi en ce lieu torride et abandonné, où l'ombre exigüe de quelques pans de mur abrite de misérables Bédouins et leurs chèvres.

Hors l'arrivée hebdomadaire du petit voilier de l'administration qui lui apportait un peu de glace et de vieux journaux illustrés, ses journées se traînaient, monotones et interminables, comme celles d'un prisonnier retranché du monde. Pendant mes séjours, je ne montais jamais à la résidence, sauf à l'arrivée et au départ, pour satisfaire aux puérides formalités de navigation.

Entre-temps, on ne me voyait pas ; l'habitude en était prise; j'étais classé ours insociable et je m'efforçais de justifier cette réputation.

Bien qu'un peu surpris d'une visite aussi matinale, il me reçut avec joie, heureux de pouvoir bavarder. Quand je lui montrai mon manifeste, où étaient inscrits les noms terribles de cocaïne et héroïne, embarquées à destination du Yémen, il ne sembla pas y ajouter grande importance. Il ne concevait sans doute pas quel monument de formalités de telles marchandises représentent aux yeux d'un douanier. Il est vrai qu'il ne l'était pas; et puis, dans sa solitude, si loin de son ambiance originelle, il s'était si bien abandonné à la vie végétative qu'il se trouvait sans le savoir au-dessus des contingences. Il avait son point de vue Sirius et je me gardai de l'en détourner. Bref, quand je lui laissai mon document attestant la qualité et la quantité de mon chargement, pour qu'il pût vérifier l'un et l'autre à l'arrivée et au départ, il haussa les épaules en riant, comme s'il se fût agi d'une plaisanterie. A quoi bon se déranger? Il savait que de tels produits ne pouvaient faire l'objet d'aucune concurrence à Obock, en plein désert dankali. Et, en l'occurrence, il faisait preuve d'un indéniable bon sens.

Je dus accepter un vermouth et j'eus beaucoup de peine à éviter

le déjeuner, à grand renfort de conserves Amieux : cassoulet ou choucroute... avec une température de quarante degrés à l'ombre... Pour éviter qu'il ne vînt chez moi me rendre visite à l'improviste, je l'invitai à dîner.

Comme à l'ordinaire j'avais fait mettre la table sur la terrasse, si agréable le soir, quand la brise d'est souffle à peine, et pendant que j'écoutais ses histoires de service, d'avancement et ses doléances de fonctionnaire, mes hommes embarquaient les tanikas de haschich avec le youyou et la pirogue.

Ce va-et-vient se faisait juste au-dessous de nous, sans le moindre mystère, puisqu'il s'agissait de ma provision d'eau...

La présence du « chef » qui, du haut de la terrasse, assistait à cet embarquement, dispensait l'askari indigène de la douane de surveiller l'opération; tout alla donc pour le mieux. J'avais prodigué le Chianti, de sorte que mon hôte partit enchanté d'une si bonne soirée. Je le raccompagnai jusqu'à la résidence et je montai à son bureau. Quand, au moment de le quitter, je lui demandai s'il voulait visiter mon bateau avant mon départ à l'aube, il éclata de rire à une proposition aussi saugrenue; il me rendit mon manifeste dûment visé au départ et me souhaita bon voyage.

Je n'attendis pas. Je montai aussitôt à bord, où tout était paré, et à deux heures du matin nous doublions le ras Bir. A l'aube, j'étais hors des eaux territoriales, en vue des montagnes de la Table.

XV

La brise de nord-ouest, assez faible, nous tenait à l'allure du plus près, filant à peine deux nœuds, mais l'avance d'un jour que m'avait value mon coup d'audace me permettait de ménager le mazout. Je vis alors derrière nous une petite voile dans la même route. A la jumelle, je reconnus un zaroug zaranig, un de ces petits voiliers rapides qui portent le kat de Cheik Saïd, en Yémen, à Djibouti. Ils sont aussi contrebandiers de tabac et assez souvent servent au passage rapide des esclaves entre Raheita et Moka. Je ne fus donc pas surpris de voir grandir la voile, car pour ce léger navire sans lest et très effilé la brise, qui permettait tout juste deux nœuds à ma goélette, lui en faisait filer le double.

Je n'avais aucune raison de le distancer en mettant le moteur en marche, comme le souhaitait le puéril amour-propre de mon équipage, et peut-être aussi le mien. En mer, on se sent toujours humilié quand un autre navire vous dépasse. Je le laissai donc approcher, bien certain qu'il allait monter très haut dans le vent, car ces zaroug, grâce à leur voilure latine, sont excellents bouliniers, mais au contraire il laissa porter pour garder sa route exactement dans la nôtre.

Il fut par notre travers un peu avant le détroit de Périm et, comme à l'ordinaire, il nous salua du rituel : « Hoooo »... prolongé, auquel mon équipage répondit avec la question :

– *Men hen ? Men hen ?* (Pour où ?)

On répondit du zaroug :

– Moka, Moka...

Il était à moins d'une encablure et, tandis que je l'examinais à la lorgnette, je vis, étendu sur le pont arrière, un homme vêtu de kaki et coiffé, me sembla-t-il, d'un tarbouch comme les askaris de la douane. Je passai la jumelle à Kadigueta qui m'affirma reconnaître, en effet, un Somali, mouchard attitré de l'administration. Le soin qu'il semblait prendre de se dissimuler me donna aussitôt à réfléchir.

Que diable cet askari allait-il faire à Moka? L'idée me vint alors qu'il pouvait fort bien être envoyé pour savoir si effectivement j'allais livrer mes caisses à Moka.

Aussitôt, hanté par ce soupçon, je ne tardai pas à me convaincre du danger de ne pas toucher ce port. Je ne voyais pas encore comment on pourrait par la suite s'en faire une arme contre moi, mais elle devait être de premier ordre pour que le gouvernement montrât tant d'activité à me prendre ainsi en défaut. Il fallait à tout prix le frustrer de l'arme que son espion allait chercher au port où il était certain que je n'entrerais pas. Mais ce Somali n'était-il pas plutôt porteur de quelque missive du gouverneur, priant l'iman Yaya de faire saisir mes caisses, voire mon navire, au cas où, par extraordinaire, j'entrerais à Moka? Ce sont là de petits services qu'on se rend volontiers entre voisins, à la manière des rois nègres qui n'ont vis-à-vis de leurs sujets d'autres devoirs que leur faire suer des impôts et de temps en temps les décapiter, pour leur apprendre à vivre.

Les gouverneurs de colonies, et même les administrateurs dans leur province, ne diffèrent pas énormément d'un sultan barbaresque ou d'un roi nègre, en ce qui concerne la loi du bon plaisir et le mépris de la justice. Il se pouvait donc que ces deux tyranneaux s'entendissent et d'autant plus que l'iman, actuellement en difficulté avec les Anglais d'Aden, ne serait pas fâché d'être agréable aux Français. Il les détestait d'ailleurs tout autant que n'importe quels chrétiens, mais sa cupidité lui conseillait des ménagements provisoires.

La situation envisagée sous cet aspect politique me parut grave. Il fallait y remédier immédiatement par des moyens occultes, c'est-à-dire en s'assurant le concours des subalternes, pour empêcher que l'affaire ne vînt aux oreilles de l'iman.

Je pensai aussitôt à Cheik Issa, le grand marchand d'esclaves, auquel le sultan Yaya n'avait rien à refuser.

J'ai parlé, dans *les Secrets de la mer Rouge*, de cet homme étrange, craint et respecté, non seulement de ceux de sa race, les farouches Danakil, mais des tribus les plus lointaines de l'Ouest éthiopien, Kaffa, Djima, Gondar, où tous les chefs de village lui réservaient leurs plus beaux éphèbes, candidats à la glorieuse carrière d'eunuques. Les familles de ces sujets de choix faisaient des prières surérogatoires après chaque raka, le soir à la mosquée, pour qu'Allah envoyât Cheik Issa avant que leurs fils n'aient passé l'âge propice à l'ablation rituelle. Son nom était connu jusqu'au Tchad et son sceau assurait le libre passage à quiconque avait l'heur de le posséder.

Nul ne savait jamais sur quelle piste courait sa mule noire, plus rapide que le zèbre; ses innombrables demeures, avec les femmes et

les troupeaux, jalonnaient toutes ses étapes. Il y arrivait à l'improviste, quelquefois après plusieurs mois d'absence, aussi simplement que s'il n'eût cessé d'y vivre.

De tous ces pied-à-terre, il préférait celui de Raheita, au bord de la mer Rouge, à l'entrée du détroit de Bab el-Mandeb, sur la plage déserte où souffle le khamsin. Mes hommes m'affirmèrent qu'en cette saison il devait s'y trouver. Mola avait su, en allant voir ses troupeaux aux montagnes du Mabla, qu'il attendait une petite caravane d'esclaves de luxe venue du Soudan et, très certainement, il serait là pour les recevoir et les faire embarquer.

XVI

La machine aussitôt mise en route, je ralliai la côte d'Afrique et je longeai la plage bordée de dunes basses où finit l'immense plaine boisée de mimosas. Devant une oasis de dattiers échevelés par le vent, une mosquée à coupole éblouissait, par cette blancheur lumineuse que donne la chaux des coquillages. Quelques huttes entre les dunes couvertes de buissons bleus tendaient leur dos rond aux rafales de sables et un zaroug démâté dormait couché sur la grève.

Tout semblait désert.

Je mouillai à l'abri d'un épi rocheux et aussitôt une femme sortit d'une hutte. Mola, dressé sur le gaillard d'avant, agita son turban et elle rentra.

Bientôt après des hommes sortirent des dunes, le fusil en travers des épaules, et l'un d'eux répondit à notre salut. Connaissant les usages, je tirai en l'air un coup de fusil, ce qui aussitôt fit éclore sur les dunes des flocons de fumée blanche qui partirent dans le vent. Cheik Issa était là.

En sautant sur le sable, une seconde salve me salua. Alors, un Dankali drapé dans un chama abyssin à bordure rouge, le laticlave romain, s'avança à ma rencontre. Je reconnus Cheik Issa, bien vieilli, hélas ! mais son regard était toujours aussi vif et sa face amaigrie, comme sculptée dans le bois de fer, ne donnait aucune impression de décrépitude. Après cette première impression, je le retrouvai tel que notre dernière rencontre m'en avait laissé le souvenir.

Certains hommes semblent ainsi ne devoir jamais vieillir, comme s'ils avaient en eux quelque chose d'impérissable, leur esprit qui fait oublier leur apparence corporelle. Peut-être même est-ce précisément le contraste entre la décrépitude physique et la force de la pensée qui nous révèle la véritable grandeur de la créature, dans la pérennité de son essence, disons de son âme, si l'on veut un mot plus orthodoxe.

La hutte ronde, faite de nattes posées sur des arceaux de palmes de dattier, était exactement semblable à celles de tous les nomades, et son ameublement aussi rudimentaire. J'y entrai en me courbant sous l'étroite ouverture et, dans la pénombre voilée de fumée

d'encens hâtivement jeté sur les braises, j'entendis le cliquetis des bracelets et des anneaux de cuivre, puis mes yeux accoutumés à l'ombre distinguèrent une jeune femme au torse nu, statue de bronze dont les lignes gracieuses se modelaient aux reflets du foyer. Une peau de chèvre roulée autour de la taille laissait voir par moments une cuisse admirable et le galbe d'une jambe nerveuse à la cheville étroite comme un poignet d'enfant.

Les fines tresses de sa chevelure encadraient son visage aux traits réguliers auquel le nez mince, les pommettes saillantes et deux grands yeux largement fendus donnaient cette expression sauvage et énigmatique de toutes les filles de sa race. Type étrange que j'ai retrouvé, alourdi et enlaidi, dans la face camuse du sphinx de Gizèh. La coiffure et la jupe des filles danakil se retrouvent dans les fresques égyptiennes.

La poitrine s'offrait provocante avec ses deux seins durs pointant haut leurs minuscules tétines.

C'était une des femmes de Cheik Issa, dix-huit ans sans doute, ce qui chez nous ne manquerait pas de rendre le vieil époux ridicule, mais, dans cette ambiance des premiers âges où j'avais oublié notre monde trop vieux, je ne trouvai pas qu'il le fût.

Sur la natte de feuilles de palmier, tressée en rouge et noir, elle nous servit des écuelles de lait de chamelle, des galettes de mil et des dattes nouvelles.

Après les généralités d'usage, j'expliquai à Cheik Issa ce qui m'avait amené. Il réfléchit un instant, puis, me regardant avec un étrange sourire, il me dit :

– Allah t'a conduit, n'en doute pas, car sa volonté est de déjouer les machinations de ton Wali.

« Cette nuit, j'attends trois vierges d'un grand prix que l'iman désire depuis longtemps pour son harem de Sanah. Ce sont des filles du pays Arroussi, des Gallas qui ne sont pas de la race esclave ; aussi ne sont-elles pas captives et peut-être l'une d'elles sera-t-elle la favorite. Le zaroug que tu as vu sur la plage doit les embarquer pour Moka, mais, si tu veux, nous irons avec ton navire...

Je restai silencieux, assez embarrassé devant une telle proposition. Porter du haschich, voire de la cocaïne, n'était qu'une contrebande et j'en acceptais les éventuelles conséquences, tandis qu'embarquer les esclaves, ne fût-ce que trois, comportait des risques autrement plus graves. Je ferais figure de marchand de chair humaine et nous n'étions plus au temps où le commerce de bois d'ébène était admis sur les manifestes.

Quelle aubaine pour le gouverneur Chapon-Bessac s'il parvenait à me convaincre d'un tel crime !

Je dis « crime », mais je ne jugeais pas criminel le trafic des esclaves tel qu'il se pratiquait et se pratique encore en Éthiopie ; je savais fort bien qu'il ne s'agissait plus de bétail humain recruté par la violence et le pillage, mais il me répugnait de me rendre complice de cet attentat à la liberté de l'individu. J'imaginai, pour ces êtres sauvages, l'inconsciente nostalgie de la terre natale : la brousse où errent les troupeaux nomades, la touffeur des forêts, les mirages du désert... cette nostalgie que je prête aux bêtes captives, dans le décor dérisoire d'un zoo, quand leurs yeux mélancoliques regardent sans la voir la foule amusée de leur déchéance.

Je sais bien que c'est ma propre nostalgie qui m'émeut jusqu'aux larmes quand je les retrouve, ainsi, mornes et le poil terne, derrière les grilles d'un jardin public, alors que je les ai vues bondir et gambader, dans la lumière du matin, au réveil triomphal de la brousse africaine...

Cheik Issa comprit sans doute la cause profonde de mon hésitation :

– Il n'est pas nécessaire de prendre des esclaves à ton bord, si cela te contrarie ; le zaroug suffit, mais je dois arriver à Moka sur ton navire. Il aurait été cependant préférable que j'y sois à titre de passager accompagné de mes trois femmes.

– Et pourquoi ne viendraient-elles pas ?

– Parce que je t'ai dit que ces trois femmes étaient des esclaves... J'ai peut-être eu tort de te dire ce qu'elles étaient alors que je pouvais te laisser croire à ce qu'elles auraient pu être, c'est-à-dire mes épouses. Combien d'hommes épousent leurs esclaves !

Aujourd'hui, presque tous les sujets de valeur voyagent ainsi, accompagnés d'un prétendu mari. Cela simplifie beaucoup car alors les convois, fractionnés en petits groupes, arrivent à Djibouti par le train et embarquent ensuite pour Aden sur le *Cawadjee*, petit vapeur postal de la compagnie du même nom.

Je compris que mes scrupules étaient en somme bien superflus et mes craintes illusoires.

– Dans ces conditions, partons avec tes « épouses » puisque tu espères faciliter ainsi le règlement de mon affaire.

Il eut un sourire vaguement ironique, du moins l'interprétei-je ainsi, car je me sentais un peu ridicule et je l'eusse peut-être été davantage en cherchant à me justifier si une ombre, tout à coup,

neût obstrué l'étroite ouverture de la hutte. Un Dankali, après avoir posé sa lance et ôté ses sandales de cuir, entra en se courbant et vint s'accroupir devant nous. Il était tout poudreux d'une poussière rouge étrangère au pays et semblait las.

Il précédait la caravane actuellement campée dans les premières collines qui encerclent la plaine entre les monts de la Table et l'infernal chaos de basalte et de scories de l'arrière du pays d'Assab.

Le soleil était déjà bas, mais il fallait attendre la nuit pour donner le signal convenu, un feu qu'on devait allumer derrière l'oasis, pour qu'il ne soit pas visible de la mer.

Je laissai Cheik Issa discuter en langue dankali avec le Bédouin du pays d'Aoussa où vit le sultan Yayo, le chef farouche qui hait les Italiens autant que son suzerain, le négus. J'allai errer dans l'oasis où les tristes palmiers doums (corozo) aux troncs ramifiés s'agitent dans le vent et semblent exprimer la douleur par le geste convulsé de leur ramure constamment entaillée par les hommes, ces insatiables et universels parasites. Par toutes ces blessures, leur sève s'écoule, pleure dirait-on, dans les longs cornets de paille suspendus aux extrémités de chaque branche. C'est ainsi que se recueille la « donna », ce vin de palmier qui peut donner une légère ivresse aux habitants de ces terres brûlées. Dans les déserts où ces palmiers ne sont pas exploités, le voyageur assoiffé peut se désaltérer en tétant à même le tronc convenablement entaillé.

Les dattiers allongeaient déjà démesurément leurs ombres sur le sable et devant chaque hutte des femmes, le torse nu, écrasaient le mil sur la pierre plate. La brousse se perdait au loin dans un poudrolement fauve et bientôt les troupeaux de chèvres accoururent de toutes parts vers le tronc de palme creusé où des femmes faisant la chaîne, ruisselantes et demi-nues, déversaient l'eau saumâtre du puits avec des seaux de cuir. Ce fut un vacarme assourdissant de bêlements dominé par l'appel guttural des bergers, tandis que des gamins, tous nus, faisaient claquer leurs frondes.

Le disque rouge du soleil sombra brusquement et sur le flamboiement d'un ciel de cuivre où la masse violette des lointaines montagnes déploya le chaos de ses pics déchiquetés. La nuit vint tout de suite et, sur une hauteur voisine, un feu de broussailles crépita. C'était le signal.

La caravane arriva vers minuit.

Éveillé par le gargouillement des chameaux grincheux qui

s'agenouillent pour être déchargés, je vis avec surprise qu'il ne s'agissait pas seulement de trois femmes mais de plus de vingt autres captifs, éphèbes et femmes chacalla, d'un noir d'ébène, puissantes femelles lippues, maflues, mamelues, destinées aux gros travaux.

Vraiment, pour ces races inférieures, on ne peut invoquer sans risque la dignité de la personne humaine...

XVII

Le lendemain matin, trois femmes voilées, richement vêtues à la mode arabe et dûment chargées des bagages du maître, ainsi qu'il sied à des épouses, se dirigeaient vers la plage derrière Cheik Issa plus droit et plus jeune de silhouette que jamais. Mes hommes hissèrent à bord ces pseudo-épouses, honorant chacune d'elles de battements de mains et d'invocations propitiatoires au moment où leurs petits pieds touchaient le pont.

Le reste de la caravane était parti, me dit-on, avant l'aube sur le zaroug, si discrètement que je ne m'en étais point avisé. Au large, sa voile, minuscule point blanc, s'apercevait encore mais bientôt elle disparut sous l'horizon.

Comme un honnête caboteur à la conscience sereine, *l'Altair* mit à la voile par jolie brise N.-O. et grand large cingla vers la côte arabe.

En ce point, à environ dix milles du détroit de Bab el-Mandeb, la mer Rouge n'a guère plus de vingt milles de large. Une heure après notre départ de Raheita, nous coupions la route des vapeurs et déjà, devant nous, la petite colline de Dubad sortait de l'horizon comme un chapeau pointu.

Nous avons aperçu plusieurs vapeurs dont un paquebot de la P. & O. bondé de militaires anglais. Sur la passerelle et au pont des premières, des longues-vues et des jumelles observaient avec un intérêt sportif le schooner qui taillait allégrement la mer. Quelques femmes agitèrent des mouchoirs et, sur l'avant, des Hindous déployèrent des écharpes pour nous saluer, mais les officiers de l'armée des Indes, en short sur le pont-promenade, s'abstenaient de démonstrations peut-être à cause du pavillon français qui, selon l'opinion britannique, ne mérite guère l'attention des yachtmen. Vexé, je saluai en abaissant trois fois mes couleurs, par défi, pour démontrer que les Français, s'ils sont moins sportifs, sont plus courtois. Fontenoy ou Waterloo... Je vis alors un matelot dégringoler l'échelle de la passerelle et, une minute après, le minuscule pavillon britannique me rendait le salut... Je m'en tins donc à Fontenoy.

Les vagues du sillage qui s'écartent en angle aigu me firent un instant rouler bord sur bord, puis la mer reprit son rythme et bientôt l'énorme navire ne fut plus qu'un point empanaché de fumée.

Nous étions maintenant hors des routes maritimes, à quelques milles seulement des côtes désertes de l'Arabie où les bosquets de dattiers et de palmiers doums marquent le cours des torrents desséchés. C'est alors que j'aperçus à l'horizon, par bâbord avant, un petit vapeur faisant route sud... Mes hommes affirmèrent que c'était le *Cawadjee* qui, une fois par semaine, dessert Djeddah, Hodeidah, Moka et Périm, mais à la jumelle je reconnus la silhouette bien connue d'un garde-côte d'Aden.

Cette rencontre aurait dû me bouleverser, car enfin je cumulais les meilleures raisons de la redouter : haschich, cocaïne et morphine par quintaux et des esclaves accompagnés du roi de la traite, l'homme insaisissable dont la tête était mise à prix ! Eh bien, non ! j'étais parfaitement tranquille, amusé même à l'idée de saluer ce gendarme maritime qui allait passer sans se douter de rien. Je poussai l'impudence jusqu'à modifier légèrement ma route pour me rapprocher de celle du vapeur. Sans doute observait-on de la passerelle, car ma manœuvre aussitôt aperçue, le garde-côte vira légèrement et gouverna droit sur nous. En dépit de son habituel sang-froid, Cheik Issa me parut nerveux, mais mon assurance et mon calme le rassurèrent. Si le vapeur eût mis le cap sur nous après avoir observé un changement de route tendant à nous en éloigner, l'inquiétude eût été légitime; sa manœuvre en ce cas eût révélé le soupçon, tandis qu'en répondant à notre désir de le rencontrer, il nous témoignait un simple intérêt de curiosité.

Malgré tout, quand je commençai à distinguer les deux cheminées et le long col de canon de chasse, je perdis un peu de ma sérénité. Sait-on jamais de quoi sont capables des Anglais désœuvrés sur un navire qui sillonne en vain des mers où il ne rencontre que des barques de pêcheurs ? Qui sait si, par passe-temps, étonnés de voir un schooner si bien gréé, il ne va pas leur prendre fantaisie de le visiter ? En ce cas, je n'avais rien à craindre d'immédiat, nul ne connaissant Cheik Issa ni ses épouses (j'avais eu le temps de griffonner des noms sur mon manifeste), mais on verrait ces mots terribles : « cocaïne » et « héroïne », alors la radio en informerait Aden et, dès lors, je serais pris en filature... Un coup de sirène arrêta net mes réflexions... le vapeur était à moins d'un demi-mille...

Les trois femmes sont assises sur le pont arrière avec leur digne époux et Mola leur verse du thé. Tout cela doit se voir à merveille

dans le champ des longues-vues braquées sur nous. Je vais moi-même abaisser mon pavillon et, quand je le relève pour la troisième fois, le grand navire gris passe à une encablure par notre travers... Il n'a pas stoppé, c'est bon signe... Je respire et tandis qu'il me rend le salut du pavillon, mon équipage agite des turbans...

La brise me porte le son d'un phono, je vois briller sur la passerelle les gros yeux des lorgnettes et quand à mon tour je braque la mienne, j'aperçois les figures écarlates des officiers qui, verre en main, me portent des toasts...

C'était l'heure où les Anglais vont boire...

Je fis lever les trois femmes, les trois esclaves, et leur fis agiter leur maklama. Trois coups de sirène répondirent galamment à cet hommage à l'Angleterre.

Après quoi chacun reprit sa route.

Cheik Issa, encore un peu ému, sourit en me disant :

- A1 hamdoulillah. (Dieu soit loué.)
- A1 hamdoul whisky, devrais-tu dire...

XVIII

La nuit nous affranchit de la chaleur torride et de l'impitoyable réverbération des dernières lueurs du jour dont la voilure, sur bâbord amures, ne nous protégeait pas.

Le feu à éclats qui marque la pointe du long récif de Moka n'étant pas rétabli, je n'osai pas tenter de le contourner par une bordée au large ; elle risquait de nous éloigner trop de la côte pour pouvoir distinguer dans la nuit la mince colonne métallique du phare. Grâce au calme qui succède en général au coucher du soleil, je pus mouiller par quatre brasses de fond le long de la côte. Ce fut le roulis assuré pour toute la nuit, mais peu m'importait dans l'optimisme de me sentir allégé de toute angoisse. Maintenant que le danger était écarté, je m'offris le luxe de frémir à retardement en imaginant ce qui aurait pu arriver si... etc.

Nous entrâmes dans l'immense rade de Moka au matin et je cherchai des yeux le zaroug rencontré l'avant-veille, mais tous les zarougs se ressemblent et leur flottille était dans le fond du port, inaccessible aux navires de moyen tonnage. J'appris cependant par l'Omer el Bahar (maître de port), qui vint arraisonner *l'Altair*, qu'en effet un Somali était arrivé de Djibouti, mais mes questions à son sujet parurent embarrasser ce digne fonctionnaire. J'en conçus une vague inquiétude et, pour en avoir le cœur net, je lui déclarai vouloir débarquer sans plus tarder. Il me dit alors que je devais attendre le directeur de la douane et qu'il avait ordre de hisser à mon bord les deux askaris qu'il avait amenés...

Comme j'allais protester, Cheik Issa intervint :

– Il n'est pas convenable de mettre des gardes sur le bateau d'un homme qui a sauvé les trois vierges que l'Iman attend avec impatience. Sans lui, le garde-côte anglais les aurait saisies et aussi tout le reste de la caravane que j'ai amenée de Djimma.

– Vous avez rencontré le vapeur qui est passé hier ?

– Oui, et je te le répète, sans Abd-el-Haï, tout était perdu. Allons à terre, je dois parler au Wali au plus vite ; s'il apprenait que tu as retardé le débarquement de ces femmes, je ne donnerais pas cher de ta tête.

Puis, s'adressant à moi :

– Reste à bord et sois sans inquiétude. Donne-moi seulement le papier que le chef de la douane doit signer.

Je lui remis le manifeste et la barque s'éloigna en remportant les deux gardiens désormais inutiles.

Vers midi, la barque de l'Omer el Bahar revint chargée de mangues, de volailles et d'un mouton gras envoyés par le Wali. Le nacouda me dit que Cheik Issa demandait cinq cents roupies et il me remit sa bague en gage de sa bonne foi.

Je compris qu'il s'agissait de négocier le débarquement virtuel de mes marchandises.

En effet, dans l'après-midi, Cheik Issa revint avec mon manifeste dûment signé. Il me raconta en riant que l'askari de Djibouti était en prison, accusé d'être venu espionner au moment où un convoi d'esclaves débarquait aux environs de Moka. Il ajouta qu'un employé du télégraphe, un Arménien, avait transmis à Sanah un télégramme du gouverneur de Djibouti priant l'Iman de saisir *l'Altair* et sa cargaison sous n'importe quel prétexte et même sans prétexte.

Ce matin même, le Wali de Moka avait été appelé au téléphone par le Vizir pour qu'il donnât les ordres en conséquence à l'Omer el Bahar et à Youssouf Pacha qui devait mettre ses policiers à sa disposition. Le Wali lui dit alors que j'étais en effet arrivé, mais avec Cheik Issa et il lui révéla ce qui devait passer pour la véritable raison de mon voyage, raison qui suffisait à expliquer la démarche du gouverneur de Djibouti. Une heure après, le Vizir appelait à nouveau son subordonné au téléphone.

L'Iman lui ordonnait de me faire quitter le port immédiatement, pour qu'il pût répondre au gouverneur en lui exprimant son vif regret de n'avoir pas été touché à temps par le télégramme...

Je n'en demandais pas davantage; une heure après *l'Altair* avait disparu au large et, comme dit la chanson du « Corsaire le grand Coureur » :

Il voguait tribord amures

Naviguant comme un poisson...

Mais un grain ne tomba pas sur sa mâture.

Pour mettre le navire en ponton,

le voyage fut sans incident.

Stavro fut exact au rendez-vous à l'entrée du golfe d'Akaba, à cette étrange île Tiran où déjà nous nous étions rencontrés au précédent voyage.

Émerveillé que j'aie pu réussir cette ultime affaire, il m'avoua qu'après me l'avoir confiée, elle lui avait paru pratiquement irréalisable. Cependant il avait repris bon espoir après avoir rêvé d'une grande armoire pleine de pains chauds et rencontré une charrette de paille le jour même en arrivant à Suez. Sa sœur et ses nièces avaient aussi brûlé de nombreux cierges devant l'icône... et je revoyais encore ce gros homme herculéen, revenant de l'épicerie avec un petit cierge gros comme le doigt...

J'étais enfin débarrassé de toute ma marchandise et à la tête d'une petite fortune qui allait me permettre de vivre à ma guise sans risquer ma peau... Le ciel était clair, je pouvais regarder en avant sans crainte.

Ainsi pensons-nous, pauvres aveugles que nous sommes, quand nous courons allégrement au précipice...

XIX

Tandis que je m'abandonnais à ces rêves optimistes, les gens de Djibouti se préparaient à me recevoir.

Mon départ précipité n'avait fait qu'ajourner l'action judiciaire au cours de laquelle on ferait jouer le traquenard préparé par Lombardi, Alix et consorts, avec l'honorable collaboration de Joseph Eibou.

Le prétexte de cette action était sans aucun fondement juridique et il fallait la certitude d'avoir, au moment opportun, un tribunal aveuglement complaisant pour oser en faire usage. Il est vrai que mes adversaires avaient fini par croire à leurs propres mensonges. Ils comptaient sur des révélations sensationnelles aussitôt mes complices délivrés de la crainte de mes représailles quand ils me verraient abattu.

De toutes parts les langues se délieraient, chacun chercherait à se blanchir en m'accablant. Nul doute qu'on ne découvrit ainsi la formidable organisation de gangsters dont j'étais le chef; après quoi toutes les illégalités et dénis de justice seraient absous et leurs auteurs glorifiés.

Le prétexte de la saisie, saisie virtuelle puisque la marchandise était partie, était la « fausse déclaration » et on la démontrait par ce fait que les caisses étaient marquées :

HDM

DIRÉ DAOUA

ÉTHIOPIE

Elles ne pouvaient donc, prétendait-on, être détournées vers une autre destination. En conséquence, ma déclaration signée pour Moka, Yémen était « fausse », ce qui entraînait la saisie des marchandises et l'amende égale à leur valeur. Le gouverneur expliquait, en outre, que j'avais commis cette fraude par suite de l'administration de l'Éthiopie à la S.D.N. survenue pendant que mes marchandises étaient encore flottantes.

Dans ces conditions, ne pouvant plus entrer dans un pays où désormais elles étaient prohibées, je les avais « frauduleusement »

expédiées au Yémen.

Cette thèse était insoutenable et tellement absurde, que je me demande encore comment des hommes sains d'esprit ont osé la soutenir.

Hugonnier, mis en demeure de poursuivre, s'y refusa, indigné d'un tel monument de mauvaise foi. Mais Alix et consorts n'en voulurent point démordre, sachant bien que le tribunal qu'ils constitueraient au moment opportun avec quelques dociles fonctionnaires nommés *ad hoc* en l'absence des magistrats de carrière prudemment envoyés en congé, jugerait « par ordre », en parfaite ignorance juridique, en dépit de toute justice et même de toute logique.

Devant la carence formelle de la douane, le gouverneur se substitua à elle et maintint son chef d'accusation.

Voilà donc ce qui m'attendait à Djibouti, alors que je voguais vent arrière, libéré de tout souci et prêt à l'indulgence envers ceux qui, croyais-je, avaient perdu contre moi leur temps et leur venin.

Au diable soient les haines et les revanches ! La vie est autrement plus belle quand on peut oublier l'injure, la calomnie et la lâcheté, quand, en un mot, le mépris fait place à la pitié. Mon optimisme était tel qu'en arrivant à Djibouti, j'adressai de loin un sourire à l'huissier qui, appuyé sur son vélo, regardait accoster *l'Altair*. Comment aurais-je soupçonné qu'il fût là précisément pour instrumenter contre moi ?...

En sautant sur le quai, j'allais lui tendre la main quand il me présenta une citation à comparaître le jour même, à deux heures de relevée, devant le tribunal de première instance pour m'entendre condamner à trois cent cinquante mille francs d'amende pour fausse déclaration. J'éclatai de rire et le plantai là. Je courus chez Hugonnier. Il me reçut en levant les bras au plafond.

– Ils sont fous. Fous à lier, entendez-vous. C'est à n'y pas croire ! Leur affaire ne tient pas debout et d'autant moins que ce n'est pas la douane qui poursuit. Je m'y suis refusé, ne voulant pas terminer ma carrière dans le ridicule... pour ne pas dire plus. C'est le gouverneur, en la personne de son intérimaire, le sieur Alix, qui a saisi la justice... Je me demande à quel titre ?

Le tribunal était présidé par un fonctionnaire subalterne n'appartenant même pas aux cadres coloniaux, un certain Dietrich, nommé par Lombardi, faisant lui-même fonction de procureur.

À Djibouti, les fonctionnaires sont ainsi interchangeable. Ce président d'occasion qui, plus tard, fut chassé de l'administration

pour indécatesse, me haïssait comme on peut haïr, par fanatisme, un homme qu'on n'a jamais vu. Ce qu'on racontait sur mon compte avait suffi à m'en faire un ennemi acharné au service du gouverneur. Les assesseurs étaient deux autres fonctionnaires encore plus subalternes, n'ayant d'autre rôle que celui d'opiner à toutes les décisions du président sous peine de renoncer à jamais à tout avancement.

Dès le début, l'interrogatoire prit une forme étrange qui aurait dû me mettre en garde.

Le président insista pour savoir qui avait acheté la cocaïne et comment l'usine Merck avait eu la possibilité de l'expédier. J'eus alors l'intuition d'un danger, je pensai aussitôt au sinistre Joseph Eibou et à sa lettre. Je restai dans le vague, évitant toute allusion à ce document, sentant bien qu'il était le point sensible, le déclic d'un piège redoutable.

Je répondis donc :

– La fabrique Merck n'avait pas à vous demander d'autorisation, puisque sa marchandise n'était point destinée à Djibouti. Elle n'y passait qu'en transit, et, comme vous savez, ce transit est ouvert. De plus, ni l'Allemagne, ni le Yémen n'appartiennent à la SDN.

– Non, monsieur, votre marchandise était destinée à l'Éthiopie.

– C'est vous qui le dites. Sa destination était celle indiquée sur ma déclaration de transit, c'est-à-dire Moka. Voici, d'ailleurs, la décharge donnée par la douane de cette ville.

L'audience se poursuivit ainsi dans une mauvaise foi de plus en plus flagrante et, finalement, cet invraisemblable tribunal me condamna à trois cent cinquante mille francs d'amende comme il était prévu dans la citation.

Je fis appel, ne pouvant croire qu'une pareille iniquité puisse être confirmée par des juges, fussent-ils les plus mal disposés contre moi.

Je consultai un avocat d'Addis-Abeba, un certain Chanois, qui crut vraiment à une plaisanterie en lisant un tel jugement. Je le priai de venir me défendre et il m'affirma sa certitude de l'acquittement.

Hélas ! il oubliait ces fameux juges par intérim. On envoya en congé le président de la cour d'appel, magistrat de carrière, et ainsi la cour fut composée, elle aussi, de juges choisis pour la circonstance. Non seulement elle confirma le jugement, mais doubla le chiffre de l'amende, le portant à sept cent cinquante mille francs, sous prétexte que les marchandises n'ayant pu être saisies, j'en devais payer la valeur, soit trois cent cinquante mille francs.

Hugonnier était alors hors de lui. Il me donna aussitôt l'adresse de l'avocat de la douane près de la Cour de cassation, M^e Labbé, et promit de lui écrire pour me recommander.

Le lendemain, jour de courrier, je rencontrai Hugonnier et lui rappelai sa promesse de me donner une lettre pour l'avocat parisien. Il parut alors gêné et finalement se récusa. Un fait nouveau avait dû se produire, ou bien était-il gagné, lui aussi, à la cause de Lombardi ?

Chanois rédigea mon pourvoi en cassation, mais il n'était pas suspensif, l'affaire n'étant pas criminelle, de sorte que le gouvernement mit la main sur tous mes biens, saisissant mes comptes en banque et ma créance Repici. Fort heureusement, celle-ci, d'après nos conventions, ne pouvait être exigible immédiatement, mais seulement par échéances annuelles. Ces accords, que Lombardi ignorait, le sauvèrent de la faillite, car on avait cru pouvoir lui réclamer du jour au lendemain, en vertu de la saisie, la totalité de ma créance. Quant à mon navire, je dus en quelque sorte le racheter en sous-main en versant à l'administration une somme égale à sa valeur.

XX

Je décidai de partir pour Paris consulter un avocat qui pût me conseiller et défendre cette scandaleuse affaire en Cour de cassation. Il me semblait impossible que, portées devant la justice métropolitaine, d'aussi monstrueuses illégalités puissent être admises.

Le prochain paquebot sur lequel j'avais retenu ma place avait malheureusement un retard de trois jours par suite d'une avarie de machine. L'agence m'en ayant prévenu, je préférerai aller passer ces journées à Obock.

La puissance qui menait mon destin venait encore une fois de se révéler. Si le navire n'avait pas été retardé, je ne serais point allé à Obock et je n'aurais pas été prévenu de la machination à laquelle je devais fatalement succomber.

Le soir même de mon arrivée, mon fidèle Odéni, gardien de ma maison et maître Jacques pendant mes séjours, vint me prévenir que Ragueh demandait à me voir.

Je me rappelai alors l'avoir chargé naguère de me rapporter des informations au sujet de cette femme blanche noyée près de l'archipel Hanich. J'avoue que je jugeais maintenant cette mission parfaitement ridicule et, convaincu qu'il arrivait bredouille, je l'accueillis, souriant d'avance des excuses qu'il allait se croire obligé de me fournir. Après les saluts d'usage et les inévitables questions sur la santé de toute ma famille, il me tendit un paquet noué d'un mouchoir.

– Voilà ce que j'ai trouvé à Assab...

J'ouvris le morceau d'étoffe : il contenait un bracelet arabe en argent ciselé, une pièce remarquable fort ancienne. Je crus qu'il venait me le proposer, mais comprenant mon erreur il sourit d'un air mystérieux, s'accroupit sur les talons et, baissant la voix pour marquer qu'il s'agissait de choses graves, il parla :

- C'est une étrange histoire où il faut voir la main toute-puissante d'Allah..., que sur Lui soient la prière et la paix... Je l'ai entendu conter à la mokaya d'Assab, par Ahmed Abdoukader, le nacouda qui revenait de Kamaran, après avoir vendu les dattes et la « chira » apportées de Bazorah.

Sans doute était-il écrit qu'il n'irait pas cette année à Djeddah; il était trop tard, déjà les premiers vents du nord avaient soufflé et, comme tu le sais, les grosses baglas de deux milles sacs ne peuvent pas aller contre la mousson. Alors, cet homme sage, qui sait accepter ce qui est écrit, est resté à Kamaran. Il fallait sans doute qu'il entende cette histoire pour qu'elle arrive à mes oreilles...

– C'est certain; mais quelle est cette histoire?

– Voilà fidèlement ce que j'ai entendu de sa bouche : deux pêcheurs de requins, deux zaranigs, voulaient vendre le bracelet que tu vois là, mais l'enfant de l'un d'eux, qui était à bord pour casser la dourah, raconta qu'ils l'avaient trouvé sur le bras d'un mort dans des conditions si étranges qu'un croyant ne devait pas le toucher.

« Mais les zaranigs sont tous " arami " et se moquent des sacrilèges. Donc, voici ce qu'il advint : le jour où ils abordèrent à la plage de Djebel Zukur, ils trouvèrent un énorme requin à la tête en forme de marteau, demi-échoué sur le sable. Il était mort et des lambeaux de filets attachés aux ailerons et à la queue faisaient comprendre qu'il s'était noyé.

– Que veux-tu dire?

– De tous les poissons, le requin est celui qui se noie le plus vite quand il séjourne dans un filet. La plupart de ceux que je relève le matin sont morts ou déjà incapables de se débattre. Celui-là, d'une taille exceptionnelle, avait rompu les attaches du filet, mais avec ses nageoires engagées il ne pouvait avoir le mouvement nécessaire à sa vie, parce que les poissons respirent seulement quand ils sont libres.

« Alors le courant l'a jeté à la côte. Les zaranigs, en le voyant, pensèrent qu'il y avait d'autres pêcheurs sur l'île, puisqu'il y avait eu un filet à la mer, mais ils ne s'attardèrent pas à des scrupules, d'autant moins que la plage était vierge de toute empreinte. Ils se mirent donc aussitôt à couper les ailerons qui ont une grande valeur chez les marchands chinois, après quoi ils ouvrirent le ventre de la bête, car d'ordinaire on y trouve d'autres poissons : les derniers qu'il a avalés avant de mourir.

« Cette fois il n'y en avait pas, mais ils trouvèrent quelque chose qui ressemblait à un bras humain et qui portait ce bracelet d'argent. Ils furent d'abord effrayés de cette découverte qui était peut-être d'un mauvais présage. Les hommes sans foi ont toujours peur des djins et des esprits, le sorcier est leur prophète. Le plus vieux se força à rire des terreurs de son compagnon et, pour braver le mauvais esprit, il prit ce bracelet. Cependant, il n'osa pas laisser ces restes humains sans sépulture. Devant la mort et son mystère, on

pense à soi-même, et un marin ne sait pas si un jour son cadavre ne sera pas rejeté sur une grève... Ces deux zaranigs rendirent alors à cette misérable dépouille les devoirs qu'ils souhaitaient qu'on rendit à la leur. Ils enfouirent ces restes et, comme ce bijou était celui d'une femme, ils placèrent une pierre au centre de la tombe. Ils pensèrent que cet acte pieux leur permettrait d'emporter le bracelet, comme s'il eût été le juste salaire de leur peine.

« Ils faisaient comme le chat de la fable qui mange le rôti, mais qui laisse la rôtissoire, parce que c'est un cas de conscience.

« Voilà ce que l'enfant avait raconté et l'histoire se répandit autour des deux zaranigs comme l'huile sur la mer; personne ne voulut acheter le bracelet maudit.

« Moi qui savais ce que tu cherchais, je ne doutai pas qu'Allah (que sur Lui soient la prière et la paix !) ne m'eût montré le chemin. En revenant vers Obock, je m'arrêtai au passage à Doubaba, le pays des zaranigs, et j'eus la chance de rencontrer les deux hommes. Me croyant ignorant, parce que j'étais étranger, ils m'offrirent le bracelet que même leurs femmes ne voulaient pas porter. Je reconnus tout de suite un de ceux que j'avais vendus l'année dernière au Juif de Djibouti. Feignant de ne rien savoir, je l'achetai pour vingt roupies.

« Tu n'étais pas encore revenu quand je fus de retour et peut-être aurais-je dû t'attendre, mais la curiosité me fit aller chez ce Juif pour savoir à qui il avait vendu ce bracelet. Quand je le lui montrai, il se souvint l'avoir vendu à une femme blanche étrangère que lui avait amenée un homme à figure d'esclave. Quand je lui demandai de préciser, il hésita et finalement me dit qu'il ne le connaissait pas. Je me gardai d'insister pour qu'il ne soupçonnât pas autre chose qu'une simple curiosité.

– Et, à ton avis, qui pourrait être cet homme à figure d'esclave?

– Sans aucun doute, le même qui accompagnait toujours la dame, c'est-à-dire ce renégat de Joseph Eibou. Le Juif savait qu'il était protégé par le gouverneur, c'est pourquoi il a eu peur de se mêler de ce qui ne le regardait pas.

Je regardai ce bracelet qui m'apportait la preuve irréfutable du crime et je restai confondu, presque effrayé de cette succession de prétendus hasards qui l'avaient amené sur ma table.

Je priai Ragueh de me le laisser, bien décidé à démasquer ce misérable. Après son départ, je montai à l'ancienne résidence voir l'administrateur adjoint Azenor qui depuis peu avait remplacé le sergent et faisait fonction de chef de district dankali. Bien qu'il fût

créole, d'origine martiniquaise, je crois, il n'avait rien de ce qui rend ordinairement les métis odieux. Il était très aimé des indigènes, ce qui est rare pour un homme pas tout à fait blanc.

Pour les nègres, la moindre teinte de sang noir est un signe d'infériorité, et ils méprisent le métis et le haïssent d'autant plus qu'il cherche à s'imposer par sa maladroite jactance. Azenor m'avait toujours été sympathique par sa grande simplicité et le courage sans ostentation qu'il avait montré en maintes circonstances. De son côté, il avait compris le sens de ma vie libre et je crois même qu'il me l'enviait un peu, tant la mesquinerie et la pauvreté spirituelle des milieux coloniaux lui étaient pénibles. Il avait accepté avec joie ce poste solitaire d'Obock, qui passe pour être le Limoges de la Côte française des Somalis.

Tout vibrant encore de la révélation sensationnelle que venait de m'apporter Ragueh, je lui racontai toute l'affaire et le rôle qu'y avait joué Joseph Eibou.

Il m'écouta en silence et je m'étonnai de le voir si profondément troublé par une histoire qui ne le touchait en rien. Son visage d'ordinaire enfantin et rieur avait pris une expression grave et tourmentée, comme s'il eût été déchiré par un douloureux débat, un de ces terribles conflits qui opposent la conscience et le devoir.

Le sachant docteur en droit, je lui expliquai par quel déni de justice j'avais été condamné. Je lui répétais les arguments tendancieux de ce juge par intérim, dont la mauvaise foi semblait être commandée par la haine et la vindicte personnelle du trésorier-payeur promu pour la circonstance procureur de la République. Tandis que je parlais, il s'accouda sur la table, la tête dans ses mains, visiblement en proie à une profonde émotion. Au nom de Lombardi, il se releva brusquement et je vis qu'il était très pâle. Il passa la main sur son front, comme pour chasser une pensée intolérable :

– Je vais peut-être manquer à mon devoir professionnel, mais ma conscience m'oblige à parler, car je crains d'avoir été involontairement complice d'une infamie. J'ai cru d'abord à la raison d'État, mais aujourd'hui je comprends qu'il s'agit d'une vengeance personnelle, et le fait d'avoir pris pour instrument l'assassin crapuleux que vous venez de démasquer me fait craindre le pire. Quand on a recours à de tels éléments, que l'on sait capables de tous les crimes, c'est qu'on est résolu à les leur faire commettre. Tous les moyens seront bons et quand je songe au machiavélisme de Lombardi, je frémis d'avoir tant tardé à parler... Enfin, voici les faits; puissent-ils vous éclairer à temps !

« L'hostilité du gouverneur Alix, a *priori* inexplicable, et son invraisemblable mauvaise foi dans votre affaire de transit me semblent liées à une étrange manœuvre où Joseph Eibou a joué le premier rôle. Avant de vous la révéler, permettez-moi une question. Vous a-t-il donné ou vendu des papiers à l'en-tête du cabinet du gouverneur et timbrés du cachet officiel?

– Peu s'en fallut; il me les a simplement offerts. Je lui avais demandé d'obtenir du gouvernement local une lettre attestant que la loi de juin 1887 était toujours en vigueur. J'aurais pu faire la démarche directement, mais il m'avait dissuadé de la faire moi-même, de crainte qu'un arrêté ne vînt abroger la loi. Au lieu de la lettre en question, il m'envoya deux feuilles blanches timbrées. Quand je les lui rendis à mon retour à Djibouti, il prétendit avoir mal compris. Le lendemain, il m'apportait la lettre demandée signée d'un paraphe illisible.

– C'est clair, maintenant. Eh bien ! voici ce qui s'est passé : Joseph, probablement après votre rencontre, est allé trouver Lombardi, alors procureur de la République par intérim, pour l'informer de la commission dont vous l'aviez, paraît-il, chargé. C'est alors qu'on décida de vous envoyer des feuilles portant le cachet du gouverneur, probablement pour vous inciter à les remplir vous-mêmes et à les signer, c'est-à-dire à faire un faux.

« Lombard! me fit alors appeler en même temps qu'Alix, qui n'était pas encore gouverneur par intérim. Il nous prit à témoin de l'envoi de ces feuilles, qu'Alix lui-même avait timbrées au cabinet du gouverneur. On avait eu même la précaution d'employer une encre spéciale rouge, qui n'était point celle des cachets, ordinairement noire, pour permettre d'identifier la falsification. On pouvait ainsi vous accuser d'avoir volé ledit cachet pour l'apposer avec une encre qui n'était pas celle du bureau. Il s'agissait, nous expliqua Lombardi, de savoir si Joseph disait ou non la vérité. La question serait tranchée soit par votre réponse à cette lettre recommandée, soit par votre silence : qui ne dit mot consent.

« Pour ma part, je ne comprenais pas alors l'importance que pouvaient avoir ces papiers timbrés. En admettant même que vous les ayez vraiment demandés, tout aurait dépendu de l'usage que vous en vouliez faire. Malgré tout, bien que le procédé me parût un peu étrange, je signai le procès-verbal et la lettre recommandée fut mise à la poste par Alix lui-même.

« Or, à quelques jours de là, Eibou vint montrer à Lombardi un billet de mille francs qui était, disait-il, le prix des papiers en question. D'autre part, on vous avait vu en conversation avec lui, ce

qui confirmait en tout point l'accusation qu'il portait contre vous. »

Après ces révélations, je compris le jeu de Joseph : il avait laissé croire que j'avais en main les feuilles timbrées pour fabriquer un faux dont maintenant j'aurais toute la responsabilité. Peut-être même y fut-il invité?

Je mesurai aussitôt toute la gravité de ma situation; j'étais bêtement tombé dans le piège et je frémis à l'idée que Lombardi pût entrer en possession de la lettre laissée à Darmstadt. Dans ce cas, j'étais perdu et d'autant plus sûrement qu'il avait sous la main le témoin à tout faire : Joseph. Un tel individu ne reculait devant aucun mensonge et prêterait serment devant le dieu de la Mission, ce dieu des hommes blancs qui, après tout, n'était pas le sien...

Par la fourberie de ce traître, j'allais précipiter tous les miens dans le déshonneur, car je ne doutais plus maintenant que la justice de Djibouti n'eût d'autre but que de m'envoyer aux galères.

Dans l'instant, ma résolution fut prise : d'abord punir le scélérat. Je l'exécuterais en lui disant sa sentence de mort pour qu'il soit conscient du châtement. Je ne pouvais pas le laisser triompher quoi qu'il dût arriver, et cette idée s'implanta avec une violence et une netteté que jamais jusqu'à ce jour aucune résolution ne m'avait fait éprouver. J'étais en quelque sorte sous l'empire d'une volonté supérieure qui me faisait agir comme la suggestion hypnotique.

Rien maintenant ne pouvait plus m'en détourner.

¹ Sorte de sirop qu'on recueille au fond des cales et qui provient du suintement des dattes en fermentation.

XXI

Avant de poursuivre mon récit, il me paraît nécessaire de révéler ce que j'appris plus tard au sujet de Joseph Eibou. J'étais déjà convaincu qu'il fut le meurtrier de Mlle Wolf, d'abord par le récit du Soudanais et le muet témoignage de ce sac à main éventré trouvé sur l'île où avait atterri l'homme sorti de la mer.

Maintenant, la trouvaille de ce bracelet que le misérable avait fait acheter à sa victime ne me permettait plus le moindre doute. Je crois préférable de dévoiler maintenant le drame du *Vaocluse*, tel que j'ai pu le reconstituer un peu plus tard.

Joseph Eibou, ainsi que nous le savons, avait embarqué clandestinement sur le *Vaocluse*, avec mission de me dénoncer à Suez. Mais il savait que Mlle Wolf passait pour fort riche. Il avait entendu parler de ses bijoux évalués à plusieurs millions et des sommes considérables que la banque lui avait remises au départ. Elle passait pour demi-folle et une phrase du médecin-chef de l'hôpital, entendue au cours d'un apéritif, quand il fut question de l'embarquer sur le *Vaocluse*, l'avait frappé et lui suggéra son crime :

– Elle est très capable de se jeter par-dessus bord dans un accès d'hystérie.

C'est pourquoi M. de la Houssardière décida de l'accompagner pour veiller sur elle, disait-il. Mais qui sait s'il ne souhaitait pas secrètement qu' un tel acte de démence ne le libérât de ses angoisses ? Qui donc ne tuerait le mandarin ?

Confondu dans la foule des coolies-charbon entassés sur un chaland, Joseph Eibou monta à bord sans que nul s'en avisât. Seul Lombardi le savait et le serendj, payé pour ne rien voir, le laissa se glisser dans l'entrepont des chauffeurs noirs.

Dans ces conditions, il se sentait assuré contre tous risques, au cas où la disparition de la riche passagère provoquerait une enquête. Il se disait que, dans l'éventualité d'un interrogatoire du personnel, il pourrait persister à se cacher et le serendj, responsable de son embarquement clandestin, ferait tout pour l'y aider. En pareil cas, les Noirs de la chaufferie sont toujours complices, par solidarité de race et crainte du serendj qui exerce sur ces pauvres diables une autorité de despote oriental.

Non seulement tous lui payent un tribut sur leur salaire, mais il est aussi leur banquier, et celui qui le mécontente ne trouvera plus jamais d'embarquement sur aucun navire.

Le *Vauchluse* était un cargo mixte avec peu de passagers. Dès onze heures du soir, le pont était désert.

Agathe s'était retirée de bonne heure dans sa cabine, mais la chaleur était si lourde qu'à deux heures du matin, roulée dans un peignoir, elle sortit sur le pont. Le veilleur l'aperçut, mais ne s'inquiéta pas de cette promenade solitaire que la touffeur de l'air justifiait assez.

Sur l'arrière du pont, l'échelle avait été simplement relevée horizontalement, de sorte que, faisant suite au caillebotis de coupée, elle avançait comme un étroit balcon à quelques mètres au-dessus de l'eau. C'est là qu'Agathe vint s'accouder à sa rampe de fer. Amusée de surplomber ainsi la mer, elle regardait sous ses pieds la fuite de l'eau phosphorescente le long de la muraille du navire.

Les remous de la brise à travers le caillebotis montaient le long de son corps et faisaient palpiter l'étoffe de son peignoir. Abandonnée à cette caresse, elle se tenait penchée en avant, peut-être pour se donner l'illusion de planer au-dessus de l'eau comme un être irréel.

En ce point, le pont très étroit était si mal éclairé qu'on n'aurait pu distinguer la reptation silencieuse d'une forme humaine contre le panneau de la cale. Arrivée à la hauteur de la coupée, elle se dressa lentement et disparut dans l'ombre d'une manche à air. Ainsi invisible, l'homme pouvait observer toute l'étendue du pont et s'assurer qu'il était désert.

Alors, comme un reptile s'allonge pour saisir sa proie, l'homme s'aplatit sur le pont et rampa vers la coupée; brusquement, dans un bond de félin, il saisit sa victime aux chevilles et la fit basculer dans le vide. Ce fut si rapide que le cri s'engloutit. Le corps, entraîné par le remous de l'hélice, ne reparut pas. L'homme, toujours rampant, regagna l'ombre protectrice du panneau de cale et disparut.

Nul n'avait pu le voir, nul n'avait pu entendre le bref appel aussitôt étouffé. Il avait eu soin de ramper pour échapper aux regards des hublots des cabines de pont, presque tous ouverts à cause de la chaleur. S'il avait su que derrière l'un d'eux M. de la Houssardière observait Mlle Wolf, il aurait renoncé à son crime. Vit-il le geste criminel ? Faisons-lui la grâce de ne pas le supposer, car, étendu sur sa couchette, toutes lumières éteintes, il ne pouvait voir que le buste de Mlle Wolf. Tandis qu'il l'observait, ainsi penchée sur le vide, n'eut-il pas un sentiment voisin de l'espérance en se

rappelant la phrase du docteur :

– Elle est capable de se jeter par-dessus bord dans un accès d'hystérie.

Et quand, tout à coup, il la vit basculer, ne fut-il pas frappé de stupeur, terrifié comme si sa volonté secrète eût suggéré le geste fatal à cette malade?

Il restait atterré de ne pas avoir donné instantanément l'alerte, que maintenant quelques minutes d'hésitation rendaient vaine. Certes, eût-il crié : « Un homme à la mer » à l'instant même où il vit tomber la jeune fille, qu'on ne l'eût pas sauvée. En pleine nuit, même quand il s'agit d'un excellent nageur, le sauvetage est pratiquement impossible : le navire en pleine vitesse ne peut stopper sur place comme un convoi de chemin de fer. Son erre, même en battant « en arrière toute », l'entraîne fort loin. C'est pourquoi le timonier, au cri d'alarme, met la barre tout d'un bord, pour que le navire décrive un cercle d'un rayon de plus d'un mille pour repasser au même point. Quand il dispose d'une bouée lumineuse et qu'elle fonctionne, ce qui n'est jamais certain, elle tombe en général trop loin du nageur pour qu'il l'atteigne avant le retour du bateau et, quand il y parvient, les requins, attirés autour de cette lumière, terminent le drame.

Cette pensée lui fit accepter sans remords son inertie et rassura sa conscience. Puisque, de toute façon, le malheur eût été inévitable, mieux valait garder le silence et attendre qu'il se révélât tout naturellement hors de son initiative. Sans doute s'inquiéterait-on seulement le matin, quand la femme de chambre irait porter le petit déjeuner dans la cabine... Alors il se demanda si Agathe n'avait pas consigné sa déplorable visite nocturne dans ce journal intime auquel maintes fois elle avait fait allusion. Qui sait si le père, dans sa douleur, en lisant le récit de ce scandale, n'allait pas imaginer qu'il ne fût la cause indirecte d'un suicide?

Il voulut en avoir le cœur net avant que le commandant n'eût mis les scellés sur tout ce qui appartenait à la disparue ou à la défunte.

La cabine d'Agathe était sous le vent sur bâbord, précisément du côté opposé à la coupée où la pauvre fille était montée chercher un peu de fraîcheur. Elle était, en effet, au-dessous du pont principal, mais bien aérée par un large sabord rectangulaire s'ouvrant dans la muraille du navire. Elle avait préféré cette cabine à celle du pont, dont il faut tenir le sabord fermé, à cause des indiscrets.

Il mit son pyjama et, pieds nus, descendit par un escalier de service qui lui évitait de passer devant la place où le veilleur

sommeille.

Sans doute a-t-on deviné que celui qui précipita la jeune fille à la mer était Joseph Eibou. Aussitôt le coup fait, bien certain de n'avoir pas été vu, il se glissa jusqu'à la cabine de sa victime. La porte n'était pas fermée, il entra, tira le verrou et fit de la lumière. Une bague en diamants et un pendentif étaient sur la toilette. Il les glissa dans sa poche, car ces bijoux pouvaient être sur la prétendue désespérée. Il avisa ensuite un petit sac en cuir rouge où il pensa trouver son argent, mais il était dangereux de laisser la trace d'un vol. Mieux valait faire disparaître le sac en le jetant à la mer après l'avoir vidé. Mais il était fermé à clef. Tandis qu'il s'apprêtait à l'éventrer d'un coup de couteau, il entendit derrière lui un léger bruit et vit le loquet tourner lentement. Il faillit éteindre la lumière, ce qui aurait trahi sa présence. Il resta immobile, retenant son souffle. La prudence avec laquelle le visiteur cherchait à ouvrir lui fit penser à quelque tentative galante et il se rassura, dans l'espoir que le silence et le verrou tiré suffiraient à décourager le galant.

Une minute, qui lui sembla un siècle, se passa sans que le visiteur fit une nouvelle tentative. S'était-il éloigné? Était-il encore devant la porte ? Comment maintenant risquer une sortie? Il eut l'impression d'être pris au piège. « Tant pis, Alallah ! » se dit-il, bien qu'il fût chrétien; il allait jouer sa chance. Le couloir était peut-être vide et d'un saut il serait hors de vue dans la coursive transversale.

Au moment où il allait tirer le verrou, il entendit la voix du veilleur :

– Mais certainement, monsieur l'inspecteur (c'est ainsi qu'on nommait de la Houssardière), mieux vaut ouvrir ; d'autant plus que j'ai aperçu mademoiselle sur le pont il y a à peine trois quarts d'heure.

A l'instant même, le passe-partout fit jouer la serrure.

– Ah ! Ah ! il y a le verrou... Alors, mademoiselle est rentrée...

On frappa, puis le veilleur appela :

– Mademoiselle... Mademoiselle... Êtes-vous là ?

Joseph comprit qu'il était perdu... On allait enfoncer la porte. Trouvé dans cette cabine, plus rien ne pouvait désormais le sauver de l'accusation d'avoir jeté la passagère à la mer pour la voler. En un instant, il se vit aux assises, en prison et finalement devant la guillotine...

D'instinct, il alla vers le sabord : tout était noir, la mer glissait, rapide et sournoise, à quelques mètres au-dessous. Elle était là,

prête à l'engloutir. Il avait le choix : la guillotine ou la noyade. C'est alors que le brusque éclat du phare d'Abou Aïl le frappa comme un appel. Le diable était avec lui : il lui avait vendu son âme, il lui offrait le salut.

Il saisit une ceinture de sauvetage, prit le sac de cuir entre les dents et sauta dans les ténèbres. Excellent nageur, il put s'éloigner assez vite pour n'être pas happé par les hélices et éviter la rencontre avec les requins qui toujours suivent dans le sillage.

Il vit passer le navire, le feu de poupe jeta des reflets sur les vagues du sillage et s'enfonça dans la nuit. Il était seul dans les ténèbres, avec le bruissement infini de la mer...

Il réussit à mettre sa ceinture et lentement, pour ménager ses forces, il nagea vers cette masse sombre où tournaient dans le ciel les bras infinis d'une croix lumineuse.

Au passage de chaque éclat, sa face camuse apparaissait dans le moutonnement des vagues. La mer portait le monstre, elle le soutenait pour qu'il aille vers son tragique destin, comme un félin se joue de sa victime avant de la dévorer.

J'ignore quelle fut alors l'expression de cette face humaine, mais je devais la revoir au jour de l'expiation, quand elle m'apparut à son heure dernière.

Drossé au sud par le courant, Joseph Eibou ne put atteindre l'îlot d'Abou Aïl comme il en avait eu l'intention, et il aurait été emporté au large si le calme qui me permit, ce jour-là, de franchir le détroit de Bab el-Mandeb, n'eût favorisé le contre-courant à l'heure du flot. Après dix heures de lutte, il aborda à l'île Djebel Zukur, à bout de forces. Il crut bien avoir seulement changé le genre de sa mort en abordant sur cette île maudite. Il allait y périr de soif. Quant à tenter de traverser la passe d'un mille et demi pour retourner vers Abou Aïl, il n'en avait plus la force. D'ailleurs, même en partant de l'extrémité la plus au nord de l'île, le courant était trop rapide et sa nage trop lente pour lui permettre de franchir une telle distance avant d'avoir dépassé la pointe sud de l'île.

Et puis, réflexion faite, il ne pouvait laisser soupçonner sa présence en ces parages où, précisément, Mlle Wolf avait disparu, car il ne doutait pas que sa disparition n'ait été située aux environs de l'heure où le veilleur vint frapper à la cabine. Le verrou poussé lui semblait devoir affirmer une hypothèse bien voisine de la vérité. Il savait que Mlle Wolf avait croisé le veilleur un peu avant de

s'accouder à la coupée. Dans ces conditions, comment admettre qu'elle fût retournée à sa cabine et s'y fût enfermée pour se suicider, en sautant à la mer par le sabord ? Non, tout criait la vérité : il y avait eu attentat et son agresseur, surpris alors qu'il fouillait ses bagages, avait fui dans l'espoir de gagner l'îlot que le navire doublait en ce moment.

Un appel pour savoir qui manquait à bord ne donnerait rien, puisqu'il n'était pas inscrit au rôle, et le sérinj ne dirait rien, mais il ne devait se montrer nulle part dans ces parages où il ne pouvait expliquer sa présence. Il devait, au contraire, rejoindre au plus vite la côte pour avoir un alibi. Il en serait quitte pour dire plus tard à Lombardi qu'il n'avait pu embarquer.

Tout cela, hélas ! était irréalisable. Il était voué à la mort sur ce rocher perdu, son squelette blanchirait sur le sable avant qu'un pêcheur ne l'ensevelisse...

A quoi lui serviraient ces bijoux et cet or pour lesquels il avait tué ? Mais il n'était pas de ceux qui peuvent méditer sur la vanité des choses d'ici-bas, et encore moins sentir la cruelle ironie de ces vaines richesses qui le laissaient mourir. Sa cupidité ne mourrait qu'avec lui. Il roula les bijoux dans sa ceinture et fit sécher les billets de banque que renfermait le sac de cuir. Il les compta plusieurs fois, oubliant un instant, dans sa passion d'avare, les tortures de la soif. La possession de cette fortune lui rendit la volonté de vivre. A cette condition seulement, son trésor aurait du prix. C'est alors qu'il aperçut la silhouette d'une pirogue avec deux payeurs au moment où elle décapelait une pointe rocheuse. Elle était trop loin encore pour qu'il pût être aperçu, mais elle venait vers lui. Il se glissa dans un étroit ravin et, tapi dans un éboulis de roches, il observa le rivage. La pirogue, montée par ces deux hommes, pêchait sur le récif côtier. Dévoré par la soif, il fut tenté de les héler pour avoir de l'eau, mais il eut le courage de les laisser passer sans révéler sa présence. Il les suivit de loin et vit ainsi la pirogue arriver devant leur campement, une hutte de branchages où devait être la provision d'eau. Il se demanda si ces deux hommes étaient seuls. Sans doute, leur zaroug devait être quelque part dans un mouillage éloigné, à moins qu'ils ne fussent venus de la côte, d'île en île, comme le font certains pêcheurs réduits à la condition de parias, par une infraction aux usages sacrés des pêcheurs de perles. Boycottés par tous les nacoudas, ils tentent alors leur chance sans autre ressource que leur pirogue.

Il les vit allumer du feu pour cuire le poisson, et le vent lui porta

bientôt l'odeur alléchante des grillades. Dans sa cachette, il endura le supplice de Tantale, mais il le supporta avec le courage que donne l'espérance. Cette pirogue, attachée à une pagaie plantée dans le sable, était le salut s'il parvenait à s'en emparer. Il pourrait ainsi fuir cette terre désolée où, l'instant d'avant, il imaginait son cadavre dévoré par les crabes et les aigles pêcheurs.

On sait la suite par le récit du Soudanais.

XXII

Bouleversé par les révélations de l'administrateur Azenor, je retournai à Djibouti le jour même. J'y arrivai à la nuit et, le matin, j'envoyai l'*Altair* prendre mouillage à l'île Moucha, dans le petit lagon où je le faisais échouer, à marée basse, pour nettoyer la carène. Je lui donnai l'ordre de s'y établir pour attendre mon retour d'Europe, la rade d'Obock était dangereuse en été.

Nous étions le 24 août.

Je gardai avec moi, à Djibouti, la grande embarcation à voile, avec Abdi comme unique matelot.

Je vis Repici dans la matinée. Il m'apprit que Joseph était revenu d'Abyssinie la veille. Je ne pus m'empêcher de lui dire que son protégé était un fripon et un délateur. Je ne lui donnai cependant aucun détail, ne pouvant lui révéler les informations d'Azenor; elles devaient rester secrètes pour conserver leur valeur. Repici me dit alors qu'il avait été mal informé, mais que, maintenant, il était chargé par les autorités italiennes de l'Érythrée de surveiller cet individu évadé, quelques années plus tôt, du pénitencier d'Assab où il était détenu, sous l'inculpation de meurtres et d'espionnage. Je me gardai de dire que j'avais été, à cette époque, le complice de cette évasion, ému par la prière de cette femme venue à la nuit sur la plage, et aussi par pitié pour le captif dont j'ignorais les crimes et l'âme criminelle. C'est alors que j'appris les détails de son évasion, où il sacrifia son compagnon de chaîne. J'en ai donné le récit dans les *Aventures de mer*, au chapitre « Le sourire du prisonnier ». Au crime du *Vaucluse* s'ajoutait cet acte infâme qui, à lui seul, eût mérité la mort.

Abdi m'accompagna, ce soir-là, jusqu'à ma chambre; là, je lui dis :

- Joseph m'a trahi, et il doit être puni.
- Bien, je le tuerai.
- Oui, il doit mourir, mais ce n'est pas toi qui dois le tuer, c'est moi... puis-je compter sur toi?
- Je suis ton fils. Mais il vaudrait mieux que tu me laisses faire...
- Obéis, c'est la meilleure façon de me servir. Va donc chez lui le prévenir que je l'attends ici.

Moins d'une demi-heure après, il arrivait, et je l'accueillis avec une cordialité si parfaite que j'en restai moi-même étonné; pas la moindre velléité de réaction qui décelât mes sentiments devant cet homme qui méditait de m'envoyer au bagne. D'ailleurs, lui-même jouait magnifiquement son rôle avec des airs si sincèrement soumis que, si je n'avais été prévenu, j'aurais encore une fois été dupe.

Abdi s'était accroupi dans un coin de la chambre. A peine éclairé par des reflets de la lampe, il était immobile comme un bonze.

Malgré son apparente tranquillité, je discernai cependant un certain trouble dans la comédie de Joseph; sa conscience, certes, ne lui donnait point de remords, mais un instinct le mettait en garde contre tant d'aménité chez sa victime. Je lui dis alors, d'un ton confidentiel :

– Je t'ai fait venir, parce que je sais que tu es un ami sincère et sûr ; je dois partir en France, et je suis inquiet de laisser des stocks de marchandises aussi importants sans un gardien de confiance. Veux-tu gagner cent mille francs ?

Il eut un sursaut et battit de la paupière sur son œil unique.

– Mais je vous suis dévoué, vous le savez bien ; la lettre que je vous ai donnée en est une preuve...

– C'est précisément à cause de cette affaire, réussie grâce à toi, que j'estime juste de te faire gagner une petite fortune. Tu es chrétien?

– Catholique, précisa-t-il, les yeux baissés, avec cet air cafard de nègre servant la messe.

– Alors, jure-moi devant Dieu, devant Dieu, entends-tu bien, de ne jamais trahir le secret que je vais te confier, et que tu me seras fidèle en toutes circonstances.

– Devant Dieu, je vous le jure...

– C'est bien. Alors écoute : la cocaïne que j'ai reçue il y a trois mois n'est pas partie. Elle est cachée à l'île Moucha, et il se peut qu'en mon absence celui à qui je l'ai vendue vienne en prendre livraison. Voici la moitié d'une lettre dont il te présentera ce qui manque pour que tu sois sûr de son identité. Il te suffira de l'accompagner à la place que je t'aurai fait voir. Je veux donc te conduire au lieu de la cachette cette nuit même. Abdi nous accompagnera, car il est dans le secret, mais c'est un imbécile auquel je ne puis confier une mission aussi importante. Je te fais tout de suite observer que tu n'as pas intérêt à aller vendre la mèche à la douane, car elle ne te donnerait jamais cent mille francs, et tu

ne doutes pas que je ne sois capable de punir un traître, fût-il à l'autre bout du monde...

– Qu'allez-vous penser? Moi, trahir mon sauveur!...

– Je te dis ça par acquit de conscience, pour que tu saches bien qu'un traître est, pour moi, condamné à mort...

J'eus peur d'être allé trop loin par cette allusion ; il me sembla qu'un soupçon le mettait en garde. Mais l'appât d'une telle somme lui rendit courage.

– Prépare-toi donc à venir ce soir à huit heures précises sur la jetée, habille-toi en indigène pour n'être pas reconnu, tu m'y retrouveras.

– Entendu, mais combien de temps serons-nous absents ?

– Deux heures au plus.

– Ah bon! parce que, demain matin, je dois payer quatre cents francs à des parents de ma femme, et, comme je ne les ai pas, il faut que je me débrouille pour les trouver...

– Qu'à cela ne tienne, les voilà, je t'en fais cadeau. D'ailleurs, à notre retour, enfin, demain matin à l'ouverture de la banque, je te donnerai un acompte sur les cent mille francs pour que tu puisses, s'il est nécessaire, quitter ta place à l'administration.

Le sachant ivrogne, j'étais sûr qu'avec cet argent il irait boire et j'avais intérêt à ce qu'il fût un peu ivre pour l'empêcher de trop réfléchir à la dernière minute.

XXIII

Il y avait à cette époque, dans l'ineffable service judiciaire de Djibouti, un juge nègre, un certain M. Porte, grand ami de Joseph. En dépit de sa licence en droit et de son élégance de parfait gentleman, il partageait la sourde xénophobie de tous les Noirs civilisés et christianisés. Envoyer les Blancs en prison était pour lui une sorte de revanche, et je me demande si, inconsciemment, il n'avait pas choisi ce métier dans le seul but de satisfaire sa haine de race.

En sortant, Joseph, impressionné par mon verdict sur les traîtres, se prit à réfléchir aux risques d'une promenade nocturne en tête à tête avec moi. Cependant, les cent mille francs étaient bons à prendre ; alors, pour se donner du cœur, il alla trouver son ami Porte et lui raconta que je devais lui montrer la place où je cachais ma contrebande. Il imaginait être protégé dans son aventure en établissant un contact visuel avec ses puissants protecteurs : il ne partirait plus sans laisser sa trace. Ayant ainsi révélé la piste, il se sentait réconforté. L'autre, naturellement, lui conseilla d'accepter une si belle occasion de me prendre la main dans le sac.

Dès lors, Joseph se sentit complètement rassuré.

Mon plan était simple, ou plutôt je l'avais simplifié, voulant aller droit au but sans m'attarder à tenir aucun compte des risques qu'il comportait : une fois en mer, je jetterais bas le masque et je révélerais à Joseph que je savais tout. Devant la mort, il parlerait peut-être et me dévoilerait ce que je pouvais ignorer encore.

Quant aux suites de l'affaire, je devais les accepter ; j'avais foi en mon étoile. Coûte que coûte, il fallait châtier le coupable, quoi qu'il en pût résulter. J'y étais contraint par une volonté supérieure. Après, j'aviserais à me tirer d'affaire.

Pour l'instant, rien ne me troublait, j'étais soutenu par une confiance inébranlable, j'obéissais en instrument d'une justice immanente.

Je crois que ceux qui tuent les rois ou les tyrans, à la manière de Rachel ou de Charlotte Corday, sont dans un état psychique analogue. Ils agissent hors de leur volonté, sous l'empire de l'idée fixe.

J'allai à la jetée sitôt la nuit tombée, emportant un casse-tête plombé, arme terrible capable d'assommer un bœuf, et mon browning.

La jetée était déserte et, sur les huit cents mètres de son parcours, je n'y rencontrai personne. Abdi m'attendait, couché au fond de la barque qu'il avait dissimulée dans l'obscurité, tout contre le quai. J'embarquai et, étendu sur le pont arrière, je regardai le beau ciel plein d'étoiles, tandis qu'Abdi poussait doucement la barque vers l'extrémité du môle où devait venir Joseph.

Tout à coup, les remorqueurs des Messageries se mirent à siffler pour appeler les coolies : un vapeur entraînait en rade. Bientôt, j'aperçus au large les feux de position se déplaçant lentement, dans cette nuit si calme où la mer, au loin, se confondait avec le ciel.

Pas un souffle ; la chaleur était lourde, humide, et cette absence de vent m'inquiétait, car j'avais escompté un peu de brise pour m'éloigner plus vite avec le condamné. Allais-je rencontrer maintenant des obstacles ? Ce n'était pas possible. J'étais au service du Destin et tout devait aller selon sa volonté. D'ailleurs, ce vapeur était providentiel ; grâce à lui, les coolies, accourus de la ville indigène, affluaient vers le môle et, dans cette foule turbulente, Joseph devait passer inaperçu. Il importait que nul ne le vît embarquer.

Abdi monta sur la jetée, tandis que l'embarcation restait invisible au bas du quai, entre les hautes murailles de fer de deux chalands vides.

Joseph, vêtu en Somali, dut lui adresser la parole pour se faire reconnaître, tant son travestissement l'incorporait exactement à la foule. Devant l'échelle, il hésita à descendre dans cette obscurité où il ne distinguait pas la barque ; je dus parlementer pour le décider à venir me rejoindre, alléguant qu'il serait imprudent de me montrer. Comme à regret, il se risqua enfin et, tout de suite, me dit :

– Je ne puis pas aller avec vous maintenant ; je dois d'abord prévenir ma femme. Elle n'était pas rentrée encore, et je suis venu seulement pour vous dire de ne pas m'attendre.

– Soit, nous pouvons toujours causer un instant, nous irons à Moucha demain...

Il s'avisa alors qu'Abdi éloignait la barque. Il tenta de s'accrocher à l'un des chalands, mais ses mains glissèrent sur la paroi de métal.

– Arrêtez... arrêtez... je ne veux pas partir...

– Mais nous ne partons pas, tu vois bien qu'il faut sortir d'entre

ces chalands à cause du remorqueur, nous serions écrasés.

Le vapeur arrivait, en effet, ce qui justifiait cette manœuvre pour l'éviter.

– Nous allons accoster de l'autre côté du môle, continuai-je d'une voix paisible et rassurante. Là, nous serons tranquilles, il n'y a personne... Mais j'y pense, puisque tu veux aller chez toi, je vais te débarquer en face des Salines; là, aucun risque d'être aperçu et je pourrai t'attendre autant qu'il sera nécessaire.

Je voulais, avant tout, m'éloigner suffisamment pour qu'un appel ne fût pas entendu. Une brise légère d'ailleurs se leva de l'est et Abdi hissa doucement la voile.

– Mais où allons-nous ?

– Je te l'ai dit, aux Salines; cinq minutes et nous y sommes...

A ce moment, les chalands passèrent à une demi-encablure chargés de coolies, chantant et criant. Dans ce vacarme, les cris de Joseph ne risquaient pas d'être entendus. D'ailleurs, je tenais mon casse-tête, décidé à le faire taire à la première velléité.

Tandis que je l'amusais par des propos oiseux, la brise fraîchissait, et je savais le courant de marée portant vers l'ouest. Sans avoir l'air d'avancer, la barque s'éloignait rapidement au large. Joseph, ignorant des choses de la mer, ne s'en rendait pas compte ; cependant, au bout d'un quart d'heure, il s'inquiéta :

– Mais où sont les Salines?

– Toujours à la même place, mon garçon, là-bas, répondis-je, en lui montrant un point imaginaire sur notre route, qui n'était nullement celle de la terre. Seulement, nous n'avancions pas, il va falloir ramer...

Et, aussitôt, Abdi, armant les avirons, augmenta la vitesse de la barque.

Je vis alors passer lentement, dans la nuit laiteuse, la silhouette de la balise qui marque l'extrémité du récif ouest. Nous étions hors de la rade. Désormais, tout appel serait vain, le silence de la nuit serait sans échos. Mais, par surcroît de prudence, je m'éloignai encore.

Joseph, que j'avais amusé jusqu'ici par des confidences fantaisistes, s'avisa que les lumières de Djibouti étaient déjà loin et, tout à coup, comme frappé d'un soupçon, s'élança pour se jeter à la

mer. Adbi le saisit par le bras. Il était temps d'enlever le masque.

– Inutile de chercher à fuir, tu es en route pour un lieu dont on ne revient pas... les spectres de tes victimes vont sortir du fond de la mer... Ils te réclament, l'heure est venue.

« Tu es maintenant en mon pouvoir, et tes amis, Lombardi et consorts, ne peuvent plus rien pour toi... Bas le masque, je t'ai dit hier ce qui attend un traître et un assassin... Pas un geste pour fuir ou je te brûle la cervelle. »

J'aperçus alors un de ces étranges oiseaux de nuit qui viennent se poser sur le timon des navires et, souvent même, sur l'épaule de l'homme de barre. Les marins les respectent et les craignent parce qu'ils incarnent les âmes errantes des noyés sans sépulture. Je voulus aussitôt profiter de cet accessoire inattendu comme élément de démoralisation mais, pris à mon propre jeu dans l'ambiance de cet instant tragique, je parlai comme un halluciné, et cette fugace conviction donna sans doute à ma parole une force surnaturelle.

– Reconnais-tu ce sac que tu as laissé sur la plage de Djebel Zukur? Qu'as-tu fait de celle à qui tu l'as volé?

– Je ne sais pas ce que vous voulez dire... J'ignore à qui il appartient...

– A celle qui t'envoie ce bracelet d'argent pour te demander compte de ton crime, ce bracelet qu'elle a acheté avec toi chez le Juif et qu'elle portait sur le *Vaucluse*. Tu as cru que la mer garderait ton secret, tu as cru que les morts ne parleraient pas, mais l'esprit de celle que tu as noyée s'est attaché à toi comme ton ombre.

Eibou regarda autour de lui, effaré, comme si vraiment l'esprit eût été là, et, à ce moment, le vol silencieux des longues ailes noires lui frôla le visage. Il poussa un cri rauque et tomba à genoux.

– Mon Dieu, pardonnez-moi. Mais je n'ai pas voulu tuer, j'avais perdu la tête dans les mains de ces gens, vos ennemis qui veulent votre perte... Je vous jure que je suis innocent, je vais vous les dénoncer...

– Tu ne sais pas faire autre chose... chien d'ordure ! Qui a fait la lettre que tu m'as donnée?

– C'est par ordre de Lombardi, moi, je ne voulais pas.

– Inutile de mentir devant la mort. Tu as fait mourir ton compagnon de chaîne, à Assab, pour assurer ta fuite, tu as été

l'espion de Trochanis pour me faire arrêter en Égypte, tu as tué une malheureuse pour la voler, et, enfin, tu m'as trahi en me faisant accuser d'un faux écrit par toi-même. Un seul de ces crimes suffit à te condamner.

– Je vais tout vous dire, mais ayez pitié de mes enfants...

– Et les miens? Tu en as eu pitié en cherchant à m'envoyer aux galères ? Et ce malheureux père, en as-tu eu pitié en tuant son enfant?

«Bête immonde, tu ne mordras plus... »

Et je tirai à la tête, presque à bout portant.

Il chancela, puis, se levant tout à coup, il se jeta à la mer avant qu'Abdi ait pu le saisir et nagea entre deux eaux.

La balle avait ricoché sur ce crâne épais de nègre. Il émergea à vingt mètres en hurlant mon nom dans le silence de la nuit, espérant être entendu. Se sentant perdu, il voulait, avant de mourir, me compromettre.

Abdi, à l'instant même, plongea à son tour et, rapide comme le requin, le saisit par un pied et le força à plonger.

Dans la vague lueur de la lune, levée depuis un instant, je vis les deux corps descendre et disparaître dans l'obscurité bleue de l'abîme. Des bulles d'air vinrent crever en surface... Les secondes se succédaient... je comptais machinalement... Abdi allait-il remonter? Rien n'est plus terrible qu'un homme qui se noie : même évanoui, son étreinte ne se relâche pas.

Un silence écrasant succédait à cette scène dramatique, la mer avait tout englouti sous l'indifférence de son calme. Tout à coup, un souffle bruyant me fit retourner et je vis émerger, à quelques brasses de la barque, la tête d'Abdi, secouant ses cheveux. S'accrochant au plat-bord, il me dit d'une voix haletante :

– Kalas ! (fini).

Je dus le hisser à bord, il était à bout de forces, la figure lacérée par les ongles de son adversaire et un bras déchiré de morsures. Il l'avait entraîné jusqu'à toucher le fond, à plus de quinze mètres, et là, grâce au point d'appui, il avait pu se dégager, mais l'autre, bien qu'à demi évanoui, lui saisit les jambes. Par un miracle, il put lui décocher un coup de pied sur la tête et échapper à l'étreinte. L'autre ne reparut pas...

Justice était faite.

XXIV

En quelques minutes, Abdi fut d'aplomb et m'aida à hisser la voile. Je pus alors observer la mer autour de nous et constater qu'il n'y avait aucun de ces houris de pêche qui viennent d'ordinaire jeter leurs lignes à l'accore des récifs. Cette solitude était exceptionnelle et cette chance s'ajoutait à tous les éléments qui, jusqu'ici, avaient concouru à me seconder.

Il me revint alors en mémoire qu'après avoir tiré sur Joseph, dans le mouvement que je fis pour le retenir lorsqu'il se releva, mon browning me glissa de la main et, tombant sur la culasse, le coup partit verticalement. La balle m'avait frôlé la figure, mais, dans l'état de surexcitation où je me trouvais, je n'y avais pas pris garde. Je me rendais compte seulement après coup de la chance inouïe qui m'avait sauvé d'une balle dans le ventre. On aurait dit que la puissance adverse, protectrice de Joseph, m'avait décoché cette flèche du Parthe, mais celle qui veillait sur moi l'avait déviée...

C'est évidemment une interprétation, mais quand tant de faits se succèdent, tous orientés vers une même fin, elle s'impose en certitude.

De telles idées sont évidemment enfantines et procèdent d'une prédisposition au paganisme, qui voit des dieux et des génies en toutes choses. La saine raison conclut à un concours fortuit de circonstances, ce hasard qui explique si aisément tout ce dont on ne peut concevoir ni le sens ni l'origine. Seulement, j'avoue que cette simplification ne me satisfait pas. Isolé des complications artificielles de la vie civilisée, j'ai pu discerner l'enchaînement logique de ces « circonstances », et le caractère parfaitement ordonné de leur concours réputé fortuit.

Nous recourons au hasard quand l'imprévu nous déroute, comme si nous pouvions prétendre à la connaissance des causes premières.

Tandis que la barque cinglait vers Djibouti, je me laissais aller à une sorte de béatitude comme celle qu'on éprouve après un acte désespéré auquel on doit le salut. Jamais je n'avais éprouvé aussi profondément la satisfaction du devoir accompli.

J'avais surmonté toute ma sensibilité ou, plus exactement, elle avait été un instant suspendue pour me permettre de vaincre tout ce qui pouvait me rendre une pareille action redoutable devant ma

conscience. J'en éprouvais un sentiment de victoire sur moi-même, je m'étais montré capable de « vouloir » jusqu'au bout...

Aujourd'hui, avec vingt ans de recul, je m'explique le calme avec lequel je tuai ce misérable par un état d'âme passager, provoqué par cette puissance surnaturelle qui mena mon destin à travers les dangers et les embûches les plus perfides. J'étais comme un voyageur errant dans un maquis où rien ne l'orientait, mais qu'un oiseau bienfaisant planant au-dessus de lui guiderait pour lui faire éviter les précipices et les embuscades. Je croyais, sur le moment, faire simplement acte de justice, mais plus tard j'appris qu'il fallait, pour me sauver, que Joseph Eibou disparût. C'est sans doute pourquoi je reçus à l'instant propice un courage et un sang-froid bien au-dessus de mes capacités normales.

Je n'avais pas été, en effet, aveuglé par la colère, ni poussé par un sentiment de haine, en un mot je ne me vengeais pas, je punissais. Au moment où cet homme fut à ma merci, je cessai de le haïr, mais en même temps une étrange insensibilité m'enlevait cette pitié dangereuse qui dissout le courage à la dernière minute. J'étais devenu l'instrument passif d'une force supérieure, et quand elle cessa de me contraindre, j'éprouvai la béatitude de me sentir délivré d'une emprise.

Je m'interrogeai, surpris que ce remords que l'on prête à ceux qui ont tué ne se révélât point : comment accorder un tel état d'âme avec ma répugnance ordinaire à voir souffrir mon pire ennemi? Moi qui, en d'autres circonstances, n'étais pas capable de garder rancune à des êtres tout aussi malfaisants, comment avais-je réussi à demeurer implacable et inébranlable jusqu'au bout? Il faut bien admettre une intervention extérieure et ceci doit nous faire accepter, sans vanité ni révolte, nos fortunes diverses quels que soient nos succès ou nos revers, nos efforts ou nos faiblesses, car ils ne sont point notre œuvre.

La marée était complètement basse quand nous entrâmes dans le port intérieur; à peine l'eau put-elle nous porter à une demi-encablure de l'extrémité du môle ; tout le reste jusqu'à la douane était à sec. Je laissai Abdi dormir dans la barque et je regagnai ma chambre, non pas par le quai, où je risquais d'être aperçu, mais en traversant toute la partie asséchée de la rade. J'atteignis ainsi ma petite maison sans avoir rencontré âme qui vive.

Un peu avant l'aube, j'entendis la sirène du vapeur arrivé la veille au soir; il repartait. Cette circonstance inespérée permettait

d'expliquer la disparition de Joseph Eibou par une fuite clandestine.

Le matin, vers sept heures, j'allai rejoindre la barque pour me rendre à Moucha. J'y allai en ayant soin de me montrer à tous les askaris de la douane. Abdi m'attendait, aussi calme et paisible que si rien ne se fût passé dans la nuit. Il chanta sa mélodie favorite en tenant la barre et, vraiment, il semblait avoir tout oublié...

A l'île Moucha, je passai ma journée à organiser la mise en cale sèche de *l'Altaïr* et, le soir, je retournai à Djibouti.

J'allai aussitôt chez Repici qui pouvait m'aider à éviter, au moins pendant quelque temps, que la femme d'Eibou, inquiète de sa disparition, ne donnât l'alarme.

– J'ai fait partir Joseph par le vapeur qui était sur la rade, lui dis-je.

Il me regarda un instant avec un sourire étrange et me dit enfin :

– Qu'il aille crever où il voudra. C'est une vermine.

J'espère en effet que nous ne le verrons pas de longtemps, mais il serait bon d'expédier sa femme dans son pays, à Assab, car elle ignore le voyage de son époux. Dites-lui, par exemple, qu'il a dû s'enfuir pour éviter l'extradition et qu'elle-même pourrait être accusée d'avoir facilité sa fuite. Donnez-lui ce que vous croirez nécessaire et même promettez-lui une sorte de pension, en attendant le retour de son Joseph; je paierai tout.

– Entendu, c'est plus prudent... Je vais lui envoyer Cherabonna pour régler cette affaire et l'expédier par le paquebot postal italien de demain.

Sans aucun doute, Repici avait deviné la vérité, mais sa mentalité de Calabrais trouvait toute simple la suppression d'un traître dangereux. Sa spontanéité à me venir en aide, en se faisant en somme complice, m'assurait de sa sincérité.

XXV

Mon paquebot arriva enfin dans la soirée.

Restait maintenant la seconde partie, la plus importante : rentrer en possession de cette terrible lettre. Arriverais-je à temps? A vrai dire, mon anxiété n'était pas sincère, je me l'imposais en bonne logique, mais, au fond, j'étais sûr du succès. Pourquoi la chance m'aurait-elle favorisé aussi merveilleusement jusqu'ici pour m'abandonner dans cette dernière et décisive entreprise?

J'appris plus tard qu'au début de cette affaire Lombardi, dans sa hâte d'avoir en main le faux qu'il avait fait fabriquer à mon intention, télégraphia à son collègue allemand, le procureur du Reich à Darmstadt, pour qu'il saisît, par commission rogatoire, le document qui avait permis à l'usine Merck de m'expédier les stupéfiants.

Ce procureur, après avoir pris son temps, répondit, *par poste*, qu'une telle formalité ne pouvait avoir lieu sans une lettre dûment signée de l'autorité judiciaire française et transmise par le canal de notre ambassadeur à Berlin. La fureur de Lombardi ne connut plus de bornes, mais il eut beau pester et maudire le « Boche », il dut se soumettre à cette longue formalité.

J'arrivai donc à Darmstadt avec une belle avance. On me reçut fort aimablement.

Il est probable que cette fabrique, fournisseur de tous les grands marchands de drogues du monde entier, était plutôt portée à soutenir ses clients que favoriser les répressions des puritains de l'assemblée de Genève, parmi lesquels siègent d'ailleurs les représentants des grands marchands d'opium, tels que la France en Indochine et l'Angleterre aux Indes.

Quand je priai le directeur de me rendre la lettre remise lors de mes achats, il sourit d'un air entendu et, sans la moindre objection, alla vers un coffre-fort. Il prit le document qui semblait m'y attendre et me le tendit sans commentaires.

Ce fut si simple que j'en restai stupéfait.

Je crois que ce télégramme de Lombardi au procureur allemand n'était pas étranger à cette bonne grâce. Ce magistrat, après avoir informé l'usine, avait évidemment fait son possible pour gagner du

temps et aujourd'hui, avec les directeurs de la fabrique Merck, il devait bien rire du bon tour joué à ces imbéciles de Djibouti.

La requête régulière arriva d'ailleurs peu de jours après ma visite et l'autorité allemande, sans faire allusion à ma visite, eut le « regret » de répondre que la pièce en question n'était plus aux archives, sa raison d'être ayant cessé dès le jour de l'arrivée des marchandises à leur destination.

Aussitôt en possession de ce maudit papier qui aurait pu me conduire au déshonneur et à la mort, je ne pus résister à la tentation de le brûler, après quoi je crus en avoir fini avec toutes les suites de cette malheureuse affaire.

DEUXIÈME PARTIE

I

Bien persuadé d'avoir mis mes adversaires hors de combat en détruisant leurs armes perfides, j'avais tous loisirs de chercher un avocat près de la Cour de cassation.

Je m'arrêtai chez moi à Neuilly, où ma femme avait acheté, deux ans auparavant, une maison, disons un petit hôtel dans le style le plus bourgeois. Après tant d'années de vie hors série, où elle avait subi courageusement l'envers de l'aventure, après les privations de toutes sortes imposées par notre vie primitive et ce climat torride du désert d'Obock qui fit renoncer au pénitencier, après avoir rompu en visière avec « le monde où l'on s'ennuie », une sorte de réaction lui fit désirer de rentrer en triomphatrice dans celui où l'on ne s'ennuie pas, c'est-à-dire retrouver les ambiances intellectuelles et artistiques où s'était formé son esprit. Il fallait aussi donner à nos enfants le moyen de se former par une culture qui leur permît plus tard, s'il leur en prenait fantaisie, de se faire sauvages conscients de leur bonheur.

Mes affaires industrielles de Diré Daoua, l'usine électrique et la minoterie achetées à Repici, ne nous permettaient pas encore de séjourner toute l'année à Paris. Ma femme surveillait les meuniers pendant que je naviguais en mer Rouge et ailleurs. C'est peut-être pourquoi l'année précédente, dans l'espoir de l'affranchir de cette charge de directeur, j'avais recueilli le fils d'un vieil ami, le père Korn, ingénieur sorti du rang, avec qui j'avais été en rapport naguère, au temps où j'organisais les laiteries Maggi. Je dois ici présenter ce jeune homme qui joua, au cours de cette histoire, un rôle odieux et néfaste.

Marcel Korn avait à cette époque vingt-deux ans. Après son service dans les pompiers de Paris, son père le prit comme aide-magasinier dans la grosse affaire de transports et de constructions automobiles qu'il dirigeait. Doucereux et patelin, se posant volontiers en victime, ce garçon s'entendait mal avec son père qui abhorrait les hypocrites et ne lui envoyait pas dire. Sous l'apparence d'une larmoyante soumission, ce tendre fils s'estimait méconnu par un père dur et brutal et ruminait sa vengeance.

Le père Korn, animateur de toute l'affaire, avait l'aveugle confiance du grand patron, un homme de haute valeur, un polytechnicien, M. Blum (rien à voir avec Léon). Le jeune Marcel,

timide, modeste, rougissant à tout propos, jalousait cette confiance dont il était frustré en ce sens qu'il s'en estimait plus digne. Poussé par l'orgueil et l'ambition envieuse, il caressa dès lors l'espoir de prendre un jour la place de son père. Attendre qu'il fût en âge de la lui laisser en légitime succession ne lui convenait pas. Il résolut de forcer la main occulte du destin. En vertu de ce principe, cher aux individus sans scrupules, d'après lequel la fin justifie les moyens, il alla un jour trouver M. Blum en grand mystère. Son trouble et sa mine contrite annonçaient déjà de bien graves révélations, mais celles qu'il exposa d'une voix défaillante dépassaient tout ce que le patron avait pu imaginer : ce fils vertueux venait d'avoir le courage cornélien de dénoncer les malversations de son père qui, à la faveur d'une confiance aveugle, touchait de copieux pots-de-vin.

En fouinant chez les fournisseurs, il avait pu en effet réunir des preuves irréfutables. Blum, plus révolté de la conduite de ce fils que des abus de confiance du père, le congédia assez durement et dans l'instant même fit appeler son directeur. En dépit des preuves écrites mises sous ses yeux, il ne pouvait croire encore à la culpabilité d'un homme dont la probité depuis trente ans avait été au-dessus de tout soupçon. Aussi dédaigna-t-il le moindre faux-fuyant. Il lui montra les documents accusateurs.

Le père Korn sourit, un peu gêné, mais pas à la manière d'un coupable :

– J'ai peut-être eu tort de ne pas vous en parler, monsieur Blum, car, en effet, depuis longtemps, je touche des ristournes ; je les exige même dans certains cas. Je crois que nous avons ainsi réalisé, en moins de dix ans, plus d'un million de bénéfices nets...

– Qui ça, nous ?

– La société, parbleu. Vous trouverez la contrepartie des différences entre le prix d'entrée des marchandises et celui que j'ai réellement payé, au crédit du compte profits et pertes. Si je n'avais pas fait ainsi, un autre eût touché la ristourne et elle ne serait point allée au compte profits et pertes...

Blum, soulagé d'un véritable chagrin, tendit la main à son directeur.

– J'espère, Korn, que vous ne me soupçonnerez pas d'avoir cru un instant à la réalité de cette prétendue dénonciation ?

– Et quand cela serait ? Ce n'aurait été que tant pis pour moi, mais il m'était désagréable de vous révéler mon petit truc, j'aurais eu l'air de m'en faire un gage de reconnaissance. Enfin, puisque maintenant vous le savez, n'en parlons plus.

Blum ne voulut pas briser le cœur de ce père en lui révélant l'odieuse trahison de son fils; il laissa croire à une lettre anonyme, mais comme il ne put la montrer, Korn soupçonna un subalterne jaloux et fit discrètement une enquête. Trois jours après, il découvrit le pot aux roses. Il aurait peut-être achevé de tuer son fils s'il ne l'avait cru mort dès le premier assaut de la raclée qu'il lui administra.

Le soir même de cette terrible correction, Marcel Korn arrivait chez moi, bosselé, tuméfié, l'œil au beurre noir et le bras en écharpe.

Pour expliquer son piteux état et prévenir le mauvais effet d'une conduite que son père ne manquerait pas de me révéler, il me l'avoua en fait, mais présentée de telle sorte et avec de tels mobiles, qu'elle lui donnait, sinon le beau rôle, tout au moins celui très pitoyable d'une héroïque victime, presque l'auréole du martyr.

Il fit intervenir les dissentiments qui opposaient le caractère brutal de son père et la sensibilité malade de sa mère. J'avais souvent déploré cette douloureuse mésalliance d'un ancien contremaître avec la fille du savant Sainte-Claire Deville, fine et délicate, aussi douce et distinguée que son mari était brutal et parfois grossier. L'évocation de ce drame intime me rendit moins sévère.

Cependant une telle action, quels qu'en soient les mobiles, révélait une âme bien basse et une dangereuse fourberie. Aussi Marcel Korn essaya-t-il d'atténuer ce jugement en jouant la sincérité d'un repentir où il s'accablait par avance des reproches qu'il redoutait. Dans des hoquets, des sanglots contenus et des torrents de larmes, il ne parlait de rien moins que disparaître et expier à la Légion étrangère la faute de n'avoir pas réfléchi à la portée de ses paroles. Il plaidait l'inconscience...

Il avait vingt-deux ans, je l'avais connu bébé et je le voyais encore gamin. J'eus pitié et je fus indulgent.

Pour le sauver, dans cette détresse où il était abandonné sans appui, je lui offris de venir en Afrique travailler à mon usine de Diré Daoua. Après un tel conflit avec son père, mieux valait qu'il s'éloignât.

Il me jura reconnaissance éternelle, affirmant que je lui sauvais la vie, et ainsi, par ce mouvement de pitié irréfléchi, pour n'avoir pas tenu compte de l'avertissement donné par ce symptôme de félonie, je venais de fixer mon destin.

Les grandes catastrophes sont généralement provoquées par la

trahison de ceux que nous avons cru sauver de la déchéance en leur faisant généreusement crédit d'une estime que tous leur refusent

C'est une générosité dangereuse, de grand luxe, mais, que voulez-vous ? j'avais commis moi-même tant de fautes, j'avais dû refréner tant de mauvais instincts, que je ne pouvais condamner sans appel ceux qu'un moment de faiblesse avait rendus coupables. J'avais le tort de juger les autres d'après moi-même, pour qui la confiance est un lien sacré. J'imaginais qu'en l'accordant à un coupable il se relèverait par le désir de s'en rendre digne.

Combien de malheureux, en effet, ont roulé à jamais à l'abîme, sous le fardeau d'une faute passée, parce que nul n'a eu le courage de leur tendre la main, et d'admettre la sincérité de leur repentir ?... Quand on voit un serpent, on l'écrase, par principe, sans s'attarder à savoir s'il est ou non venimeux...

II

Ma première préoccupation fut de trouver un avocat et j'allais en être réduit à prendre au hasard un nom sur l'annuaire, quand j'eus la visite d'une compatriote, presque une amie d'enfance, très lancée dans le demi-monde et les milieux politiques.

Dans l'intimité, nous l'appelions Pounette, diminutif de Joséphine, en langue catalane. Son nom, Delcadell, était celui d'une riche famille bourgeoise qui la fit élever aux Dames du Sacré-Cœur.

A seize ans, elle se laissa enlever par un jeune poète et s'enfuit à Paris. Reniée par sa famille, déçue par son amant qu'elle jugea vite infatué de lui-même et stupide, elle se lança dans la carrière théâtrale.

Très intelligente, ex-jolie fille devenue jolie femme avec la quarantaine, elle ne manquait pas de talent, mais ne jouait que dans des théâtres de second ordre et surtout dans les troupes qui font les tournées en province. Elle était d'ailleurs comédienne-née, toujours elle jouait un rôle, même hors des planches.

Habile, spirituelle et par-dessus tout intrigante sans le paraître, elle aurait pu atteindre à la célébrité de l'affiche et laisser un nom glorieux dans les annales du théâtre si, par ailleurs, des inconséquences et des coups de tête n'avaient trop souvent anéanti l'ouvrage de ses qualités.

Elle affectait de me traiter en bon camarade, peut-être en réponse à mon attitude qui ne tendait à rien moins que lui faire la cour, mais il y avait beaucoup de dépit derrière cette camaraderie ainsi imposée à une femme accoutumée à séduire et à faire tourner les hommes en bourriques.

Sans le laisser paraître, piquée de mon indifférence, elle s'était mis en tête de « m'avoir » et, à ce jeu, elle finit par s'imaginer qu'elle m'aimait. Là encore, elle jouait un rôle.

Heureuse de cette occasion de me prouver, non seulement son dévouement, mais aussi son influence, elle me présenta tout aussitôt à son « ami », un secrétaire de la Chambre, un certain Fillaud, beaucoup plus âgé qu'elle, cinquante ans peut-être, mais qui en paraissait à peine quarante, tant il était soigné et attentif à sa tenue. Il fut cordial, simple et condescendant, comme il convenait à sa

supériorité si parisienne.

Il se plaça tout de suite au-dessus des contingences vulgaires par le plus désinvolte mépris de tous les hochets par lesquels nos élus entretiennent et cultivent la vénération de leurs électeurs.

Il affichait une amoralité indulgente qui mettait les consciences à l'aise et ouvrait ainsi la porte à toutes les tractations plus ou moins louches des milieux politiques.

Ce cynisme devenait une sorte de sincérité à laquelle on pouvait prêter les vertus d'un rare courage : celui d'oser ce qu'il est convenu de dissimuler.

Il m'honorait à sa manière, en m'admettant dans la coulisse des montreurs de marionnettes. D'après les opinions de sa maîtresse, il me jugeait suffisamment « affranchi » pour pouvoir tout entendre et tout admettre sans scrupules, comme il sied au parfait aventurier.

A l'entendre, le monde politique était à tel point corrompu qu'on n'y pouvait trouver la moindre partie saine. Il fallait donc en prendre son parti et nager en pleine pourriture.

Il ne se trompait pas, hélas ! mais il avait tort de généraliser jusqu'à la société entière qui est victime et non complice de ses élus. Il fallait bien d'ailleurs qu'il l'envisageât ainsi pour tirer gloire d'avoir fait litière de tout scrupule.

Il voyait tous les hommes à son image, c'est-à-dire cupides, amoureux et féroces. La Patrie était, à ses yeux, un leurre pour exploiter l'enthousiasme des imbéciles qu'on envoie se faire tuer pour défendre les valeurs en bourse. Dans ces conditions, pourquoi hésiter à servir le plus offrant, sans souci des frontières?

On voit jusqu'où peut mener une pareille largeur de vues.

Je sus plus tard qu'il intriguait pour faire acheter un grand journal parisien, *le Matin*, et le mettre au service de l'Allemagne. Pounette, ralliée secrètement aux influences communistes, l'aidait peut-être inconsciemment, à cette œuvre de destruction.

Je ne connaissais pas encore à cette époque ce spécimen d'humanité et j'ignorais qu'il fût le prototype de nos politiciens. Il y a peut-être des exceptions, mais si rares qu'elles sombrent dans le ridicule.

Après avoir écouté l'exposé de mon affaire, il sourit d'un air protecteur et, indulgent à ma naïveté de provincial qui prenait tout

à la lettre, il me demanda :

– Combien pouvez-vous sacrifier pour arranger votre affaire ?

– Je n'ai aucune idée...

– Je le vois bien. Enfin, je crois qu'avec une centaine de billets on pourrait mettre votre gouverneur à la raison.

– Mais je suis dans mon droit ! Les jugements de Djibouti sont monstrueux, il faut qu'ils soient cassés.

– Ah ! ah ! comme vous êtes jeune ! Rien n'est monstrueux, mon cher. Le sauvage nu, avec sa lance, trouve la mitrailleuse d'une cruauté monstrueuse, mais donnez-la-lui et aussitôt ses idées changeront.

« Ne blâmez pas l'efficacité de l'arme adverse, essayez plutôt d'en avoir une meilleure. Quant à la belle justice, avec son épée et ses balances, elle semble vous demander la bourse ou la vie, elle vous invite à peser vos écus... et même, de préférence, avec de faux poids. Vous en êtes encore, mon cher ami, à la morale des images d'Épinal.

– C'est possible, mais laissez-moi un peu d'illusion. Je vis si loin du monde civilisé que je puis bien ignorer ses égouts. Je veux d'abord faire intervenir la Cour de cassation pour démasquer le déni de justice. Pourriez-vous me recommander à un avocat qui ne me ruine pas en provisions et autres hors-d'œuvre ?

Devant son air très ironique, Pounette crut devoir lui rappeler que je n'étais pas un client, mais un ami, un ami à elle, qu'elle n'entendait pas laisser exploiter, du moins en ce moment. Quand on plaide pour défendre sept cent cinquante mille francs, on a droit à quelques égards. On peut devenir intéressant par la suite. Qu'il gagne son procès d'abord, semblait-elle dire, nous verrons après.

En dépit de ses allures de Parisien blasé et du ton protecteur qu'il opposait à la feinte gaminerie de sa maîtresse, Fillaud se laissait mener, comme on dit vulgairement, par le bout du nez. Il était veule, sans énergie ni volonté, étant sans courage.

Il fallait à ce personnage sans personnalité un tel caractère, faible sous son apparence cynique, pour s'identifier aussi aisément et aussi exactement au milieu corrompu des coulisses parlementaires, et barboter sans dégoût dans tous les bourbiers de la haute finance.

Fillaud était assez médiocre pour ne pas inquiéter les grands fauves du maquis des affaires et assez vaniteux pour se croire leur *alter ego*, dans les rôles de comparse qu'ils lui réservaient.

L'insistance de Pounette le rendit à son naturel et, dès lors, il affecta de me traiter en initié, c'est-à-dire qu'il me fit l'honneur de me prêter une mentalité analogue à la sienne et il affecta de me parler comme le peuvent faire larrons en foire.

Bien qu'un peu estomaqué de son brutal cynisme, je m'efforçai d'en paraître honoré comme d'une flatteuse marque de confiance. Il fallait arriver à trouver un avocat qui, lui aussi, ne me considérât pas comme un vulgaire client.

Je compris à l'attitude de Pounette qu'elle me jugeait à travers ma légende et me prêtait des idées comparables aux siennes et à celles de son estimable ami. Elle me faisait, à son sens, grand honneur en me mettant ainsi au-dessus des imbéciles, des gogos et des poires, c'est-à-dire ceux qui s'inquiètent encore de leur conscience. Pour elle, vendre du haschich en contrebande ou des armes exigeait table rase de tous scrupules et ainsi elle me faisait la grâce de m'identifier à une variété exotique de cambrioleurs.

Cette appréciation d'ailleurs me relevait beaucoup dans son estime.

On ne saurait croire combien de femmes, et des plus vertueuses, ont secrètement une âme de fille, prêtes à admirer la perversité du mâle comme une force devant laquelle elles éprouvent la morbide volupté de se soumettre. Combien de sages petites bourgeoises ont envié l'étreinte amoureuse du bandit de cinéma tout éclaboussé du sang de son crime. Alors, quand le couple est rentré au bercail, le placide époux est tout surpris de trouver son épouse, d'ordinaire placide et résignée, brusquement méprisante et hargneuse devant l'offre de son habituel demi-mou conjugal.

Je me gardai donc de détromper la jolie Catalane, puisqu'elle me trouvait admirable sous ce jour patibulaire. J'étais au fond flatté de lui plaire. La vanité masculine est insondable...

Le lendemain, j'allai donc chez maître Coutard, accompagné de Pounette et de Fillaud.

Je m'attendais à trouver le personnage assorti à ses amis, mais au premier regard, quand il nous accueillit dans son vaste et somptueux cabinet, je sentis qu'il était d'une tout autre race.

Anciens camarades de la Faculté de droit, ils étaient restés en relation avec le secrétaire de la Chambre non par affinités naturelles, mais par la force des services que leurs situations respectives les mettaient à même de se rendre.

Maître Coutard avait une figure réjouie de bon vivant à barbe

grise, où des yeux pétillants de malice détaillaient effrontément une femme, tandis qu'une langue gourmande humectait la lèvre rouge et charnue. On cherchait l'oreille pointue du fauve. Je le voyais très bien, tel le dieu Pan, danser au clair de lune sur ses sabots fourchus.

Pour le reste, femmes à part, Coutard était un des avocats les plus sérieux et les mieux cotés à la Cour de cassation, où sa parfaite intégrité et son talent lui valaient une haute estime, y compris celle des confrères, ce qui n'est pas peu dire.

Je parus lui faire bonne impression, mais je me sentais assez gêné qu'il me prît un peu trop pour l'ami de Fillaud.

A ma visite suivante, à quelques jours de là, seul avec lui, je rectifiai un peu les affirmations de vieille amitié dont mon illustre protecteur avait cru devoir appuyer sa recommandation. Il m'écouta en souriant dans sa barbe et un léger haussement d'épaules me fit comprendre qu'il me pensait surtout l'ami de la charmante actrice. Rien de plus naturel qu'elle eût fait agir l'amant en titre en faveur de « son pays », et il ajouta tout haut, en manière de conclusion :

– Vous avez une bien charmante protectrice, et à Paris une jolie femme force toutes les portes.

– Même la vôtre, cher maître, si la sympathie dont vous m'honorez ne l'eût déjà ouverte à mon amitié. Cependant, je dois vous avouer qu'il ne s'agit que d'une amie d'enfance. Tous deux catalans, exilés à Paris, nous nous soutenons comme les Auvergnats, c'est-à-dire avec autant d'ardeur qu'on en met à se dévorer au pays natal.

– Tant mieux pour ce « toujours jeune » Fillaud, et maintenant, parlons affaires.

En écoutant l'exposé de ma situation, Coutard n'en croyait pas ses oreilles et, bien qu'un avocat soit toujours pessimiste en ses pronostics, il n'hésita pas à m'affirmer que ce jugement serait infailliblement cassé, et il appuya cette opinion de plusieurs moyens juridiques. Cependant, il ne me dissimula point les longueurs de la procédure : tout étant au mieux, l'affaire ne pourrait être évoquée avant un an. J'abordai alors la question des honoraires. Il m'arrêta dès les premiers mots, avec une spontanéité qui ne laissa aucun doute sur un désintéressement parfaitement sincère :

– N'en parlons pas, je vous prie. Je vous ai accueilli en ami et j'entends bien que vous le restiez. Versez-moi simplement la caution réglementaire de quatre cents francs, c'est tout ce qu'il me faut pour l'instant; j'entends pour les frais de la procédure.

Je quittai l'étude réconforté, non seulement de savoir mon affaire en bonnes mains, mais surtout d'avoir rencontré un homme de cœur, généreux et bon, qui me fasse un peu oublier cette impression pénible de vide et de désolation laissée par le cynisme et l'amoralité d'un Fillaud, secrétaire de la Chambre.

III

En embarquant sur le paquebot qui me ramenait à Djibouti, j'eus l'agréable surprise de rencontrer à la coupée le R.P. Teilhard de Chardin qui partait pour la Chine. J'ai assez longuement parlé de cet homme remarquable dans *la Poursuite du « Kaïpan »* pour n'avoir point à y revenir.

Le voyage fut charmant en sa compagnie et notre amitié se resserra encore dans les longues causeries où nos esprits, en apparence d'orientation si opposée, finissaient par se rejoindre très haut, par-dessus les cathédrales.

En arrivant à Djibouti, tout pénétré de son généreux optimisme, j'étais plus indulgent pour ceux que j'allais retrouver.

Quand le paquebot entra en rade, j'aperçus la silhouette de *l'Altair*. Un peu inquiet, après ces deux mois d'absence, j'eus un soupir de soulagement en reconnaissant Abdi dans une des barques massées auprès du navire.

Ma première question fut naturellement pour savoir si rien de nouveau ne s'était produit au sujet de la disparition de Joseph. J'avais craint que le corps n'eût été rejeté sur quelque plage. Mais non, rien : la mer, ou plutôt les requins, avaient tout englouti. Quant à la femme, elle était partie pour Assab par les soins de Repici et n'avait plus donné de ses nouvelles.

A peine arrivé chez Marill, un askari de la police vint me porter une convocation pour me rendre à trois heures au cabinet du juge d'instruction. Je ne m'en préoccupai pas outre mesure, pensant qu'il s'agissait encore d'une nouvelle chinoiserie, et, après avoir télégraphié à ma femme mon arrivée à Diré Daoua par le train du lendemain, je m'y rendis d'un cœur léger.

Le juge d'instruction, un certain Olivier, corse comme Lombardi, était arrivé à Djibouti pendant mon absence. Son compatriote avait donc eu tout le temps de le gagner à la bonne cause. Il lui avait représenté d'abord ce mystérieux Monfreid comme un dangereux bandit, ceci par mesure de précaution, au cas où le nouveau venu aurait eu quelque hésitation devant les illégalités qu'il devrait accepter par la suite. Il fallait justifier les moyens exceptionnels par

l'exceptionnelle infamie du criminel, car j'étais un « criminel » maintenant; ces messieurs ne se donnaient même plus la peine de l'affirmer, ils en parlaient comme d'un fait indiscutable, et cette manière de certitude créait l'atmosphère où s'égare si aisément l'opinion publique.

Je ne sais trop si la conscience de M^e Olivier demandait tant de précautions oratoires ; je crois que seul le souci d'assurer son avancement suffisait à en faire le plus dévoué collaborateur de Lombardi et consorts.

Je fus introduit dans son cabinet où il m'attendait, flanqué de son greffier.

Assez jeune, environ trente-cinq ans, très brun, le front barré de sourcils réunis en accolade, le regard fuyant et les gestes nerveux, il donnait l'impression d'une brute névropathe.

Il parlait d'une voix saccadée, avec le plus pur accent de l'île de « botté » et prenait un air si puérilement arrogant et sévère que j'eus envie de rire. Mais l'orientation de l'interrogatoire me rendit plus sérieux. Je compris, dès les premiers mots, qu'on cherchait une mauvaise querelle avec la mauvaise foi la plus cynique.

J'appris alors que je n'étais pas convoqué comme témoin, ainsi que le laissait croire ma convocation, mais bel et bien comme prévenu.

J'aperçus dans le couloir le commissaire de police et le brigadier de gendarmerie qui faisait en même temps fonction de gardien de prison. Ces aimables figures se donnaient si bien l'air d'être là par hasard, elles affectaient si bien l'indifférence, que je n'eus plus aucun doute sur le motif de leur présence. Je venais de tomber dans une chausse-trappe où tout était préparé pour me coffrer. L'interrogatoire allait être de pure forme, peu importait ce que j'allais répondre, mon compte était bon.

Après les formalités d'identité, Olivier me demanda :

- Vous êtes allé en Allemagne?
- Je pourrais vous répondre que ça ne vous regarde pas, mais comme je n'ai aucune raison d'en faire mystère, je vous dis oui.
- Et pourquoi y êtes-vous allé?
- La famille de ma femme y demeure.
- Mais vous aviez une autre raison?
- Ah ! vraiment ! Je vous écoute.

– Cessez, je vous prie, vos impertinences, de graves accusations pèsent sur vous, ne l'oubliez pas.

– Et quelles sont-elles ?

– Je n'ai pas à vous les dévoiler, vous êtes ici simplement pour répondre à mes questions !

– Alors permettez-moi de vous envoyer au diable, vous et vos questions, car je ne répondrai pas sans savoir dans quel but on m'interroge.

– Je vous répète que vous êtes ici devant un magistrat instructeur. Sachez que votre désinvolture pourrait vous coûter cher.

– Je vous sais gré de ce conditionnel, mais si j'en crois la présence de ces messieurs qui prennent l'air dans le couloir, vous semblez avoir prévu l'issue de notre entretien. Ma chambre est retenue, n'est-ce pas ?

– Vous pourriez, en effet, aller coucher en prison en persistant dans votre attitude.

– Mais vous y comptez bien, je suppose?

– Enfin, voulez-vous, oui ou non, me dire si vous êtes allé réclamer certaine lettre compromettante à l'usine Merck, à Darmstadt?

– Je vous ai déjà dit que je ne répondrais qu'après avoir été informé de ce dont on m'accuse. D'ailleurs, il serait régulier qu'un avocat m'assistât après avoir pris connaissance du dossier...

– Il n'y a pas d'avocat à Djibouti, et y en aurait-il, qu'il ne pourrait ni voir votre dossier ni vous assister dans votre interrogatoire; la loi de 1897 n'est pas promulguée ici.

– Alors, c'est le coupe-gorge ? la forêt de Bondy?

– Vous n'avez pas à discuter la loi. Je vous répète ma question, et, à titre exceptionnel, je vous fais savoir qu'entre autres choses vous êtes accusé d'avoir produit une fausse autorisation où vous avez imité la signature du gouverneur.

– Rien que cela. Vous n'y allez pas de main morte. Non, monsieur, je regrette, mais je n'ai jamais eu en main quoi que ce soit qui ressemblât à une « autorisation », ni aucun document où une signature prétendît ressembler à celle du gouverneur.

– Mais la pièce remise à Darmstadt pour acheter vos stupéfiants ?

– Je n'avais nul besoin d'une autorisation; il s'agissait simplement

d'attester que la loi du 20 juin 1897 était toujours en vigueur.

– Mais où est cette lettre?

– Je l'ai détruite après usage, ne pensant pas qu'elle pût vous intéresser.

– Et de qui la teniez-vous ?

– Du cabinet du gouverneur, où le sieur Joseph Eibou m'a dit l'avoir fait signer.

– Signée de qui?

– Je n'en sais rien, pas du gouverneur en tout cas. Je n'ai remarqué que le cachet officiel qui, d'ailleurs, était « à l'encre rouge »... ce détail, peut-être, vous intéresse?

Le juge me regarda un instant, vaguement inquiet de ma réflexion, mais ne la releva pas.

– Donc, vous ne pouvez pas montrer ce document?

– Non, et encore une fois, je vous le répète, je ne pouvais pas deviner votre désir.

– C'est bien...

Il prit alors une formule qu'il remplit d'une écriture hâtive et fébrile, il signa et appela le gendarme. C'était le mandat d'arrêt. Je me levai et lui dis en souriant :

– Vous voyez bien, monsieur, que ma chambre était retenue.

IV

Le gendarme était un brave homme de Montauban qui exécutait les ordres sans la moindre passion, attentif seulement à obéir en instrument passif. Sur ma demande, une fois dans la rue, il consentit à me conduire à ma chambre prendre un peu de linge. Abdi attendait devant la porte ; en m'apercevant dans cette agréable compagnie, il comprit aussitôt où l'on me conduisait. Il nous suivit jusqu'à ma chambre et, roulant mon matelas, il le chargea sur ses épaules. Le brave gendarme, qui ne le connaissait pas, le prit pour un coolie et le laissa suivre sans la moindre défiance. Il put ainsi pénétrer dans la prison et voir où était ma cellule. Ça peut toujours servir.

Le local où je fus conduit me rappela les pénibles souvenirs de ma détention en 1916, où je jouais le rôle de bouc émissaire sur l'autel de la raison d'État pour calmer les Anglais, irrités par les trafics d'armes de Djibouti.

Un chemin de ronde, large de trois mètres, sépare les cellules du mur d'enceinte extérieur. Chacune d'elles comprend une courette de quatre mètres de côté, enclose de murs très hauts agrémentés de tessons de bouteilles. Le soleil tropical y plonge du zénith et réalise une température de four.

Dans un coin, un trou à usage de W.C, exhale sa puanteur et, la nuit, vomit des légions de cafards. Une porte massive percée d'un judas donne accès à la cellule proprement dite, pièce rectangulaire de trois mètres sur quatre, sans autre moyen d'aération qu'un soupirail en demi-lune au ras du plafond.

Dans cette pénombre stagne une humidité qui rend intolérable la température de quarante degrés. Aussi le prisonnier regarde-t-il, à travers le judas, cette cour torride et puante comme un lieu de délices et il attend avec impatience le moment où il sera permis d'y passer une heure. C'est ce qu'on appelle « la promenade ».

La bienveillance du gendarme me valut la faveur d'user librement de ce carré de ciel; n'ayant pas eu ordre de la fermer, il laissa la porte ouverte. Je pus, en outre, obtenir une table et faire venir quelques livres.

Lorsque Abdi entra à ma suite installer le matelas qu'il avait apporté, je pus lui faire quelques recommandations en langue arabe. Le gendarme s'avisa alors que ce matelas, si long à installer, était peut-être un prétexte et demanda à un gardien qui donc était ce porteur si zélé. Ce gardien était précisément de la tribu d'Abdi et, de plus, le mari de Fatouma, la femme qui avait élevé mes deux enfants. Il lui répondit de son air ingénu :

– C'est un marin d'Abd-el-Haï.

– D'Abdel quoi?

– Haï...

Et, d'un geste du menton, il me désigna.

– Nom de D... Pourquoi l'as-tu laissé entrer? Sale bicot !...

– Parce que tout le monde sait que Abdi est le fils d'Abd-el-Haï ; je ne pouvais pas l'empêcher de porter son lit, puisque tu n'avais rien dit en le voyant passer.

– Je vais lui apprendre à se foutre de moi. Mettez-le à la chouki, il ira un peu arroser les salades du gouverneur...

Mais Abdi avait prudemment disparu et les askaris le laissèrent filer en riant sous cape, tandis que le gendarme fulminait.

Je lui dis alors :

– Prenez-vous-en à moi seul qui lui ai donné l'ordre de filer au plus vite car, s'il n'eût tenu qu'à lui, il serait resté ici dans la prison comme un chien fidèle. J'espère pour vous que vous comprendrez...

– Je n'ai rien à comprendre ; j'ai une consigne, voilà tout, je n'ai pas à la discuter. Il vous est interdit de communiquer avec qui que ce soit, surtout avec vos marins.

– Je suis donc au secret?

– J'ai ordre de vous interdire toute communication avec l'extérieur; je n'y puis rien, je suis là pour obéir.

– Et moi pour subir.

J'obtins cependant de faire venir ma nourriture du dehors. Le jeune Müller, le nouvel époux de la plantureuse patronne de l'hôtel des Arcades, avait eu ce courage, car le procureur Olivier le fit appeler et lui demanda pour quelles raisons il m'envoyait à manger, à quoi il répondit :

– M. de Monfreid est mon client, et je n'ai aucune raison de lui refuser mes services parce qu'il est détenu.

– Mais il est accusé de crime, vous entendez de « crrime »... et tous ceux qui ont été plus ou moins ses amis auront à démontrer qu'ils n'étaient pas ses complices.

– J'ignore la vie privée de mes clients, monsieur. Je leur fournis ce qu'ils demandent sans être pour cela leur complice. Bien entendu, si vous m'interdisiez d'envoyer à manger à M. de Monfreid, je m'inclinerais.

– Je ne vous interdis pas, mais je vous conseille d'interrompre toute relation, même commerciale, avec un homme désormais hors la loi.

Je continuai donc à recevoir mes repas, mais des ordres sévères leur imposaient un minutieux contrôle. Le contenu des gamelles était sondé et transvasé sans le moindre souci des incompatibilités culinaires. Par exemple, la confiture prenait la place du poisson et réciproquement. Ou bien tout sentait le pétrole quand la visite alimentaire coïncidait avec le moment où l'on garnissait les lanternes.

Marill, connu comme mon meilleur ami, s'empressa de me renier publiquement, clamant de tous côtés qu'il n'avait jamais trempé dans mes « affaires louches ». Pour proclamer sa sincérité, il m'intenta même une action en dommages et intérêts pour une affaire de douane où il avait été mon transitaire. Les catastrophes n'arrivent jamais seules. Je rappelle l'affaire en deux mots.

Quelques mois auparavant, le négus m'avait fait demander de lui procurer secrètement vingt-quatre mitrailleuses destinées à sa garde personnelle. Pour tenir cet armement secret, il n'avait pas voulu passer par la légation. C'était la carte forcée : tenu par mon usine de Diré Daoua et toutes mes affaires en Éthiopie, je ne pouvais refuser sous peine de représailles. Je fis donc expédier ces armes en même temps que des pièces de machines, sachant qu'à Djibouti on ne vérifiait jamais les caisses de transit. Quand survint l'affaire de la prétendue fausse déclaration des stupéfiants, je craignis que la malveillance du gouvernement ne me cherchât noise en vérifiant, plus qu'il ne convenait, le contenu de ces caisses de mécanique. En conséquence, je priai Marill de câbler à mon transitaire de Marseille de surseoir à l'expédition. Malheureusement, elle était déjà en route quand arriva le câblogramme, et Marill en fut avisé par lettre. Malgré cela, sans tenir compte du contrordre qu'il avait transmis, sans me prévenir même de l'arrivée de ce chargement, il fit la

déclaration de pièces de machines. La douane, comme je l'avais prévu, fit du zèle et découvrit les armes. J'arrivai en hâte de Diré Daoua pour expliquer tout simplement l'affaire au gouverneur.

– Voici, lui dis-je à l'appui de mes affirmations, la lettre d'Atos Beran Marcos, le secrétaire du négus, où il me donne, au sujet de ces mitrailleuses, toutes les instructions nécessaires à leur passage secret à la douane abyssine. En modérant le zèle de vos subordonnés, le négus verra une preuve de sympathie et reconnaîtra que notre colonie ne lui est point hostile comme voudrait le lui faire croire la légation d'Angleterre.

« En tout cas, quelle que soit l'attitude que vous croirez devoir adopter, ce que je viens de vous dire est strictement confidentiel. J'ai promis au négus de ne pas dévoiler son désir d'armement, publiquement ces mitrailleuses sont donc à moi et je nierais formellement ce que je viens de vous confier si on prétendait en faire état. Je vous laisse le choix entre une attitude favorable à notre politique d'influence, ou la satisfaction de me condamner à une amende ».

Le gouverneur, naturellement, choisit la satisfaction.

J'avais eu soin de mettre Marill hors de cause, en déclarant qu'il avait agi de bonne foi, ignorant le contenu des caisses. Malgré tout, il fut condamné à vingt-cinq mille francs d'amende comme signataire de la déclaration, l'administration des douanes, comme chacun sait, ignorant la bonne foi. Je lui en payai immédiatement le montant et tous les frais accessoires, sans lui adresser le légitime reproche qu'eût mérité son inconcevable oubli du câblogramme. Nous restâmes donc bons amis.

Inutile de dire que le négus ne me remboursa jamais, pas plus d'ailleurs qu'il ne m'indemnisait des vingt-quatre mitrailleuses que j'avais payées d'avance de ma poche. Il eut même la naïveté d'écrire au gouverneur, alors qu'on ne lui demandait rien, pour déclarer que ces mitrailleuses n'étaient pas pour lui... Cette intempestive démarche ne pouvait mieux affirmer sa qualité de destinataire. Mais le gouverneur n'entendait pas renoncer à ses vengeances personnelles.

Cette affaire s'était passée trois mois avant et, aujourd'hui, Marill la reprenait pour bien montrer qu'il n'existait aucun lien d'amitié entre nous. Il m'attaquait, réclamant cent mille francs de dommages et intérêts pour le préjudice moral causé par cette condamnation à vingt-cinq mille francs d'amende. Une amende en douane n'est pas une peine correctionnelle et n'entache point le casier judiciaire,

mais l'occasion était bonne pour me renier en proclamant sa réprobation d'honnête homme, président de la chambre de Commerce et candidat à la Légion d'honneur, contre les agissements d'un aventurier.

Quand je reçus dans ma prison le papier timbré de cet « ami » que je voulais croire fidèle en dépit de mes secrètes intuitions, je fus cruellement blessé. Il m'était dur de perdre ainsi brusquement toutes les illusions que je tentais de sauver en faisant si généreusement la part des choses. Tout le monde n'a pas une âme de Don Quichotte, me disais-je, et Marill moins que tout autre. Pouvait-il partir en guerre contre l'opinion publique? Il y allait de sa situation et, par-dessus tout, il risquait de compromettre sa Légion d'honneur, la grande ambition de sa vie.

Je me résignai donc en pensant que, peut-être, au fond du cœur, Marill souffrait d'avoir été contraint de renier une vieille amitié, mais malgré tout la blessure saignait et je restai bien abattu. Je chargeai donc Repici de s'occuper de mes affaires et d'assurer le transit des marchandises à destination ou en provenance de mes usines de Diré Daoua. Huit jours plus tard, je reçus une lettre ainsi conçue :

« Monsieur,

« Veuillez chercher un autre correspondant ; à mon grand regret, il m'est impossible de m'occuper de vos affaires. »

Tout le monde me fuyait, par crainte de se compromettre...

Le procureur Olivier (ce magistrat cumulait les fonctions de juge d'instruction et de procureur !...), aidé de toute la bande Lombardi, avait répandu le bruit que j'étais affilié à une association internationale de bandits, et que mon arrestation préludait à un scandale formidable.

Ces propos d'apéritif, propagés, et peu à peu amplifiés selon l'imagination de chacun, avaient fini par accréditer le plus extravagant roman policier.

1 Ainsi sont nommés tous ceux qu'un maître protège et affectionne.

V

Pour que l'on comprenne la suite de cette incroyable affaire, je suis contraint d'ouvrir une parenthèse relative aux divers personnages qui vont entrer en scène. Il importe de faire connaître leur caractère, leur milieu et l'ambiance de leur vie.

Tandis que je naviguais ainsi que je viens de le raconter, ma femme Armgart et les enfants habitaient une partie de l'année, l'été de préférence, à Diré Daoua, petite ville éthiopienne au pied du plateau du Harrar, à trois cents kilomètres de Djibouti.

Je rappelle que j'avais là l'usine électrique et la minoterie cédées par Repici dans les conditions que l'on sait.

L'altitude de douze cents mètres y maintient un climat tempéré qui, entre mes voyages, me reposait des écrasantes chaleurs d'Obock.

Un petit pavillon en rez-de-chaussée, enfoui dans la verdure d'un jardin, permettait de s'isoler comme en une oasis de silence, au milieu des halètements des moteurs, du ronflement du moulin, et des cris des nagadis déchargeant les sacs de blé. Quelques tapis de Perse, une bonne bibliothèque et un piano nous permettaient de retrouver une ambiance conforme à nos esprits.

Marcel Korn, après un apprentissage d'une année, s'occupait de la partie mécanique.

Ma femme ne l'aimait pas et, avec sa brutale franchise, le lui faisait sentir. Ce garçon, d'extérieur timide, doucereux et insinuant, recelait une âme envieuse et vindicative. Sa fausse modestie cachait la vanité et la suffisance des imbéciles.

Malgré les avis d'Armgart, ma femme, qui me déconseillait de réchauffer plus longtemps ce serpent, je pris sa défense, faisant la part de sa jeunesse. Moi aussi, je m'étais cru malin dans le temps, comme tous les jeunes ivres d'illusions après la première cigarette, la première femme et le fatras scolaire qui fait croire à la science.

Plusieurs fois, Marcel vint me confier, les larmes aux yeux, combien l'hostilité d'Armgart lui était douloureuse. Il souffrait cruellement, gémissait-il, de se sentir repoussé, lui qui l'aimait comme une seconde mère, puisque nous étions maintenant son unique famille, etc.

Quand, mieux au courant de son travail, je voulus lui donner un salaire qui répondît à son effort, il s'écria dès les premiers mots :

– De quoi me parlez-vous là? Ne suis-je pas votre fils adoptif? Non, donnez-moi seulement le nécessaire pour ma nourriture et mes cigarettes. En faisant plus, vous me blesseriez cruellement.

Touché de cette preuve d'affection, je lui laissai entendre que mon fils Marcel était incapable, pour l'instant, de me succéder, je comptais plus tard lui céder l'usine. Il versa des larmes attendries et me fit des serments de fidélité et d'affection. Il fut donc convenu qu'il toucherait cent thalers par mois et qu'en fin d'année il recevrait une part de vingt pour cent sur les bénéfices.

Quelque temps après, au cours d'une visite, le consul de France me fit une allusion assez étrange sur mon manque de générosité envers mes employés les plus dévoués.

Marcel Korn, par toutes sortes de prévenances, était devenu le meilleur ami de ce fonctionnaire. Toujours prêt à rendre de petits services, réparant son auto, sa radio et empressé à faire tous les bricolages demandés par madame ou mademoiselle. Invité souvent au déjeuner familial, il en était vite venu aux confidences, et comme j'ai toujours excité la curiosité, même des consuls, on lui demanda s'il était mon parent.

– Non, M. de Monfreid est seulement un ami de ma famille. Il m'a vu naître et quand mon père, qui fut, hélas ! très injuste avec moi, m'eût abandonné, il m'a pris avec lui. Il est bon pour moi !... Je ne sais vraiment comment le reconnaître...

– Mais il me semble que vous travaillez jour et nuit. Si je ne suis pas indiscret, combien gagnez-vous ?

– Oh! peu importe, je prends ce qu'il me donne...

– Mais encore?

– Cent thalers.

– Cent thalers ! La paie d'un nègre ! Mais on vous exploite, mon pauvre ami...

Alors, avec un pâle sourire de victime résignée, il se laissa plaindre.

– Que voulez-vous, monsieur le consul, je ne puis rien exiger, je n'en ai pas le courage... Je lui dois tant.

– C'est inadmissible, il ne faut point vous laisser faire ainsi. D'ailleurs, j'en toucherai un mot à M. de Monfreid.

– Je vous en supplie, n'en faites rien. Il pourrait croire que je vous ai dit quelque chose.

– Quelle avarice révoltante de la part d'un homme aussi riche, car on le dit immensément riche, n'est-ce pas?

– En effet, il est plusieurs fois millionnaire ; une maison à Paris, sans compter ses créances sur Repici et, enfin, l'usine de Diré Daoua... et tout ce qu'on ignore...

– Mais alors, c'est un Harpagon, car il vit aussi modestement que le plus petit employé de la C.F.E. ; il voyage, me dit-on, en troisième classe?

– Mon Dieu, oui, il est assez près de ses intérêts et il cache sa fortune pour ne pas avoir l'obligation de tenir le rang qu'elle impose... D'ailleurs, il a des goûts simples...

La même comédie se reproduisait partout où fréquentait Marcel et, grâce aux petits services qu'il rendait, à mes frais, il réussit à s'infiltrer chez tous les gens importants.

En peu de temps, je me trouvais ainsi entouré d'une hostilité sournoise dont je ne pouvais comprendre les causes. Mais, n'ayant aucun désir de me lier avec des gens aussi dépourvus d'intérêt, je ne m'en inquiétais pas davantage ; j'attribuais leurs allures équivoques, leurs airs pincés et leurs allusions fielleuses à l'incompréhension de mon passé aventureux et à la jalousie de me voir maintenant établi, dans une situation qu'il est convenu d'appeler honorable. Je me contentais de hausser les épaules et de rire chaque fois que me revenaient les échos de quelque nouvelle légende sur mon incalculable fortune.

Parmi la société de Diré Daoua, un seul homme sortait de cette médiocrité, le docteur Germain, médecin du chemin de fer, que j'avais naguère connu à Addis-Abeba.

Érudit sans pédantisme, féru de musique et d'art, il méprisait le milieu où il était contraint de vivre. Ma vie hors série l'intéressa aussitôt et, m'ayant jugé différent du vulgaire, il me prit en amitié.

Les histoires répétées sur mon compte et le scandale de mon évident dédain des mondanités ultra-provinciales, mon aversion des ambiances étriquées et formalistes, tout cela, au contraire, l'attirait vers moi et l'enthousiasmait. Voilà enfin un « Homme », avait-il proclamé, et il me fut infiniment reconnaissant de ne pas l'avoir déçu quand nous devînmes plus intimes.

La culture et le sens artistique de ma femme et sa nationalité, car il admirait l'Allemagne, avaient ajouté un charme de plus à nos relations.

Germain était de mon âge. Bâti en athlète, sa petite figure un peu féminine contrastait étrangement avec ses lourdes épaules et ses biceps de boxeur. Il en était même un peu fat et se plaisait à montrer sa force. Mais ce n'était là qu'un travers qu'on lui pardonnait volontiers, comme ces faiblesses qui rendent un grand homme plus humain.

Sa prodigieuse mémoire lui donnait une érudition inépuisable. Il lisait les auteurs grecs dans le texte, et, tout imprégné de culture latine, son style, qu'il soignait toujours, même dans les plus insignifiants billets, ravissait par la concision et l'élégance.

Étudiant à Montpellier, il s'était amouraché de la fille d'une fleuriste qu'il apercevait souvent le matin en allant à la Faculté. Contre le gré de sa famille, il l'épousa.

Douce, dévote, dévouée et effacée, cette femme sans culture lui parut bientôt fade jusqu'à l'écœurement. Il en eut deux enfants, mais ces accessoires ne lui rendirent pas la vie conjugale plus agréable. Alors, pour fuir ce pot-au-feu provincial, il accepta une situation de médecin-chef aux chemins de fer éthiopiens et partit seul.

A Addis-Abeba, il connut enfin l'âme sœur, la femme rêvée qui correspondait à sa mentalité, et en tomba follement amoureux comme on peut l'être à l'âge mûr, quand on aime pour la première fois. Pianiste professionnelle, elle était, de plus, excellente musicienne, et pour un passionné de Wagner et de Beethoven, ce talent ne fut pas étranger à sa brûlante passion. Elle fut si violente qu'il en fut complètement aveuglé, et se crut si bien payé de retour qu'il se sépara de sa femme, sans divorcer toutefois, pour s'adonner corps et âme à cet amour.

Malheureusement, comme beaucoup d'athlètes dont la force fait espérer des ardeurs exceptionnelles, il déçut la femme qui s'aperçut alors qu'elle ne l'avait jamais aimé. Cependant, là-bas, à Montpellier, l'amour qu'il avait inspiré à la petite fleuriste demeurait fidèle et résigné, confiné dans la fadeur placide des senteurs d'encaustique et de cuisine bourgeoise. Mais c'était là un amour-devoir, un de ces sentiments où entre trop de vertu pour être le véritable amour, l'Amour cruel, absolu, égoïste et sauvage, l'Amour qui mord, griffe et tue quelquefois, celui enfin qu'il fallait à cette aventurière, cette femme vibrante, inquiète et malade. Hélas ! en dépit de ses muscles d'hercule, Germain était incapable d'affronter

honorablement ces éruptions impétueuses, trop mal préparé aux surprises d'un tel volcan par les vertus austères de sa sainte femme d'épouse.

Celle qu'on appelait à Addis « Madame Germain », en dehors de ce qu'elle avait espéré de l'athlète, avait été éblouie et séduite par la haute intelligence de cet homme que tout le monde s'accordait à juger un phénix. Mais cette estime intellectuelle n'avait pas survécu à sa désillusion physique. Enfin, elle comprit qu'elle avait été trompée par cette admiration, quand le véritable amour lui apparut en la personne d'un Italien, attaché de légation, un homme d'aspect vulgaire, lourdaud et quelconque.

Un soir, en rentrant de ses visites, Germain trouva sur sa table une lettre conçue à peu près en ces termes :

« Cher ami,

« Pardonnez-moi du coup terrible que vous porte ma franchise, mais mon estime m'interdit le mensonge. J'ai cru vous aimer. J'avais confondu l'amour avec l'admiration. J'ai lutté jusqu'au jour où j'ai rencontré celui que souhaitait mon cœur. Je n'y puis rien... Je pars avec lui.

« Adieu, mon pauvre et cher grand ami ; vous vous consolerez, car un homme se guérit vite d'une telle blessure, quand elle est nette et sans venin de trahison. Vous êtes assez fort et assez grand pour accepter le sacrifice qui me rend heureuse et assez généreux pour pardonner. »

Ce coup, en effet, était terrible. Germain pensa en devenir fou et, pour fuir l'ambiance où tout lui rappelait l'infidèle, il demanda le poste de Diré Daoua.

VI

J'étais en prison depuis vingt-quatre heures sans que le monde extérieur se manifestât autrement que par le chant du muezzin à l'aube sur le minaret de la mosquée voisine et la visite muette du gardien noir. Je sus, quelques jours après, que ce mutisme lui était imposé par le gendarme directeur qui se tenait à proximité, l'oreille aux aguets, dans le chemin de ronde.

Au matin du second jour, le gardien amena deux prisonniers somalis, deux gamins, pour nettoyer la courette attenante à ma cellule. Je savais que les détenus sortent tous les jours pour aller arroser les jardins du gouverneur ou tirer les pankas de messieurs les fonctionnaires. Tous me connaissaient et ne demandaient qu'à me rendre service. J'avais préparé, à tout hasard, une lettre pour ma femme où je lui disais que j'étais retenu à Djibouti par des formalités judiciaires indispensables à mon pourvoi en cassation. Je plaçai l'enveloppe bien en évidence sur le coin de ma table où étaient d'autres papiers, et je la désignai des yeux à un des Somalis qui, tout en balayant, m'observait. J'allai aussitôt aux cabinets dans la courette, pour entraîner le gardien dans mon sillage.

En revenant, la lettre avait disparu et le Somali fit en sorte de passer tout contre moi. Je pus lui murmurer :

– Cawaga Müller.

Il apprit ainsi à qui il devait la remettre quand il irait arroser les cocotiers municipaux.

Plus tard, je sus que la missive avait bien été remise à ma femme, mais des âmes charitables, heureuses de lui porter un coup douloureux, lui révélèrent mon arrestation avec des airs compatissants.

Le docteur Germain descendit aussitôt me voir et, non sans difficultés, obtint de me rendre visite, en présence toutefois du commissaire de police. J'avais espéré voir Armgart, il me semblait naturel qu'elle accourût me réconforter. Je combattis ma cruelle déception en me persuadant qu'elle n'était point venue pour éviter le déchirement d'une rencontre douloureuse et, peut-être aussi, dans la crainte d'être elle-même retenue à Djibouti sous prétexte d'interrogatoires, alors que sa présence était indispensable à l'usine.

En m'apercevant demi-nu dans la pénombre de cette étouffante cellule, Germain resta sans parole; de mon côté, l'émotion me suffoquait. Nous nous embrassâmes sans un mot, mais je ne pus retenir mes larmes à la pensée des miens, de ma pauvre femme surtout, dont j'imaginai le désespoir et la douleur. Lui, très pâle, après cet élan spontané, ne me sembla pas répondre à toute la tendresse qui s'élançait éperdument vers lui.

Il me rassura sur le compte de ma femme qui avait, disait-il, si courageusement surmonté le choc de cette épreuve et était résolue à défendre mes intérêts jusqu'au bout. Ce mot d'« intérêt » me frappa douloureusement, comme une mise au point brutale; ce n'était pas « moi » que ma femme défendait, mais les « intérêts ». N'étais-je donc plus rien pour elle ? Seules comptaient les affaires ?

– Soyez calme, me conseilla Germain, maintenant maître de lui; pensez à vous défendre car, d'après le peu que j'ai pu savoir, on a accumulé contre vous des charges bien lourdes...

Évidemment, la présence du gendarme l'empêchait de parler davantage, et ainsi je m'expliquais son étrange froideur. Enfin, il me remit un petit paquet qu'il avait probablement fait examiner par le gardien et qui contenait une seringue de Pravaz de dix centimètres cubes.

– Je vous l'ai apportée, me dit-il, pour que vous puissiez vous faire une série de cacodylate, nécessaire dans votre état de dépression, et voici une boîte d'ampoules.

Je restai un peu interloqué de cette consultation inattendue et surtout des dimensions de cette seringue, bien peu en rapport avec le contenu d'une ampoule.

– Courage, ajouta-t-il au moment de s'en aller, courage, mon cher Monfreid; vous êtes un homme, j'en suis sûr, capable d'affronter sans crainte et sans faiblesse toutes les éventualités... Nous sommes avec vous de tout cœur, confiants dans la justice, je veux dire celle qui émane des forces de la vérité.

Je cherchais à comprendre le sens de ce discours assez incohérent et bien peu dans le ton que j'aurais souhaité. Puis, encore une fois, je mis tout sur la présence du gendarme.

Je profitai de la visite de mon ami pour le charger de télégraphier à l'avocat Chanois, d'Addis, de venir d'urgence me défendre, puis d'écrire au Père Teilhard pour le mettre au courant de ce qui m'était arrivé en débarquant à Djibouti.

Depuis un instant, Germain me semblait en proie à une grande

anxiété, comme s'il eût hésité à partir. A n'en pas douter, il était arrivé avec des idées préconçues, car Dieu sait ce qu'on lui avait raconté, mais sous l'affectueuse confiance de mon regard, au son de la voix qui porte autre chose que la simple parole, le souvenir de notre amitié s'était réveillé. Son cœur n'acceptait plus ce que sa raison lui avait un instant imposé. Quand il m'embrassa, au moment de partir, je vis qu'il retenait à grand-peine ses larmes. Avec cet instinct qui tient le prisonnier sans cesse aux aguets, je surveillais ses mains, espérant qu'en dépit du gendarme il chercherait peut-être à me glisser quelque billet. Je vis ainsi qu'il tenait, dans son poing fermé, un petit objet et je m'apprêtais à le recevoir... Je perçus une hésitation, puis brusquement sa main disparut dans sa poche.

La porte se referma, les verrous grincèrent et je retombai dans ma sinistre solitude.

VII

La cellule avait deux soupiraux : l'un donnant sur le chemin de ronde, l'autre sur la cour intérieure, où à certaines heures les prisonniers indigènes prennent l'air, en compagnie de ceux qu'on mène travailler au-dehors. A l'aide de ma table surmontée d'une chaise, je pouvais arriver à la hauteur de ces ouvertures, mais les lames de bois disposées en persiennes empêchaient de voir. Dans le matelas apporté par Abdi, j'avais trouvé un solide couteau et une paire de pinces. A tout hasard, ce brave garçon les avait cachés, dans les quelques minutes où il empaqueta cette literie. Grâce à cet outillage, je pus entamer une des lames et apercevoir ainsi une partie de la cour.

Quand les détenus vinrent au bassin réservé à leurs ablutions, précisément au-dessous de ma cellule, je n'eus pas de peine à attirer leur attention et aussitôt ils me reconnurent. La liaison était faite, j'avais ainsi un moyen de communication avec l'extérieur, puisqu'on les menait tous les jours arroser les jardins de M. le gouverneur. Avec quelques sous donnés à leur gardien somali, ils pouvaient s'absenter un instant de la corvée et s'en aller où bon leur semblait.

Le service postal s'organisa donc avec la complicité d'un chef de train indigène. Les missives roulées sous petit volume étaient attachées à un fil et discrètement descendues de mon soupirail au pied du mur dans le chemin de ronde, aux heures où le mari de Fatouma était de service. Je pouvais donc maintenant correspondre directement avec ma femme et Marcel Korn, et, tout fier de ce résultat, j'attendis la réponse.

La première lettre d'Armgarth me glaça par sa froideur; elle blâmait cette manière clandestine de correspondre qui pouvait nous attirer de graves ennuis, au cas où elle serait découverte. Il fallait, disait-elle, respecter le règlement et ne pas chercher à tromper la justice... Celle-ci devait suivre son cours, et la meilleure preuve de mon innocence était de ne rien tenter pour m'y soustraire. Je relus plusieurs fois la fin de cette lettre :

« Je suis ta femme et dois accepter courageusement de te suivre jusqu'au bout et de défendre ton honneur, qui est celui des tiens. Je ne puis juger ce que j'ignore, puisque tu ne m'as pas mise au courant

des difficultés qui t'ont peut-être entraîné à user de moyens dangereux, mais j'ai confiance et te resterai fidèle, même si toutes les apparences te condamnaient. »

En somme, cette lettre signifiait : on t'accuse d'une faute grave et tout me porte à croire que tu es coupable. Je ne te reproche rien et ferai mon devoir qui est de sauver tes enfants du déshonneur, si tu étais condamné.

Je déchirai cette lettre, révolté de cette glaciale raison et d'une aussi monstrueuse absence de tendresse. Moi, qui avais élevé cette femme si haut et qui aurais donné ma vie pour elle, je ne pouvais admettre qu'elle choisît, pour me juger, le moment où tout et tous m'accablaient.

Sans objections, elle avait accepté les avantages de mes entreprises téméraires, feignant d'en ignorer les risques. Je lui avais rendu la vie facile, j'avais satisfait tous ses désirs. Je lui avais acheté une villa à Neuilly, où je lui laissais toute liberté de disposer de ma fortune. Tout cela, elle l'avait accepté, sachant à quel prix je l'avais acquis. J'avais cru lui imposer de cruelles angoisses quand je m'en allais bourlinguer au loin, et je l'admirais d'une stoïque résignation, où je voyais le sacrifice d'une femme aimante qui veut laisser à celui qu'elle aime la liberté de vivre selon ses goûts. J'étais fier d'une compagne si forte, certain de l'avoir toujours à mes côtés, envers et contre tout, si la fortune un jour me devenait adverse. Et voilà qu'au premier choc tout s'effondrait...

La désillusion fut telle que j'éprouvai tout à coup un profond dégoût de vivre. A quoi bon lutter ?

J'écrivis à Korn de m'envoyer par notre courrier habituel un petit flacon contenant quelques grammes de diacétyl de morphine.

Le fond de ma lettre, malgré la forme légère et rassurante, dut lui paraître suspect. Devina-t-il mon intention secrète? J'en eus l'impression quand, à ma grande surprise, je reçus avec le flacon en question un autre petit tube contenant une forte dose de digitaline. J'avais ainsi tout ce qu'il fallait pour réaliser l'euthanasie, mais cette idée ne pouvait lui être venue sans un conseil... un conseil de médecin... Je me rappelai aussitôt que Germain m'avait un jour parlé de ce moyen infailible de se donner la mort. Je m'expliquai alors la seringue de dix centimètres cubes et je me rappelai ce paquet dissimulé dans sa main. Probablement, ce jour-là, convaincu de ma culpabilité telle qu'on la présentait, m'apportait-il ce que je recevais aujourd'hui. Il avait hésité devant mon attitude et, son opinion ainsi ébranlée, il n'avait pas eu le courage, au dernier

moment, de me laisser cette invitation au hara-kiri.

Marcel Korn avait donc montré ma lettre à Germain et le découragement qu'elle trahissait lui avait fait comprendre mon intention d'en finir. Il ne pouvait y voir qu'un aveu et ainsi, convaincu de ma culpabilité, il me facilitait l'évasion dans la mort...

Ces idées me rendirent à moi-même : j'étais fou de recourir au suicide qui serait le triomphe de tous mes ennemis. On y verrait l'aveu d'un crime et ainsi, par ma lâcheté devant la lutte, il déshonorerait mes enfants.

Non, il fallait tenir tête. Que tous, femme et amis, doutassent de moi, que m'importait, puisque ma conscience ne me reprochait rien. Si, en fin de compte, la justice humaine me condamnait, il serait toujours temps de m'affranchir. Je gardai donc en réserve cette clef de la porte de secours.

VIII

L'avocat Chanois arriva un matin, escorté du gendarme directeur de la prison. Il affecta la jovialité d'un homme sûr de son fait.

– Leur accusation ne tient pas debout, du moins autant que j'aie pu m'en rendre compte avec les détails qu'on m'a donnés à Diré Daoua, où j'ai lu votre note.

– Et le dossier, vous l'a-t-on communiqué?

– Non, la loi de 97 n'étant pas promulguée, je ne puis pas vous assister au cours de l'instruction. Je vous donnerai seulement des conseils d'ordre général. Je vous le répète, l'accusation de faux est insoutenable. Ne vous laissez donc pas impressionner et dites-moi tout bonnement la vérité, elle est toute en votre faveur. Je resterai d'ailleurs ici quelques jours, bien que, pour l'instant, mon rôle d'avocat soit nul. Je veux simplement sonder l'opinion publique qui, je dois vous l'avouer, est très surexcitée sous l'influence d'une campagne tendancieuse.

Je compris que Chanois ne pouvait pas me dire le fond de sa pensée à cause du gendarme ; mais son allusion à l'opinion publique m'expliqua l'attitude de Germain.

La présence de cet avocat me donnait un peu de courage : au moins il y aurait un homme à Djibouti qui prendrait ma défense.

Le lendemain, j'attendais la visite de Chanois comme le marin attend le lever du jour dans une nuit de tempête. Quand il entra, je remarquai son air soucieux :

– Voilà encore de nouvelles accusations : il s'agit cette fois d'un crime. Les recherches pour retrouver Joseph Eibou, le témoin sur qui est basée toute l'affaire, n'ayant donné aucun résultat, on a fait venir sa femme que Repici, agissant, paraît-il, pour votre compte, avait expédiée à Assab. Elle est arrivée hier et on lui a fait porter plainte : elle accuse formellement Abdi d'avoir tué son mari sur votre ordre.

J'avais prévu cette accusation, mais l'entendre formuler me portait un coup brutal; j'eus l'impression que tout mon sang affluait à ma poitrine et je me sentis pâlir. Je me tenais heureusement à contre-jour et parvins à me dominer pour répondre avec calme :

– C'était à prévoir, mais encore faudrait-il que la mort de ce nègre soit prouvée. Je me souviens que le soir où il vint me demander de l'argent, il était travesti en Somali et il me donna l'impression d'un homme qui se prépare à partir ou plutôt à fuir. Son rôle d'espion à double face, et peut-être aussi d'autres éléments de son passé mystérieux, peuvent l'y avoir contraint. Il faudrait vérifier si quelque navire n'était pas sur rade ce jour-là c'est, à mon avis, très important.

– Je vais m'en occuper. Ce point est, en effet, important. D'ailleurs, cette seconde affaire n'a été évoquée que devant l'insuffisance de la première, et telle qu'elle se présente en ce moment, elle ne vaut pas mieux. Exposez donc les faits tels que vous les connaissez, dites très simplement tout ce que vous savez, et si un non-lieu n'en résulte pas, aucune cour d'assises, aucun jury ne peut vous condamner.

– Et Abdi, qu'en a-t-on fait?

– On l'a arrêté sur la plainte de la femme, car c'est lui qu'on accuse provisoirement. Je crois donc que, pour l'instant, vous serez entendu comme témoin, mais il se peut, avec l'état d'esprit du parquet, que vous soyez inculpé au cours de l'instruction. Tout dépend des réponses d'Abdi...

Après le départ de Chanois, je restai bouleversé à l'idée de tous les pièges qu'on pouvait tendre à ce malheureux Abdi. On était très capable de lui dire que j'avais tout avoué, en l'accusant d'avoir tué Joseph, ce qui pouvait l'amener à raconter la nuit tragique. La ruse était cousue de fil blanc, mais avec un esprit aussi simple elle avait toutes chances de réussir.

En sa naïveté, il m'admirait à tel point qu'il me prêtait une puissance surnaturelle capable de braver l'humanité entière ; alors, très fier, en manière de défi, il pouvait se vanter de son exploit.

J'attendis avec impatience l'heure des ablutions des prisonniers. Tous maintenant me savaient dans cette cellule et chacun, dans l'espoir de m'être utile, regardait le soupirail, attentif au moindre signe.

Ce jour-là, on lança un gravier pour m'avertir et je montai aussitôt sur ma table. Un des prisonniers, apercevant mes deux yeux dans l'intervalle des lames de la persienne, me dit alors :

– Abdi est en prison. Quand il ira aux cabinets, je te préviendrai en jetant une petite pièce sur ta fenêtre et tu iras dans les tiens, essayer de lui parler par le trou...

En effet, la fosse était commune et rien n'était plus simple que de communiquer par cet original tube acoustique. Un instant après, je vis arriver Abdi escorté d'un askari et je sautai au bas de mon perchoir pour aller au téléphone.

Les latrines des indigènes étaient séparées de mes cabinets par l'épaisseur d'un mur, de sorte que les deux trous correspondants n'étaient guère à plus d'un mètre l'un de l'autre. J'entendis très nettement chuchoter un appel :

– Abd-el-Haï...

– Abdi ?

– Oui, c'est moi; je suis en prison.

– As-tu été interrogé?

– Non, pas encore, mais on m'a dit que ce serait aujourd'hui.

Je le mis alors en garde contre toutes les ruses des policiers et lui expliquai exactement ce qu'il devait dire au sujet de l'emploi de son temps, la nuit du 25 août, entre le coucher du soleil et le lendemain matin.

– Tu ne sais rien d'autre, tu as dormi dans la barque, lui dis-je en conclusion, et tout ce qu'on pourra te dire à mon sujet ne sera que mensonge.

– Bien. Mais tu n'avais pas besoin de me dire tout ça. Ils pourront me crever les yeux sans me faire sortir un mot. Ma mémoire est restée au fond de la mer.

Je regagnai ma cellule soulagé de mon affreuse angoisse, sûr maintenant d'Abdi comme de moi-même. Aussi fut-ce l'esprit libre et presque gaiement que j'accueillis Chanois le lendemain matin. Je crus devoir aborder la question des honoraires, le sachant âpre au gain, fort exigeant et peu scrupuleux.

– Puisque vous m'avez dit, cher maître, ne pouvoir rien faire au cours de l'instruction, il me paraît inutile que vous perdiez ici un temps précieux. J'ai été très sensible à votre empressement à venir m'assister et je crois d'ailleurs que votre seule présence à Djibouti a favorablement impressionné l'opinion publique.

– N'en doutez pas et, à ce point de vue, mon voyage n'a pas été inutile.

– Il était indispensable et actuellement nous pouvons attendre de pied ferme le résultat de l'instruction. Si elle aboutit, je compte sur votre assistance devant les assises. Dites-moi donc quelle provision

vous désirez recevoir avant de repartir à Addis.

– Je vous en prie ! Ne parlons pas de cela encore. Nous verrons au moment du procès; pour l'instant, je suis d'accord avec votre femme pour régler avec elle mes petits frais de séjour.

Je fus tout étonné de revoir Chanois quelques jours après. Il me dit négligemment qu'il avait décidé de rester encore jusqu'à l'arrivée de sa femme qu'il attendait par un prochain paquebot. Je n'avais aucune objection à faire, ne pouvant imaginer que je dusse payer les frais de ce séjour.

Enfin, après plus de trois semaines, il me fit ses adieux avec toutes sortes de protestations d'amitié et les encouragements les plus chaleureux.

Je sus plus tard comment il m'avait odieusement exploité. Quand il descendit à Djibouti, appelé par mon télégramme, il vit ma femme à Diré Daoua et lui dit que son absence d'Addis lui coûtait deux cent soixante thalers par jour (soit vingt-cinq mille francs d'aujourd'hui). Affolée par les circonstances critiques dans lesquelles je me trouvais, elle ne fit aucune objection. Voilà pourquoi ce digne avocat se garda bien de préciser ses accords avec ma femme, sachant qu'à ce prix je n'aurais pas accepté qu'il restât vingt-deux jours pour attendre sa femme. En rentrant à Addis, il s'arrêta de nouveau à Diré Daoua et se fit payer cinquante mille francs (cinq millions d'aujourd'hui), représentant la valeur de son séjour à Djibouti calculée à ce taux. Armgart, ignorant qu'il n'avait rien pu faire, paya, avec des remerciements par-dessus le marché.

IX

Peu de temps après le départ de Chanois, j'eus la visite de Marcel Korn. Il tomba dans mes bras, étouffé de sanglots, et quand enfin il put recouvrer la parole, il me donna des détails sur la vie de l'usine :

– Armgart est admirable d'énergie et de courage; personne ne se douterait de son chagrin et de sa douleur, tant elle oppose de calme et de sérénité aux airs compatissants des hypocrites. Elle affecte même de recevoir, et les soirées sont très gaies.

« Le docteur Germain d'ailleurs vient tous les jours et il ne sait que faire pour la distraire. Vous savez sans doute qu'on a fait baptiser vos enfants?

– Baptisés? Mais il y a beau temps qu'ils l'ont été ! Que veux-tu dire?

Il prit alors un air gêné, comme s'il eût laissé échapper une parole maladroite et imprudente :

– Mon Dieu! j'ai peut-être eu tort de parler, mais vous savez combien je vous aime et, malgré moi, je souffre de certaines choses que sans doute j'imagine... Je ne dirai pas qu'on vous abuse, le mot serait inexact, mais j'ai l'impression qu'on ne vous rend peut-être pas toute la confiance et tout le dévouement que vous prodiguez à ceux qui...

– Mais, où veux-tu en venir avec tous ces détours à propos d'un baptême?

– Eh bien ! voilà, tant pis si je vous fâche, mais il me faut soulager mon cœur. Armgart a fait baptiser les enfants à la mission, pour que Germain soit leur parrain. Ou plutôt, c'est lui qui a donné l'idée, en disant qu'ainsi il pourrait remplacer leur père...

– Diable ! On pense donc tellement à ma mort ?

– Oh ! non, mais si l'affaire tournait mal, et qu'il y ait divorce...

– Tu inventes une abominable calomnie, malheureux ! Te rends-tu compte de la gravité de ton affirmation ?

– Je savais bien que vous m'en voudriez. Non, je n'ai pas de certitude, ni aucune preuve matérielle; c'est seulement une impression... Quand on vous touche, voyez-vous, je deviens capable

de tout...

– Allons, laisse de telles idées ! Ta jeunesse seule les excuse et aussi ton incapacité à comprendre le caractère d'Armgar. Elle a été souvent un peu dure pour toi, injustement peut-être et il t'en est resté, malgré toi, un ressentiment.

– Ne croyez pas ça, Henry. J'aime sincèrement Armgar. J'admire sa droiture et sa valeur morale. C'est précisément à cause de cette haute estime que j'ai tant souffert à la pensée qu'elle ait pu se détacher de vous dans l'adversité. Ce serait tellement affreux!...

Une telle insinuation laisse toujours sa blessure ; elle semble légère, mais elle ne tarde pas à s'envenimer, infectée par l'insidieux venin, le venin perfide de la calomnie, qui malgré moi se répandait en mon esprit et lentement gagnait le cœur.

J'écrivis à Armgar pour lui demander pourquoi les enfants, qu'elle avait voulu protestants naguère, venaient d'être faits catholiques.

Sa réponse me soulagea ; elle me parlait de son amitié pour Germain en termes si nets que je sentis qu'il n'était pour elle qu'un ami. Dans sa détresse morale, dans sa solitude au milieu de gens malveillants, réjouis de son malheur, une amitié sincère la soutenait et la sauvait du désespoir.

D'ailleurs, le soir même, je reçus une autre lettre, celle-ci par la voie clandestine, où elle m'expliquait l'apparente froideur de celle qu'elle avait écrite à travers la censure du greffe. Elle disait que le procureur Olivier terrorisait tout le monde, menaçant de faire arrêter comme complice quiconque oserait me témoigner la moindre sympathie.

Lombardi et consorts, d'autre part, affirmaient avec des airs mystérieux que la justice avait en main les preuves irréfutables de ma culpabilité, non seulement en cette affaire, mais dans toute une série de crimes jusqu'ici impunis. On les taisait encore, pour les nécessités de l'enquête, mais la condamnation à mort et, pour le moins, le bagne à perpétuité, étaient désormais une certitude.

La rumeur publique, reprenant ces propos, les orchestrait d'une foule de détails terrifiants, de sorte qu'en très peu de temps tout Djibouti fut convaincu de ma triste fin. Dans ces conditions, qui pouvait encore oser me tendre la main ? Quand je traversais la ville pour aller aux interrogatoires, tous s'écartaient de mon passage comme si j'eusse été un pestiféré.

C'est ainsi qu'un jour j'aperçus Repici et, malgré moi, je ne pus

réprimer un discret sourire à son adresse, mais il me tourna le dos.

Je mesurai alors la profondeur de l'abîme où j'étais tombé. Comment pourrais-je jamais remonter en surface, ainsi enseveli sous des monceaux de malveillances et de calomnies ? Et je me demandai comment un jury choisi parmi des hommes ainsi prévenus et si profondément intoxiqués par l'ambiance allait répondre à la question qui décide du sort d'un accusé. J'étais perdu au fond du gouffre où ma voix clamerait en vain. Le seul appui qui me restât, le seul lien qui me rattachât au monde était la population indigène qui, elle, envers et contre tout, me faisait confiance. Elle avait échappé à la contagion et sa logique de sauvage n'admettait pas que je puisse être criminel.

X

Marcel Korn devait rester quelques jours à Djibouti pour les affaires de l'usine et, comme il m'avait dit être autorisé à venir me voir tous les jours, je fus surpris qu'il ne reparût pas. Enfin, un billet clandestin m'apprit qu'il avait essayé de lancer dans ma cour une lettre roulée autour d'un caillou, mais, malencontreusement déviée par le vent, elle était tombée sur le chemin de ronde ; alors, de crainte d'être arrêté, il était parti le lendemain matin.

Ce fut encore l'anxiété : que m'écrivait-il ? Et pourquoi avait-il employé un moyen aussi dangereux, alors qu'il pouvait faire passer sa lettre par la voie des prisonniers ?

Un gravier sur le soupirail me fit monter sur mon échafaudage. J'aperçus dans la cour Ali Omar, mon ancien matelot. On l'avait arrêté, lui aussi, dans l'espoir d'en faire un témoin à charge. Il me fit signe d'aller aux cabinets et là, par les moyens acoustiques dont j'ai parlé, il me dit :

– Je me suis fait mettre en prison exprès, en sortant après le « bando », pour te dire que le commissaire de police, le juge et toute une bande, avec vingt askaris, sont allés à l'île Moucha. Ils ont sondé toutes les dunes, profané toutes les tombes des pêcheurs, pensant que tu avais enterré là le cadavre de Joseph.

Je me demandai s'il n'y avait pas quelque rapport entre cette invraisemblable perquisition et le billet qu'on avait certainement trouvé dans le chemin de ronde. Y avait-il, dans ce cas, simple maladresse, ou préméditation ? Non, je n'avais pas le droit de supposer une telle félonie. Marcel ne pouvait avoir eu des intentions aussi infâmes. Dans quel but d' ailleurs aurait-il cherché à me nuire ?

Je ne tardai pas à être éclairé : le lendemain matin, je fus appelé chez le juge d'instruction. En entrant, j'aperçus sur sa table un papier froissé soigneusement aplati, où je reconnus l'écriture de Marcel. Sa lettre avait été saisie, comme je le pensais. D'un geste théâtral, Olivier me la désigna :

– Connaissez-vous cette écriture ?

– Oui, elle me semble être de Marcel Korn.

– Cette lettre vous était destinée, mais, en dépit de vos ruses, elle n'a pas échappé à notre surveillance, et votre jeune ami a cru

prudent de disparaître. Aussi dois-je vous demander quelques explications sur le résultat de nos fouilles à l'île Moucha.

Il fit une pause calculée, me dévisageant avec un sourire qu'il voulait féroce. Il se frottait les mains comme l'homme satisfait qui est désormais sûr de son affaire. Puis il reprit en ricanant :

– Ah! ah! vous ne vous attendiez pas à être ainsi vendu par le zèle maladroit de vos complices, et vous imaginiez que la solitude des îles Moucha veillerait sur vos secrets?

Cette fois, j'eus envie de rire, tant la ruse était maladroite et naïve. Ayant fait buisson creux à l'île, mais croyant que j'y avais vraiment transporté le cadavre de ma victime, il bluffait, pour me déconcerter, en me faisant croire qu'on avait déterré la macabre pièce à conviction. Il fut un peu éberlué de me voir rire très sincèrement et de lui répondre sans le moindre trouble :

– Je crains, monsieur le juge, que ce ne soit votre zèle, et non celui de mes prétendus complices, qui, en ce moment, vous joue un mauvais tour. J'ignore le résultat de vos fouilles, mais vous me permettrez d'avoir la certitude qu'il n'a aucun rapport avec le but de votre enquête.

– Vous persistez donc dans votre système de dénégation ? Tant pis pour vous! J'aurais voulu vous ménager l'indulgence de vos juges par l'aveu spontané d'un acte peut-être irréfléchi, désespéré, au moment où vous vous sentiez perdu. Tandis qu'il faudra en arriver à la confrontation avec le corps du délit pour vous confondre.

– Mais faites donc, monsieur, confrontez, confondez... confessez...

– Soit!

Alors, se tournant vers le greffier d'un air théâtral :

– Monsieur Chanson, veuillez faire apporter les pièces.

Deux gardes entrèrent avec une caisse assez volumineuse : on aurait dit un cercueil. La mise en scène tournait au macabre. Olivier debout, les bras croisés, me fixait d'un regard terrible, pour saisir mon trouble.

Allait-on vraiment me montrer un cadavre? Si je n'avais vu de mes yeux disparaître l'espion, j'aurais pu avoir quelque angoisse.

Un garde souleva le couvercle et retira un paquet de chiffons et de vieux vêtements pourris et brûlés par le temps.

J'éclatai de rire :

– La montagne accouche d'une souris. Vraiment, j'attendais

mieux, monsieur le juge d'instruction. Le coup de théâtre est médiocre. Vous auriez pu aller jusqu'au squelette, car tous les moyens sont bons, n'est-ce pas, pour me faire condamner? Je reconnais d'ailleurs ces hardes : elles ont appartenu à un de mes matelots qui les avait cachées là, il y a dix ans, lors de mes affaires d'armes. Elles y sont restées, l'homme étant mort peu après. Je crois me souvenir qu'il y avait une capote militaire réformée, comme on en vend à Aden, et rien ne vous est plus facile que de vérifier si les boutons de cuivre sont à l'effigie de saint Georges.

En effet, on en retrouva quelques-uns au fond de la caisse, portant l'effigie du lion et de la licorne, ce qui ne laissait plus aucun doute sur leur origine.

Olivier tremblait de colère et se mordait les lèvres, furieux d'avoir manqué ce coup de maître dont il avait espéré un bel avancement.

– Et maintenant, monsieur, puis-je savoir ce qui me vaut une confrontation aussi burlesque avec cette défroque ?

– Votre préoccupation de faire disparaître sur cette île, si souvent témoin de vos exploits, des vestiges compromettants, et ceci d'après les aveux mêmes de votre employé. Tenez, lisez.

Je parcourus alors le billet de Marcel Korn.

« Mon cher Henry,

« Il m'a été impossible, pendant ma visite, de vous prévenir qu'on allait fouiller l'île Moucha. D'après ce que j'ai entendu raconter et ce que j'ai compris à travers vos confidences précédentes, je crois qu'il serait prudent d'aviser. Dites-moi, par le même moyen, à quel endroit vous pouvez craindre quelque chose et à l'instant même, coûte que coûte, je ferai le nécessaire. Je serai au pied du mur d'enceinte de sept heures et demie à huit heures pour recevoir votre réponse. Je vous en assurerai en imitant les aboiements d'un chien. Soyez sans crainte, je suis décidé à vous aider, au péril de ma vie.

Votre dévoué,
MARCEL KORN. »

Je rendis le papier.

– Si je n'avais pas sous les yeux l'écriture qui, ma foi, est authentique, cette lettre me semblerait fabriquée par vous-même, monsieur le juge d'instruction. Ce garçon est idiot, fou ou bien... à votre solde. Je vous répète, une fois pour toutes, qu'à Moucha, pas plus qu'ailleurs, rien ne me préoccupe. Le seul danger qui vraiment me fait frémir, et celui-là est terrible, c'est votre mauvaise foi, monsieur...

– Vous insultez la justice...

– Où est-elle, la justice?

– Vous êtes devant un magistrat de la République, ne l'oubliez pas, et vos insolences vous coûteront cher...

– Au point où j'en suis, ou plutôt au point où vous en êtes, je ne vois pas ce qu'une insolence pourrait ajouter de pire.

– Taisez-vous! Gendarmes, emmenez le prévenu. Et à partir d'aujourd'hui, par mesure disciplinaire, interdiction de sortir de la cellule et guichet fermé. Vous avez compris?

Le procureur se vengeait de sa déconvenue en me faisant mettre à l'obscurité, dans l'intolérable touffeur de ce réduit. Cependant, le soir, le gendarme, plus humain, laissa, comme par négligence, la porte ouverte. Je lui dois peut-être la vie, car s'il eût exécuté les ordres de son chef, je ne sais trop comment j'aurais supporté cette température.

XI

J'étais enfermé depuis deux mois et j'attendais avec impatience les réponses à plusieurs lettres envoyées clandestinement, par l'intermédiaire de Nour, le gardien, mari de Fatouma.

L'une d'elles, adressée à Pounette, contenait un exposé de l'affaire depuis son début, c'est-à-dire depuis le fameux procès-verbal de Lombardi, quand il fit timbrer les papiers à en-tête par l'administrateur Alix. Je la priais de voir dans ses relations si elle ne pourrait pas faire agir en haut lieu, pour qu'on s'inquiétât de la manière dont à Djibouti se rendait la justice. Je fondais beaucoup d'espoir sur cette femme capable d'être aussi serviable et dévouée qu'elle était machiavélique et implacable en ses vindictes.

Un matin, le gendarme me remit une grosse enveloppe portant le timbre de Chine. Teilhard m'écrivait en termes affectueux, me témoignant une amitié au-dessus de tous les doutes. Incluse dans l'enveloppe, il me communiquait une lettre du docteur Germain. Je fus anéanti en lisant ces trois pages. Les insinuations de Korn me revinrent aussitôt en mémoire. En résumé, elle disait ceci :

« M. de Monfreid me charge de vous exposer sa situation. Voici ce qu'il dit et voici ce dont on l'accuse... A mon avis, qui est, hélas! celui de tous ceux qui jusqu'ici lui avaient fait confiance, les charges se sont révélées si graves au cours de l'enquête qu'il est préférable de ne point intervenir et de laisser à la justice le soin de dégager la vérité. J'ai cru de mon devoir de vous mettre en garde contre une générosité qui pourrait vous entraîner à prendre parti pour une cause indigne de la personnalité morale et scientifique que vous représentez, etc. »

Voilà donc l'ami qui se faisait le parrain de mes enfants! Il ne craignait pas de tuer autour de moi les seules amitiés qui auraient pu survivre, tout comme s'il se fût efforcé de me perdre, et qui sait? peut-être m'amener à me détruire par le suicide, pour prendre ma place auprès d'une femme qu'il estimait victime d'un aventurier... et, du même coup, s'appropriier mes affaires, incontestablement plus lucratives que la médecine ferroviaire...

Je me débattis toute la nuit contre cette affreuse idée. Jamais je n'aurais cru l'affection si dure à faire mourir. Je ne pouvais pas croire à un calcul si bas dans celui que j'avais élevé si haut. Quelque

chose en moi se refusait à admettre qu'un tel homme ait pu trahir, pour des fins aussi cupides, la confiance que je lui avais donnée sans restriction. Je m'étais fié à lui, certain qu'au pied même de l'échafaud il eût été là pour me donner l'ultime réconfort d'un regard ami. Désespérément, je cherchais des excuses pour combler le vide atroce de cet effondrement.

Je me disais que toute la propagande de Djibouti et l'influence de l'opinion publique avaient pu ébranler une amitié après tout trop récente pour avoir des racines assez profondes. Mais un cœur généreux repousse le doute comme une faiblesse, comme une trahison, et il le cache au fond de son cœur s'il ne peut le détruire. Tandis que lui, non seulement ne le repoussait pas, mais encore il cherchait à le faire partager aux autres.

Sans doute, M. Olivier, qui avait lu toutes ces lettres, avait-il hautement approuvé cette loyale conduite qui arrêta dans un homme charitable l'élan de charité.

Quelques jours après, je reçus la réponse de Pounette; celle-là, pleine de confiance et d'encouragements. Elle se proposait de voir de Monzie, grand ami de Fillaud, qui certainement s'emparerait de cette affaire pour interpellier, s'il le fallait, au Sénat. Tout ce qui ressemble à un scandale est une arme ou un outil précieux dans le monde politique. Il faut toujours remuer la vase pour rester dans l'eau trouble, tous les moyens sont bons pour empêcher qu'elle se clarifie et laisse voir le borborygme où pullulent les larves.

Je ne doutais pas qu'elle n'employât tous ses charmes pour arriver à ses fins. A Paris, les affaires les plus graves se résolvent miraculeusement par les femmes.

Cette lettre était arrivée par le même courrier que celle de Teilhard; cependant, elle ne me parvint que trois jours plus tard. Sans doute Olivier, flairant un danger, avait consulté ses amis; ils étaient inquiets à la pensée qu'un homme politique aussi éminent pût mettre le nez dans cette affaire.

Le nom de De Monzie, avocat, sénateur et ancien ministre, tracassait beaucoup le sieur Olivier, et cette préoccupation éveillait de tardifs scrupules.

En débarquant à Djibouti, encore ignorant des secrètes intrigues locales, n'avait-il pas prêté la main, un peu trop à la légère, aux infamies de l'une d'elles? Ce moyen d'obtenir de l'avancement n'allait-il pas se retourner contre lui et le mettre en mauvaise

posture, si l'on ne parvenait pas à faire absoudre le déni de justice par la monstruosité du criminel?

Le danger qui, tout à coup, se révélait par-dessus ses protecteurs locaux, lui fit envisager l'éventualité de les sacrifier si les choses tournaient mal. On peut toujours se tromper et faire un piédestal du courage d'en convenir.

Il fallait donc jouer serré, la partie devenait grave.

Dans cet état d'esprit, Olivier me convoqua le lendemain pour un nouvel interrogatoire. Je fus frappé de son changement d'attitude. L'accueil fut presque cordial; il m'offrit une chaise et me demanda si j'avais besoin de quelque chose dans ma prison qui d'ailleurs n'était plus fermée, sur ses ordres, me dit-il.

Dès ce jour, il me fut possible de me procurer des couleurs, du papier, et je me mis à peindre mes souvenirs, tout ce dont je rêvais pour ne pas devenir fou : la mer, les côtes lumineuses et l'émeraude des récifs; je m'évadai ainsi par l'esprit et cette évasion, peut-être, me sauva.

Cependant, Olivier était loin de renoncer à ses méthodes tortionnaires envers ceux dont il espérait encore forcer le témoignage. Il me ménageait provisoirement pour se réserver une porte de sortie au cas où l'affaire tournerait mal. Il était d'ailleurs maintenant convaincu de l'inanité de toutes les accusations, ce qui le rendait plus acharné encore à les faire triompher par tous les moyens.

Une fois engagé dans la mauvaise foi, il est bien difficile d'en sortir; on s'y trouve malgré soi retenu par un faux amour-propre, on recule devant la honte d'avouer une infâme conduite. Fort heureusement, Olivier n'avait aucun genre d'amour-propre.

J'appris par les prisonniers qu'Abdi avait été interrogé et que le juge d'instruction, déçu par ses réponses, avait usé envers lui de moyens de contrainte rappelant les tortures de la question. Au lieu d'être enfermé en cellule avec les autres prisonniers, il était placé pendant la journée, sous prétexte d'isolement, dans la partie du chemin de ronde orientée parallèlement au mouvement du soleil, de sorte qu'il n'y avait jamais d'ombre entre les murs blancs dont la réverbération latérale s'ajoutait encore aux flamboiements du ciel. Le sol y était si brûlant qu'on ne pouvait en subir le contact pour peu que les semelles fussent minces. Le pauvre diable sans chaussures et demi-nu devait gratter la terre pour se faire une place où maintenir ses pieds. Il demeurait accroupi dans ce brasier, attendant que son ombre ait élargi un peu la place habitable.

Ce supplice de la rôtissoire durait de neuf heures du matin à quatre heures, sans préjudice de la torture de la soif, car, bien entendu, on le laissait sans eau; il n'en pouvait avoir qu'au moment d'entrer dans l'étouffante cellule où il passait la nuit.

Olivier lui avait dit qu'il ne tenait qu'à lui d'être délivré, aussitôt qu'il aurait fait des aveux conformes aux suggestions données par l'interprète. C'est alors qu'il répondit :

– Fais un trou pour m'y mettre. Je n'ai rien d'autre à ajouter à ce que j'ai dit. Tu peux maintenant faire de moi ce que tu voudras, mais souviens-toi qu'Abd-el-Haï me vengera, parce que tu ne peux rien contre lui. Il est plus fort que toi, et même que le gouverneur. Son « nocib » est écrit dans les étoiles, tandis que le tien est dans la m... des latrines.

Ce défi perd à la traduction; en langue arabe, il a une grande allure et beaucoup de violence. L'interprète, d'ailleurs, édulcora le discours comme s'il eût craint d'en être tenu pour responsable, car, en Orient, le sultan fait couper la tête de celui qui a l'impudeur de lui traduire une insolence, tout comme il fait égorger le porteur de mauvaises nouvelles.

C'est un bien bel enseignement sur la valeur de la logique humaine.

Les askaris de garde entendirent ce propos et il fut aussitôt répété dans toutes les mokayas.

Cependant, le peu que l'interprète traduisit au juge suffit à l'exaspérer, et il ordonna de nouvelles rigueurs. Abdi fut alors privé de nourriture, non pas officiellement, car le règlement était là, mais on faisait en sorte qu'il y eût dans sa nourriture des assaisonnements tels que le pétrole ou du sel en excès. Cependant, on ne pouvait refuser l'usage des cabinets et, grâce à la proximité des deux trous, je pus lui passer une part de ce que je recevais. La longueur de nos deux bras parvenait à se joindre dans cet agréable sous-sol. Les gardes, d'ailleurs, eux aussi somalis, se faisaient complices et ravitaillaient en cachette leur compatriote.

XII

Au fond de cette oubliette, enseveli sous la malveillance humaine comme un mineur sous des décombres, je luttai contre l'insidieux découragement, dissolvant de toutes les énergies. J'étais comparable à l'alpiniste suspendu sur l'abîme, accroché à l'aspérité d'une roche. A mesure que s'épuisent ses forces et qu'augmente la douleur musculaire, sa volonté de vivre s'affaiblit, comme celle du patient sur le chevalet de la question qui accepte le crime imaginaire pour arrêter la torture. Il accepte la mort pour ne plus souffrir : il lâche prise...

J'étais cependant soutenu par l'espoir d'un secours venu de Paris et je ne doutais pas que ma femme n'eût mis tout en action pour me sauver. Mais j'étais mordu au plus profond de mon cœur par un doute. Pourquoi ne m'avait-elle pas rendu visite? Pourquoi n'était-elle pas allée en France faire, de vive voix, ce que je tentais par correspondance avec une étrangère? Pourquoi cette inertie? Ses lettres me répétaient toujours sa confiance en la justice, en la force de la vérité, etc., mais j'aurais préféré qu'elle eût confiance simplement en moi. D'ailleurs, ce respect de l'appareil judiciaire n'excluait pas une activité en ma faveur. Ne savait-elle pas que, précisément, il n'y avait pas pour moi de justice?

Je me défendais de mon mieux contre ces douloureuses pensées qui risquaient d'entamer mon estime et mon affection pour celle que j'avais placée si haut, trop haut peut-être... Et cet amour qui, jusqu'ici, lui avait fait accepter sans critique ma vie aventureuse, cet amour qui magnifiait à ses yeux toutes mes actions, cette flamme ardente venait-elle tout à coup de s'éteindre? Allais-je seulement retrouver des cendres? Non, ce n'était pas possible; Armgart la courageuse walkyrie, était toujours la même, moi seul avais changé, ou plutôt moi seul étais responsable d'une dépression morale passagère bien excusable après le coup terrible qu'elle venait de subir.

J'en étais là de mes douloureuses pensées quand une lettre de Marcel Korn vint me porter un coup terrible qui aurait pu à jamais briser ma vie. Il me révélait qu'au cours d'une villégiature à Addis-Abeba, où ma femme avait été l'hôte de la légation de France, la marquise de X... lui avait suggéré d'introduire une demande en divorce... Qu'une femme puisse songer à se distraire en villégiature,

alors que son mari est sous les verrous eût suffi à me blesser cruellement, bien que je pusse encore imaginer une courageuse attitude devant l'opinion publique pour montrer qu'elle ne doutait pas de celui dont elle portait le nom, mais la seule pensée que cette femme, la compagne qui avait partagé toutes mes luttes, la mère de mes enfants, songeât à m'abandonner dans le malheur et la détresse, me poignardait en plein cœur! Je ne pouvais encore comprendre comment cette nature si droite, si vaillante, si généreuse, cette âme si haute et si belle, avait pu en arriver à ce reniement. Je ne pouvais soupçonner les influences multiples qui y concoururent, ignorant toute la félonie de Marcel Korn. Pouvais-je me douter que sa fourberie avait égaré la droiture et la clairvoyance d'un Germain, jusqu'à en faire l'inconscient complice de son œuvre de destruction? Qui pouvait encore me défendre, quand un tel homme, passant aux yeux de tous pour mon meilleur ami, m'abandonnait et m'accusait? J'eus sans doute le tort de laisser à ma femme une trop constante indépendance par les longues absences que m'imposaient mes voyages. A Obock, sa solitude était sans danger, mais à Paris, où elle passait une partie de l'année, l'ambiance nouvelle que lui permettait une large aisance lui parut bientôt une juste compensation aux épreuves passées. Elle brûlait ce qu'elle avait cru adorer; elle oubliait ses enthousiasmes, ne les partageait plus avec moi et, inconsciemment, me faisait grief de les avoir toujours. Quand elle venait à Diré Daoua, un fond de nostalgie se devinait malgré tout sous la gaieté et l'entrain qu'elle s'imposait pour soutenir son courage. Elle comblait le vide de cette ambiance provinciale par la lecture et la musique. Dans ces conditions, un homme aussi cultivé que Germain devint tout de suite une précieuse relation. C'est à ce moment critique d'équilibre incertain que mon arrestation et la formidable campagne calomnieuse vinrent tout détruire.

Germain, foncièrement orgueilleux sans le paraître, et fat comme la plupart des hommes, éprouvait un étrange sentiment de jalousie envers moi, trouvant peut-être injuste qu'une femme de cette valeur, aussi exactement conforme à ses aspirations de grand intellectuel, fût liée à un homme qu'il estimait, certes, mais qui était bien loin de le valoir.

Il comprit tout de suite que, sur le plan charnel, jamais il ne détournerait Armgart de ses devoirs et, d'ailleurs, aucun désir très certainement ne le poussa jamais dans cette voie.

Germain se mit donc en tête de conquérir Armgart intellectuellement. Il venait l'entretenir de littérature, de haute philosophie; il lui faisait jouer des œuvres de Wagner et des vieux maîtres allemands, et l'écoutait, perdu dans son rêve, espérant la

communion des âmes à la faveur des extases musicales.

Quand ma femme lui apprit mon arrestation, il lui proposa aussitôt d'aller lui-même à Djibouti pour lui éviter une si douloureuse rencontre.

Cette proposition allait au-devant des secrètes répugnances de ma femme pour les spectacles douloureux, et donnait à Germain l'attitude de l'ami dévoué. Il portait ainsi, peut-être sans le vouloir, le coup fatal à une union, qu'en secret il souhaitait voir se rompre.

De retour à Diré Daoua, il ménagea très charitablement ma femme en gardant un silence réticent sur les détails qu'il avait appris, de sorte qu'elle put imaginer le pire, si toutefois pire se pouvait. Ce fut seulement quand la rumeur publique arriva jusqu'à elle que Germain, comme à regret, finit par avouer ses douloureuses convictions. Elle reçut le coup en plein cœur mais elle se raidit pour cacher sa souffrance.

Ce n'était pas moi qu'elle plaignait, mais elle-même qui allait devenir la femme d'un condamné, d'un galérien peut-être. Et puis, dépouillée maintenant de ses enthousiasmes à mon égard, elle pleurait tout son beau rêve dont les tristes débris allaient échouer sur les bancs de la cour d'assises.

De ces pensées, personne ne sut rien; elle n'aurait pas permis qu'on m'accusât devant elle. Cette fière et courageuse attitude, qui la rendait aux yeux de tous si admirable, devint un nouveau sujet de jalousie : on lui en voulut d'affirmer ainsi sa supériorité, et les bonnes âmes travaillèrent à l'abaisser jusqu'à leur niveau, et même au-dessous si possible.

Invitée pour Noël chez le docteur Thézé, qui dirigeait l'hôpital Makonnen à Harrar, elle y alla pour montrer à quel point elle gardait sa liberté d'esprit.

Ce médecin ne m'aimait pas ; pourquoi ? Il n'aurait pu le formuler. Il s'agissait d'une de ces hostilités que rien n'explique et, par cela même, des plus dangereuses.

Armgarth rencontra chez le docteur Thézé un jeune attaché à la légation d'Addis, Maillard, venu au Harrar avec sa femme passer son congé.

Le jeune ménage compatit aussitôt à la triste situation d'Armgarth. Tous deux insistèrent pour qu'elle vînt avec eux à Addis, où l'ambiance mondaine et particulièrement gaie de la légation ferait une salubre diversion. Sans se faire trop prier, elle accepta et partit la semaine suivante.

A la légation de France, elle retrouva le milieu officiel où elle avait grandi. A la faveur de cette ambiance où renaissait son naturel, les sentiments qui l'en avaient jusqu'ici affranchie s'affaiblirent encore et ainsi fut-elle amenée tout doucement à renier celui qui était là-bas, à Djibouti, dans sa prison au ban de l'opinion publique.

Dans une légation, à part le bridge et le tennis, que tout diplomate est tenu de pratiquer en maître, le personnel n'a rien à faire de sérieux, et chacun y emploie ses loisirs selon ses goûts.

XIII

Il y avait en ce temps-là, à Addis, un consul de France, le marquis de X..., qui chassait les grands fauves et racontait ses exploits d'une voix monotone, chantante et glapissante, un genre très particulier qu'il affectait avec une morgue hautaine, de sorte que beaucoup de gens l'imitaient, le croyant de bon ton. Il laissait traîner négligemment certaines syllabes ordinairement brèves, et cette élocution étrange et ridicule prenait chez lui un très grand air, comme si elle eût affirmé son mépris du vulgaire. A la fin de chaque phrase le monocle tombait, lâché négligemment, et voltigeait dans sa main, tandis que, la tête en arrière, il considérait ses auditeurs d'un regard parabolique par-dessus les préjugés qui séparent un marquis des simples roturiers.

La marquise, ancienne femme séduisante, qui se refusait à déceler, écoutait ces récits de chasses avec le sourire intérieur d'une femme qui sait comment s'emploie l'absence de l'époux parti courre le cerf. Ce sourire s'avisait de malice quand elle levait les yeux vers les têtes encornées des trophées de chasse qui ornaient les murs.

Les mauvaises langues affirmaient que le nombre de ces trophées chiffrait ses aventures. En femme d'ordre, elle tenait ainsi ses comptes à jour.

Le jeune Maillard, alors secrétaire de chancellerie, faisait les raccords entre les chasses, car la marquise adorait ce genre paysan, ce cynisme lubrique, à plaisir grossier, qu'il avait adopté, le sachant au goût des nobles dames sur le retour.

Bourguignon, paillard et bon vivant, il ne forçait d'ailleurs point sa nature et la marquise, excédée des déférences, des fadaises et des baisemains, préférait la main tout court quand elle sait aller droit où il faut.

Maillard affolait la marquise par le brutal réalisme d'expressions qu'un charretier n'eût pas désavouées. L'impudeur des gestes dont il les accompagnait achevait de la bouleverser.

Sa jeune femme, charmante et jolie, devait assister en esclave soumise à ces préliminaires extra-mondains. D'abord révoltée, puis répugnée et confuse, elle finit par se résigner et prit le parti de rire de tels spectacles, comme s'ils n'eussent été que plaisanteries rabelaisiennes.

Peu à peu, cette jeune femme de vingt ans perdit elle-même toute retenue, toute pudeur, et bientôt la notion même de ses devoirs d'épouse.

Ces mœurs licencieuses étaient admises dans l'intimité de la légation ; on se reposait ainsi des contraintes imposées par le rigide décorum des réceptions officielles. Par réaction, on se vautrait dans la plus crapuleuse orgie et ceci sous prétexte d'idées larges.

Un ministre de France en ces pays barbares et lointains est une sorte de potentat, nul ne le contrôle, et ainsi le troupeau de ses ressortissants devient à ses yeux méprisable : c'est en quelque sorte la « canaille », telle que l'envisageait l'ancien régime à la veille de 1789.

La légation de France à Addis était, et sans doute est encore, une pittoresque résidence conçue plutôt en champêtre villa d'agrément.

Au milieu d'un vaste parc taillé à même la forêt vierge, dans l'échappée lumineuse d'une prairie, on aperçoit un groupe de chaumières basses, sans étage, émergeant de massifs de fleurs.

Leurs toits de chaume et leur structure inspirée de l'architecture indigène les harmonisent au paysage sans rien lui ôter de son charme sauvage.

Cette « concession » est d'ailleurs fort éloignée de la ville. On n'y peut aller qu'en voiture ou à cheval, ce qui écarte beaucoup d'importuns et protège l'oisiveté officielle et les agapes des représentants de la France.

Le ministre occupe la plus importante de ces « toucouls », et le reste du personnel loge aux environs, dans d'autres chaumières, toutes placées de telle sorte que de chacune d'elles on ne puisse apercevoir les autres. Ainsi se réalise une charmante illusion d'isolement.

Des gazelles apprivoisées errent dans le domaine et des myriades d'oiseaux, confiants et familiers, complètent ce décor de paradis terrestre. Cependant, ceux qui vivent en ce site charmant, oisifs et sans souci du lendemain, ignorent leur félicité, car ils ne voient pas la simple beauté de la nature et ne sentent pas sa grandeur. Rien n'occupe leur esprit. Ils sont pauvres, aussi doivent-ils « tuer le temps » à la table de bridge, pour détruire leur rudiment de pensée et laisser leurs âmes s'avilir davantage dans la veulerie d'une vie sans lutte. C'est la triste rançon de la vie trop facile, à l'abri des sinécures qui se multiplient à mesure qu'un peuple glisse à la décadence.

Armgar fut logée chez Maillard. Sa propreté morale, sa droiture et la dignité qu'elle conservait en toute circonstance sans l'imposer jamais modifièrent, du moins en apparence, la tenue privée de la légation.

Josette, la femme de Maillard, était bien aise de se retrouver un peu ce qu'elle avait été avant l'influence de son mari et, très sincèrement, elle accueillit Armgar en amie et confidente.

Mme X .., la marquise, voulut se montrer sous un jour favorable, mais cet effort pour cacher sa véritable nature l'indisposa malgré elle contre celle qui le lui imposait. Elle fut immédiatement jalouse de la supériorité de cette Allemande et, surtout, de cette auréole que lui faisait sa courageuse attitude envers un mari indigne. Tous furent tacitement d'accord pour s'attaquer à ce beau sentiment.

Maillard, menteur par vice, eut vite trouvé prétexte à donner l'assaut.

XIV

Au moment de mon arrestation, le jeune Maillard était de passage à Djibouti pour régler une question diplomatique avec le gouverneur. Il s'agissait d'un wagon d'armes pour le négus qui devait passer comme un chargement de conserves alimentaires.

On réparait la gaffe des vingt-quatre mitrailleuses. Ne me connaissant pas à cette époque, et professant un profond mépris pour la société djiboutienne, il ne daigna guère prêter attention à l'événement qui passionnait la ville. Mais il y fut contraint par Marcel Korn, que j'avais chargé de prendre dans ma chambre une serviette de cuir contenant des lettres intimes. Il n'y avait rien d'important, mais, en cas de perquisition, je ne voulais pas que les lettres de mon père ou de ma femme tombassent entre les mains d'Olivier.

Marcel, au lieu d'emporter simplement cette serviette, crut bon, pour se donner de l'importance, de la confier à Maillard, comme si elle eût été bourrée de documents compromettants. Sa qualité d'attaché à la légation l'affranchissait de tout contrôle douanier, tandis que Marcel prétendait savoir qu'il serait fouillé en montant dans le train.

Maillard, qui aimait à jouer aux aventures, accepta cette complicité, pour la seule satisfaction de se croire conspirateur. Peut-être, sur le moment, fut-ce un geste généreux qui le porta à me rendre service ? Tout est possible, mais après la frontière, affranchi de toute crainte, son imagination féconde transforma le petit service qu'il me rendait en la plus dangereuse complicité. En arrivant, il confia à qui voulait l'entendre qu'il venait de me sauver la vie, en soustrayant à la justice la preuve accablante de mes crimes... Il persuada Marcel de lui laisser ces documents qui seraient, disait-il, plus en sûreté dans le coffre de la légation. Par cette étrange attitude, il n'hésitait pas à se compromettre, pour se donner l'apparence d'un courageux « risque-tout », capable de jouer sa situation pour sauver un inconnu. Quand il rencontra ma femme à Harrar, il raconta l'affaire, lui laissant entendre qu'il avait sacrifié son devoir, non pas pour me soustraire à la vindicte publique, mais bien pour la sauver, elle, du déshonneur.

Quelques jours plus tard, après son arrivée à la légation, Armgart revint à la charge, poussée peut-être par Mme X..., pour qu'il

précisât la nature de ces fameux documents. Il lui répondit d'un air mystérieux :

– Je n'ai pas le droit de divulguer ce qui m'a été confié ; le dossier est actuellement dans le coffre de la légation, et il n'en sortira pas. Je puis simplement vous dire que, s'il était tombé entre les mains du juge d'instruction, votre mari était perdu. J'ignore s'il existe contre lui d'autres preuves, bien qu'hélas ! je le craigne, mais en attendant, celles-ci étant écartées, nous avons la possibilité d'espérer... jusqu'à nouvel ordre.

Mme X... reprit alors :

– Ma pauvre Armgart, comme je vous plains, et d'autant plus que l'espoir dont vous parle Typhon (surnom donné à Maillard à cause de sa turbulence) est bien illusoire. Il vaudrait mieux, dès à présent, se préparer au pire et s'armer de courage pour affronter les épreuves possibles...

– Mais enfin, chère madame, vous m'accablez de sombres prévisions comme si l'affaire était jugée. Je connais Henry, il a pu commettre une imprudence, une faute même, mais je me refuse à admettre qu'il soit coupable d'une infamie.

– Comme votre âme est belle ! Elle ne peut concevoir ce que cache une nature aussi complexe que celle de Monfreid... Votre franchise et votre droiture se laissent prendre tout naturellement à la dissimulation et au cynisme d'un homme qui ne recule devant rien pour atteindre son but...

– C'est entendu, Henry a fait de la contrebande, soit, mais il n'est pas pour cela un bandit. J'ai eu des preuves irréfutables de sa probité, de son cœur, de son dévouement...

– Je ne veux pas combattre ce que vous inspire un cœur plein de tendresse, un cœur de femme aimante et fidèle. De telles illusions me sont sacrées et, d'ailleurs, je ne suis pas à même de juger votre mari au point de vue moral. Je me borne à le juger sur le plan social où j'envisage un bien triste avenir, non seulement pour vous, mais surtout pour vos enfants. Peu importe que leur père ait été victime d'une injustice ; si la loi le condamne, ils seront toujours les enfants d'un...

– Dites le mot, madame, frappez... Mon cœur est sans défense : un forçat, n'est-ce pas ? Ah ! c'est affreux... Je ne pourrai jamais... Non, non, ce n'est pas possible... Lui, au bagne !... Lui à qui j'ai tout sacrifié !...

– Calmez-vous, calmez-vous. Rien ne dit que les choses en arrivent là. Il y a la cassation et puis, pensez qu'il ne survivra peut-être pas à son déshonneur... Ou plutôt qu'il ne l'attendra pas. Cette idée peut vous paraître bien cruelle, ma pauvre amie, mais, hélas ! c'est notre affection qui la suggère et c'est vous aimer que souhaiter qu'elle se réalise.

Maillard, qui jouait au bridge avec le marquis, Josette et Lecenet, le second secrétaire, jeta dans un ricanement :

– D'ailleurs, j'ai su par Germain qu'il a déjà à demandé tout ce qu'il fallait; vous voyez qu'il se prépare aux plus graves éventualités.

Armgarth resta muette ; elle ne pleurait plus, maintenant raidie dans une lutte intérieure où un reste d'amour se débattait entre l'égoïsme et le devoir. Mme de X... reprit alors :

– Fort heureusement, la loi a prévu votre cas en vous donnant le moyen de sauver vos enfants du déshonneur par le divorce et le changement de nom...

Cette phrase tomba dans un trou de silence. Ce fut comme le souffle froid d'une porte brusquement ouverte sur la nuit glaciale.

La marquise observait l'effet de cette suggestion, mais les yeux d'Armgarth restaient fixés sur elle, sans regard, comme ceux des fous ou des somnambules. Encouragée, elle reprit :

– Songez à vos filles, à Gisèle surtout qui, dans peu de temps, sera bonne à marier. Comment trouvera-t-elle un mari avec un nom aussi lourd à porter?

Armgarth sembla sortir d'un rêve et passa sa main devant ses yeux comme pour chasser une vision affreuse ; elle dit alors, d'une voix étrangement calme :

– Vous avez raison, madame; merci de m'avoir éveillée à la réalité. Oui, si je divorce à temps, il n'aura pas besoin de se tuer ou, s'il le fait, je pourrai au moins me dire que ce n'est pas pour moi. S'il est accusé injustement et s'il est condamné, nous sachant à l'abri du déshonneur, il peut garder la volonté de vivre dans l'espoir d'obtenir un jour justice.

XV

Armgart revint à Diré Daoua décidée à abandonner à son destin l'homme qui risquait de l'entraîner à l'abîme.

Cependant, il fallait encore attendre. Malgré tout, sa raison se refusait à partager l'opinion publique.

Une nuit, elle relut toutes mes lettres écrites au temps de cette première épreuve, mon affaire d'armes que le gouvernement monta à grand orchestre pour se disculper vis-à-vis des Anglais. Elle sentit qu'elles ne pouvaient pas être celles d'un scélérat.

Dans les grandes douleurs, les sentiments profonds remontent en surface et s'expriment avec une force qui va droit au cœur et émeut. Aucun artifice ne peut donner le change, et Armgart comprit que j'étais toujours celui qu'elle avait aimé. Les lettres où s'exprimait ma confiance en sa foi inébranlable étaient comme celles d'un mort dont l'âme semble s'exhaler des lignes à l'encre pâlie, de cette écriture qui porte l'empreinte de ce qu'il fut, sa physionomie en quelque sorte. Elle eut honte de sa trahison et resta confondue comme devant un juge.

Cependant les paroles insidieuses de la marquise lui revenaient sans cesse et l'obsédaient. Elle invoquait alors son devoir de mère pour justifier l'abandon de l'épouse, mais sa conscience restait sourde à ces fallacieuses excuses et, malgré tous les beaux raisonnements, elle se jugeait parjure.

Germain venait plusieurs fois par jour, se faisant un devoir de la distraire de ses tristes pensées. Il sentait bien quel combat se livrait en elle et, pour décider de la victoire qu'il croyait nécessaire, il prenait la question de plus haut, dans les hauteurs métaphysiques pour redescendre, peu à peu, jusqu'au niveau des points de vue de la marquise. Très habilement, il démontra qu'en l'occurrence le divorce, loin d'être une lâcheté, était au contraire un sublime sacrifice.

Au-dehors, à Diré Daoua, par les soins de Marcel Korn et à Addis par ceux de Maillard, on sut que ma femme allait demander le divorce. Cette nouvelle, jetée comme l'huile sur le feu, donna à la malveillance publique un renouveau de violence. Une femme aussi supérieure, qui m'avait toujours soutenu sans la moindre défaillance, devait avoir de puissantes raisons de me renier aussi

publiquement.

Je ne sais trop comment les choses auraient fini si ma situation d'inculpé se fût prolongée.

XVI

Nous étions en mars. Depuis cinq mois, l'instruction languissait faute de preuves suffisantes pour m'envoyer en cour d'assises.

Les indigènes ne se prêtaient pas aussi facilement que le juge d'instruction l'avait cru aux faux témoignages payés, aucun devant moi n'osa mentir et les très rares à qui Olivier avait suggéré une déposition se rétractèrent en ma présence. L'un d'eux avoua même naïvement avoir reçu vingt-cinq roupies d'acompte. Sommé de répéter devant moi la déposition faite à huis clos, il répondit :

– C'est le diable qui m'a fait parler hier, il m'a fait mentir, mais je rendrai les vingt-cinq roupies...

Un matin, le gardien m'apporta un télégramme.

« De Monzie accepte défense, partira prochain paquebot avec instructions ministérielles autorisant examen dossier. Pounette. »

Une heure après, j'étais appelé chez le procureur.

Il m'accueillit d'un sourire.

– Asseyez-vous, monsieur de Monfreid. Je vous ai fait appeler au sujet d'un fait nouveau, qui, je vous l'avoue, me bouleverse. Vous souvenez-vous de quelle couleur était le cachet apposé sur la lettre remise à l'usine Merck?

– Rouge... J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, je crois ?

– C'est bien cela. Voici donc le fait : le ministère de la Justice ayant autorisé, à titre exceptionnel, communication du dossier à votre avocat, je me suis empressé d'y mettre ordre et j'y ai trouvé une enveloppe *que je n'avais pas jusqu'ici remarquée*. J'ai eu la stupeur d'y trouver le procès-verbal que voilà, dressé par mon prédécesseur intérimaire Lombardi. Il établit que l'administrateur Alix a timbré lui-même une feuille de papier à en-tête du cabinet du gouverneur et qu'ensuite elle a été expédiée à votre adresse.

– Vous ignoriez donc ce détail, monsieur le procureur ?

– En mon âme et conscience, jamais je n'aurais laissé ouvrir une instruction sur une accusation de faux, sachant que le faussaire était l'accusateur lui-même.

– Vous venez, monsieur, de résumer en quelques mots toute

l'affaire qui me tient en cellule depuis cinq mois. Je voudrais bien admettre votre bonne foi, mais je suis assez perplexe, du fait que la pièce en question ne me semble pas numérotée. Je pourrais être tenté de croire qu'on se réservait, le cas échéant, de la faire disparaître... Pourquoi, d'ailleurs, ne l'avez-vous pas fait?

– Ma conscience professionnelle me l'interdisait.

– Et aussi la crainte que j'en connusse l'existence.

– C'était impossible.

– Il vous plaît à dire, mais ma réflexion lors de votre premier interrogatoire sur la couleur étrange des cachets vous l'avait fait supposer, et comme, dans ce cas, je ne pouvais l'avoir appris que par l'indiscrétion d'un des trois signataires, vous avez redouté l'éventualité de son témoignage. Quelle pierre dans la mare aux grenouilles !

Olivier était cadavérique et sa main, qui prétendait tambouriner avec désinvolture sur le bureau, ne pouvait dissimuler son tremblement. Il acheva de dévoiler son désarroi en persistant à se disculper.

– Je vous demande pardon, j'ignorais que vous fussiez informé de l'existence de ce procès-verbal. Seule, ma conscience professionnelle, je vous le répète, me fait arrêter aujourd'hui une instruction désormais sans aucune base.

– Je ne doute pas de votre conscience professionnelle ou autre, et j'espère qu'elle vous fera un devoir de mettre, à l'instant même et sous mes yeux, un numéro d'ordre à cette pièce si étrangement échappée à votre attention.

Olivier était trop bouleversé pour relever l'impertinence de ma réponse. Dépouillé maintenant de sa jactance et de l'insolence que lui donnait son pouvoir discrétionnaire sur le prévenu sans défense, il ne restait plus qu'un pantin détraqué qui eût été pitoyable si sa précédente attitude, lâche, cruelle et de mauvaise foi, ne l'eût rendu à jamais indigne de pitié.

Les êtres vils, quand la peur les saisit, passent ainsi sans transition de l'arrogance féroce à la répugnante platitude. Tremblants et larmoyants, ils deviennent hideux et, quand le châtiment les frappe, la mort qui, d'ordinaire, rassérène les plus tragiques masques de souffrance, la mort fixe sur leur face toute la laideur de leur âme.

Très pâle, Olivier remuait des papiers pour se donner une contenance ; il pensait à de Monzie mettant son nez dans ce dossier et à la publicité qu'il allait donner à ce monceau d'ordures. Quelle

arme redoutable aux mains d'un politicien ! Il se sentait à jamais compromis, car ceux qui l'avaient employé ne se feraient aucun scrupule de lui abandonner toutes les responsabilités. A tout prix, il fallait empêcher le voyage de l'avocat. Le seul moyen était le non-lieu immédiat.

Il me dit alors :

– Je ne veux pas que vous restiez une minute de plus en prison; je vais signer le non-lieu à l'instant même.

– Un non-lieu ! m'écriai-je, après cinq mois de cellule ! Après m'avoir traîné dans la boue et fait passer pour assassin ! Non, monsieur, il faut que l'affaire vienne aux assises, il faut des juges, car il y a des coupables à châtier.

– Je comprends votre désir, mais je ne puis vous déférer à une cour d'assises sans une accusation. Or, actuellement, il n'en existe aucune...

A peine de retour à la prison, le brave gendarme arriva, rayonnant.

– Vous êtes libre, monsieur de Monfreid, et je suis bien content.

– Merci, mais ne vous en déplaît, je reste là ce soir; j'ai la migraine et ne désire pour l'instant autre chose que de me reposer.

Le brave homme me regarda, stupéfait et suffoqué ; pour la première fois, un détenu refusait de partir. Il tint à laisser toutes les portes ouvertes pour bien montrer que j'étais libre.

XVII

Dès le matin, j'allai remercier Müller d'avoir eu le courage de m'envoyer à manger pendant ma détention. A la terrasse de son hôtel, je fus assailli par tous ceux qui m'avaient le plus ouvertement renié. Ils étaient vraiment trop, je ne pouvais cracher à la figure de toute la ville. Je me résignai à opposer à leurs protestations d'amitié une politesse ironique dont certainement ils ne sentirent pas le mépris.

Dans le monde indigène, ce fut une fête ; ma libération était un nouveau miracle et une honteuse défaite du gouverneur, dont la puissance s'était brisée contre la force de mon « nocib ».

Abdi, libéré lui aussi depuis la veille, racontait dans la ville indigène que j'avais le pouvoir de traverser les murs et de me rendre invisible. Il racontait, à la manière de Schéhérazade, le dialogue des cabinets : je lui étais apparu dans sa cellule pour le reconforter et lui donner la force de supporter les tortures infligées par les juges.

A bord de l'*Altair*, on tua le veau gras, réduit à la proportion d'un jeune bouc et, toute la nuit, j'écoutai le récit des invraisemblables perquisitions que la police aux abois avait faites partout à grand spectacle, pour impressionner l'opinion publique. Après les vaines recherches à Mascali, on était venu à Obock pour y découvrir le mystérieux laboratoire où je *fabriquais de la cocaïne*.

A cette occasion, un Arabe, qui voulait défricher un terrain, fit courir le bruit qu'on m'avait vu une nuit y enterrer des caisses. La police, aussitôt, fit fouiller ledit terrain et, pendant une semaine, une équipe de vingt-cinq coolies défonça la pièce de terre sur un mètre de profondeur. Ce fut, par la suite, le plus beau jardin d'Obock.

Le lendemain matin, je pris le train pour Diré Daoua. Djibouti m'était devenu odieux. A mesure que je m'en éloignais, toutes mes amertumes se dissolvaient dans la joie de retrouver cette brousse amie qui m'accueillait de la fraîcheur des terres reverdies. Un souffle tiède m'apportait le parfum des mimosas et par moments l'odeur de fauve qui stagne le matin dans l'ombre des ravins. Tout cela m'était ami et je m'abandonnais à cette optimiste indulgence du convalescent échappé à la mort. Il croit renaître et, comme l'enfant découvre l'univers, il s'émerveille de toutes les beautés qu'il n'avait

pas su voir. Dans son immense gratitude pour la vie retrouvée, un élan d'amour l'emporte au-dessus des haines et des rancœurs.

C'est dans cet état d'esprit qu'au soleil couchant j'arrivai à Diré Daoua.

Quand le train entra en gare, la foule des badauds qui, d'ordinaire, se presse sur le quai, était pleine d'amis agitant des mouchoirs et tendant la main vers la portière. Ce brusque coup de théâtre avait balayé tous les nuages et me rendait le héros victorieux d'une lutte magnifique.

La foule a de ces revirements imprévus. Elle échappe tout à coup à ceux qui s'en faisaient un instrument, et ainsi s'explique la fin tragique des meneurs de révolutions.

J'aperçus ma femme dont la haute taille dominait les curieux. Son visage était illuminé de joie et je sentis combien, par-dessus tout, elle m'était chère.

Le choc moral qui avait failli anéantir l'édifice de notre vie commune nous avait fait sentir la valeur de notre union et apprécier ce que, précédemment, nous acceptions avec indifférence.

Je ne vis même pas Marcel Korn qui jouait une admirable comédie d'émotion avec larmes de joie. Il se jeta à mon cou avec des paroles entrecoupées :

– Enfin, vous voilà... Mon cher Henry... Quelle joie... Le plus beau jour de ma vie...

Je lui rendis ses embrassades à contrecœur, à vrai dire, mais à quoi bon revenir sur ce sinistre passé ! Je pardonnais à tout le monde, en bloc.

Germain n'était pas là. Ma femme, sans doute, devina le sens de mon regard circulaire et m'expliqua qu'il était monté à l'Aouach le matin.

Après les effusions sincères de tout mon personnel indigène, je retrouvai enfin mon home. En tête à tête avec ma femme, je lui donnai quelques détails sur la fin de mon affaire. Quand on a beaucoup de choses à se dire, on ne trouve rien, on ne sait par où commencer. Les souvenirs sont pêle-mêle ; on les sort au petit bonheur.

Enfin, la première émotion apaisée, questions et réponses se succédèrent à bâtons rompus, semblait-il, tandis que chacun de nous

s'efforçait de les orienter vers l'objet de ses secrètes angoisses sans toutefois oser en affronter l'aveu. Ma femme aurait voulu savoir si je soupçonnais ses doutes avant de s'en confesser comme le lui ordonnait sa conscience, car si je les ignorais, à quoi bon me les révéler? N'avais-je pas assez souffert? Ne valait-il pas mieux subir en silence le remords que s'en affranchir au prix de mon chagrin?

J'aurais dû comprendre et feindre d'ignorer, mais le subtil poison si habilement dosé par Marcel Korn me minait de sa néfaste hantise. Peut-être aussi ai-je tout simplement une mauvaise nature, une nature *humaine*, qu'en l'occurrence je n'eus pas la force de réprimer. Je me laissai entraîner par le vil désir de revanche et aussi par le sot amour-propre de montrer ma clairvoyance.

Je me justifiai par la nécessité de vérifier si les insinuations de Korn n'étaient point calomnieuses. Je feignis de n'avoir jamais douté de la confiance aveugle de ma femme, et ainsi je portai le fer où précisément je sentais la douloureuse blessure.

– Si je n'avais pas eu foi en ta fidélité, lui dis-je, si j'avais soupçonné un blâme ou seulement un doute, je me serais tué. Ce qui m'a sauvé, c'est de penser que, même au pied de l'échafaud, tu m'aurais suivi et que mon dernier regard aurait vu dans tes yeux la tendresse et la foi.

Tandis que je parlais, je fus ému du trouble que provoquaient mes paroles. La malheureuse Armgart ne put soutenir mon regard, elle baissa la tête et sa lèvre trembla comme si elle eût réfréné l'étreinte d'un sanglot. Je pris alors sa main dans la mienne, apitoyé et bouleversé du mal que je venais de faire. Elle leva la tête et son visage m'apparut tout à coup vieilli et les traits tirés par une expression de détresse.

– Pardon, Henry... Je ne mérite pas ta confiance. J'ai douté, j'ai eu peur, j'ai été lâche... Pas pour moi, non, mais pour les petits. Si tu savais ce qu'on m'a raconté ! Tous m'accablaient et les meilleurs amis étaient les plus cruels, parce que tous avaient été gagnés à cette affreuse propagande.

– Oui, je sais ; de tous ceux-là, je comprends le doute. Mais de toi... Tu as donc pu me juger?

– Non, Henry, je n'ai pas jugé; l'amour n'est pas juge. Je ne pouvais pas croire ce qu'on m'affirmait avec tant de certitude, mais je m'imposais le devoir de défendre l'avenir des enfants...

– Plus mère que femme, alors ? Il fut un temps, souviens-toi, où tu m'avouas, en d'autres circonstances, te sentir plus femme que mère...

Je n'achevai pas de formuler ma pensée; l'instant n'était pas aux reproches. Et d'ailleurs, avais-je le droit d'exiger d'elle toute l'aveugle abnégation de l' amour ? Comment pouvais-je lui faire grief de m'aimer un peu moins, moi qui n'avais pu lui donner que l'affection? J'avais accepté le rayonnement de cette flamme ardente sans me préoccuper d'en entretenir l'éclat, ni me soucier des cendres qu'elle laisse...

Armgart avait tout sacrifié, tout risqué, tout osé, pour ne pas entraver mon essor uniquement guidé par les aspirations de mon individualité ; tout ce qui concourait à mon épanouissement s'était imposé avec tant de violence que conscience et raison n'avaient pu le combattre. Elle pouvait donc me dire, en ce temps-là, qu'elle était plus femme que mère. Aujourd'hui, il ne fallait pas s'étonner si son individualité, développée à part dans la solitude où je la laissais, eût pris une forme différente et se fût orientée vers des conceptions de respectabilité bourgeoise et de vanité pseudo-scientifique. Elle ne pouvait plus, dès lors, se sacrifier totalement à ce qui ne suffisait plus à le satisfaire. Et ainsi, elle se justifiait en me disant qu'elle était plus mère que femme.

Au silence qui suivit mon allusion à ce sujet, Armgart comprit ma pensée, mais elle persista à se taire, ne voulant pas mentir pour la combattre.

Nous nous regardâmes longuement et, dans ce regard où se pénétraient nos âmes, il se fit entre nous une entente nouvelle, une sorte de concordat, qui allait désormais régler nos rapports selon les possibilités et les exigences des sentiments respectifs que nous laissait aujourd'hui le choc de cette épreuve.

L'édifice pouvait être durable; nous avions rasé les superstructures branlantes de la sentimentalité et de la passion que rien ne soutenait plus. L'ensemble était moins beau, mais plus durable.

XVIII

Le soir de mon arrivée, Germain vint comme à son habitude. Il avait été bouleversé à la nouvelle du non-lieu, non point de surprise, mais bien par la confusion de s'être aussi grossièrement trompé. A partir du jour où il se laissa persuader de ma culpabilité, toute sa conduite fut inspirée par le ressentiment d'avoir été dupe. Il ne me pardonnait pas, me disant son ami, de lui avoir caché « mes crimes ». Il aurait voulu être mon confident ; il m'aurait peut-être alors retiré son estime, mais point son amitié. C'est pourquoi, en apprenant ma libération, il eut la joie d'une victoire personnelle. Il se sentit tout à coup affranchi du ridicule d'avoir en son temps proclamé son estime pour un homme qui se révélait un vulgaire malfaiteur. Puis, à la suite de ce sentiment d'orgueil, l'amitié qu'il croyait morte s'était réveillée, et ce fut dans un élan très sincère qu'il me prit dans ses bras et m'embrassa. Je le sentis et me prêtai à cette accolade, en dépit de tout ce que je me préparais à lui dire en souvenir de la lettre de Teilhard. Toutes ces fortes résolutions se fondirent en l'égoïste douceur de retrouver l'ami perdu.

Cependant, Germain n'était pas à l'aise en face de lui-même et, sans penser que je pusse deviner la cause de son embarras, il voulut se réhabiliter à ses propres yeux par une sorte de confession indirecte.

– J'ai cru un moment avoir douté de vous, après les affirmations du procureur. Ma raison vous condamnait, je le confesse, mais mon cœur se refusait à accepter ce jugement, alors je me suis accusé de faiblesse et, pour la combattre, j'ai repoussé ce sentiment.

« J'ai voulu sauver vos enfants et votre femme comme doit le faire un honnête homme pour un ami défunt, car vraiment je vous ai pleuré en secret, allant jusqu'à souhaiter que la mort vienne effacer la honte. Je ne pouvais supporter l'idée de vous savoir traîné dans l'infamie...

– Oui, je vous remercie des drogues euthanasiques.

– C'est Marcel qui me les avait demandées de votre part, et cette volonté de suicide m'est alors apparue comme une preuve de culpabilité.

« Vous n'imaginerez jamais les nuits affreuses que j'ai passées quand j'ai eu expédié ce poison, et à cette douleur j'ai pu mesurer

combien je vous aimais.

– Merci de cet aveu, et puisque nous en sommes aux confidences, je dois vous rassurer sur la portée du mal qu'a pu me faire votre apparent abandon. Certes, le poison remis à Marcel aurait pu me servir si un secours ne m'avait sauvé à temps. Je veux parler de cette lettre que Teilhard m'a renvoyée sans commentaire; peut-être pour que je mesure la profondeur de sa confiance, à lui, et que je sache bien qu'elle était inébranlable.

« Une telle preuve d'amitié rachetait la carence de la vôtre, et, dès lors, j'ai voulu vivre pour ce seul ami fidèle envers et contre tout... et contre tous. Tenez, lisez ce qu'il m'a écrit.

Germain pâlit affreusement, mais il ne fut pas lâche.

– J'aurais préféré que vous ne sachiez jamais... Mais peut-être est-ce mieux ainsi. La situation devient nette et je m'incline devant le reproche mérité, en attendant le pardon.

– Il n'y a aucun reproche, mon ami, donc rien à pardonner ; c'était si humain... je vous aime tel que vous êtes.

La paix est faite, et Germain est remonté peut-être plus haut en mon estime, parce qu'il ne m'a pas gardé rancune du mal qu'il m'avait fait ou qu'il aurait pu me faire.

C'est ainsi qu'on reconnaît le véritable repentir, le plus rare des sentiments, le plus magnifique, le plus grand, car il rend l'homme digne d'approcher un dieu.

Quant à Marcel Korn, je fus encore dupe. Je mis au compte de la bêtise et de l'inconscience une conduite néfaste qu'il prétendait inspirée par son amour pour moi.

Ma femme, bien qu'ignorant la pire de ses insinuations, le jugeait un redoutable tartuffe, mais, la sachant souvent aveuglée par des phobies irraisonnées, je ne cédaï pas à son désir de le chasser de l'usine.

Il faisait son travail avec zèle et les connaissances techniques qu'il avait acquises en faisaient un précieux collaborateur. Elle accepta, à contrecœur il est vrai, ces mauvaises raisons, pour ne pas renoncer à ses séjours à Neuilly, impossibles sans la présence d'un directeur technique. Quant à moi, j'étais convaincu de son dévouement et je le jugeais trop bête pour être dangereux.

Voilà comment, après avoir triomphé d'une formidable coalition de haines, après avoir échappé de justesse au déshonneur et à la mort, voilà comment je venais d'implanter dans ma vie nouvelle

l'élément de sa ruine prochaine : peut-être pour m'apprendre qu'il est des monstres plus hideux que le patibulaire Joseph Eibou. Ils échappent aux sanctions de la justice humaine, mais celle de Dieu est implacable. La mort n'est pas un châtement à la mesure de leurs crimes. Ils doivent vivre pour subir leur destin : c'est le secret de l'avenir.

Mais ceci est une autre histoire que je conterai si Dieu me prête vie.

Après une épreuve aussi cruelle, la réaction ne tarda pas à se faire sentir; j'étais accablé de lassitude morale. Trop de déceptions, trop de révolte, trop de dégoût m'avaient épuisé ; l'humanité en bloc me semblait hostile et dangereuse, parce qu'elle est aveugle et stupide. Elle me faisait horreur.

Je n'étais point cependant misanthrope, n'ayant ni haine ni rancune contre l'individu pris isolément. Celui-ci pouvait m'intéresser et devenir un ami, mais la promiscuité de la foule, son ambiance me suffoquaient comme la poussière et la puanteur d'un troupeau.

Je montai à Araoué m'isoler dans la sérénité de ce jardin créé avec tant d'amour, où toutes choses m'accueillaient du reflet de moi-même. J'y trouvais l'expansion de ma personnalité, empreinte et conservée comme une tradition. Je me sentais revivre dans tous les arbres nés par ma volonté, dans les silhouettes familières des montagnes que je voyais surgir le matin, ruisselantes de lumière pour annoncer le lever du soleil, et dans la joie naïve des indigènes, en leurs âmes simples où mon souvenir était demeuré intact comme la foi.

Que tout cela était beau, après le cauchemar que je venais de vivre!...

Ingrandes, février 1951.